

Rapport d'enquête - Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales

Novembre 2021

Tatiana de FERAUDY (CESSP - Paris 1)

Antoine GABORIAU (CESPRA - EHESS)

Guillaume PETIT (CESSP - Paris 1)

Antonin THYRARD (CEMS - EHESS)

Contact : enquetecifre2020@protonmail.com

Pour leur soutien à cette enquête, nous remercions tout d'abord les collègues qui nous ont aidé à la préparer et à tester le questionnaire. Nous remercions tout particulièrement les doctorant·es et les docteur·es qui ont accepté d'y répondre pour partager leurs expériences et leurs conditions de recherche en Cifre. Nous remercions également l'ANCMSP qui a mis à disposition ses moyens techniques pour héberger le questionnaire. Nous remercions enfin l'ANRT pour avoir diffusé une seconde vague d'enquête au travers de son répertoire, les écoles doctorales ayant relayé l'information, ainsi que l'EHESS pour avoir accueilli les nombreuses réunions de préparation de l'enquête.

Synthèse du rapport

Pourquoi une enquête sur les Cifre en SHS ?

La Convention Industrielle de Formation par la REcherche (Cifre) est une modalité de financement des thèses en croissance continue. Il s'agit d'une **convention tripartite entre un·e doctorant·e, un laboratoire et une structure d'accueil** (entreprise, et depuis 2006 : association, collectivité territoriale). Cette dernière reçoit une subvention annuelle de 14 000€ gérée par l'Association nationale recherche-technologie (ANRT) et peut être éligible au Crédit d'impôt recherche. Entre 2008 et 2018, le nombre de signatures annuelles de Cifre est passé de 900 à 1500, tandis que **la dernière loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR, 2021-2030) prévoit d'aboutir à 2 150 signatures par an en 2027**. L'objectif poursuivi est une plus grande participation du secteur privé à la recherche et une meilleure employabilité ou professionnalisation des doctorant·es.

Le dispositif Cifre a été créé dans les années 1980 pour développer la R&D des entreprises industrielles. Il s'est largement ouvert aux Sciences Humaines et Sociales (SHS) ces 20 dernières années. Ces disciplines comptent pour plus de 25% des nouvelles Cifre signées chaque année. On **manque encore de recul pour apprécier les effets du type de financement sur les conditions de réalisation de la thèse, et la production scientifique qui en résulte**. Au-delà de statistiques agrégées mises à disposition par l'ANRT, et d'une constellation de témoignages ou d'analyses réflexives livrées par des (ancien·nes) doctorant·es, une vision panoramique manque à ce jour, notamment en ce qui concerne d'éventuelles spécificités des Cifre en SHS.

A partir de ce constat, nous avons souhaité travailler sur les conditions de réalisation des thèses en Cifre, au travers d'une enquête par questionnaire. Elle visait à **en savoir plus sur l'entrée dans le dispositif, les conditions de travail ainsi que les débouchés et perspectives professionnelles des chercheur·ses en Cifre**. Les réponses ont été collectées entre mai et novembre 2020, après un partage sur les listes de diffusion de recherche et les réseaux sociaux et un relais par quelques écoles doctorales ainsi que par l'ANRT. Après recodage, nous avons pu constituer une base de **391 répondant·es** (267 doctorant·es, 118 docteur·es et 6 thèses arrêtées).

Un tel échantillon à participation volontaire reste sujet à des biais. En outre, le manque de données d'ensemble rend difficile de rapporter nos réponses à une population de référence, qu'il s'agisse de la population totale des Cifre (et des Cifre en SHS), ou à la population des doctorant·es (et des doctorant·es en SHS). Dans ce rapport, nous livrons nos résultats de la façon la plus détaillée possible, et nous rapportons nos interprétations aux informations existantes. **Notre échantillon, sans être statistiquement représentatif, représente un apport empirique certain, à ce jour le plus important pour une enquête indépendante en la matière** : jamais autant de doctorant·es Cifre en SHS n'ont accepté de répondre à un même ensemble de questions détaillées ; qu'ils et elles en soient encore ici remercié·es.

Portrait sociologique des doctorant·es Cifre en SHS.

Les répondant·es sont relativement proches de la population nationale des doctorant·es, à quelques modulations près. Elles et ils débutent leur thèse à 26 ans (médiane), après un master recherche, mais aussi un master professionnel pour certain·es (20% possèdent un double master recherche et professionnel). Si 60% étaient étudiant·es l'année précédant leur Cifre, 40%

travaillaient, avec un revenu d'au moins 1500 euros. Il est à noter que **les trois-quarts des répondant·es estiment qu'ils et elles n'auraient pas fait de thèse sans la Cifre** : pour une majorité des répondant·es, la Cifre a donc été une condition d'accès (ou de retour) à la recherche, plutôt qu'une seconde chance de financement ; très peu de répondant·es ayant par ailleurs candidaté à un contrat doctoral. Enfin, nos répondant·es ont plus souvent un ou deux parents issus des professions intermédiaires (jusqu'à 30%), que la population générale des doctorant·es (11%). **La proportion de parents de la CSP « employé·es » est également plus importante** dans notre échantillon (15% pour le parent 1, contre 8,4% dans la population générale).

Alors que l'ANRT estime que 80% des Cifre en SHS sont réalisées en entreprise, notre population est plus souvent salariée en association ou en collectivité locale. Les structures d'accueil de nos répondant·es sont pour 58% des entreprises, 19% des associations et 19% des collectivités ou organismes (para)publics. La répartition confirme que l'ouverture du dispositif à d'autres structures que les entreprises en 2006 a manifestement bénéficié aux SHS. Tandis que certaines structures recrutent plusieurs Cifre de façon cyclique (surtout des grandes entreprises et des collectivités publiques), 56% des structures concernées par notre enquête recrutaient une Cifre pour la première fois. **Ceci tend à montrer une distinction, au sein des structures d'accueil, entre celles qui ont un usage ponctuel, et peut-être conjoncturel, de la Cifre, et celles où l'on observe l'institutionnalisation d'une fonction de recherche.** Le soutien accordé, l'encadrement, l'intégration à l'équipe professionnelle, mais aussi le contrôle de l'activité du ou de la doctorant·e semblent plus importants dans le second cas.

Conditions d'emploi et de travail des Cifre en SHS.

La Cifre comporte l'exigence, plus ou moins tacite, d'une forme de cumul entre travail pour la structure d'accueil et travail académique. **Malgré des conventions censées régler la répartition du temps, la Cifre prédispose particulièrement à une forme de surtravail.** Notre enquête le confirme, les semaines de 7 jours sont courantes, et 50% des doctorant·es n'ont jamais eu plus de 2 semaines de travail ininterrompu sur leur thèse pendant la durée du contrat (40% n'ont même pas eu une semaine). Les configurations plus favorables à la réalisation de leur recherche existent lorsque travail pour la structure d'accueil et travail doctoral sont alignés, ou lorsque les doctorant·es arrivent, de manière autonome, à préserver un temps alloué à la réalisation de leur doctorat. Ainsi 50% des répondant·es déclarent consacrer la plus grande part de leur temps au travail de thèse en lien avec la structure d'accueil, et 29% consacrent principalement leur temps au travail doctoral proprement dit. Il demeure **un taux important de 28% des répondant·es qui déclarent travailler avant tout pour la structure d'accueil**, sans que ces activités aient un lien avec la thèse.

Le surtravail rend difficile, mais pas impossible, d'envisager une inscription dans l'espace académique. En fin de thèse, 64% des répondant·es déclarent avoir publié un article et 84% avoir communiqué dans une journée d'étude ; bien qu'ici la compréhension de ce que recouvrent ces termes puisse être questionnée, ces mesures démontrent un effort d'intégration scientifique. Les incursions dans la vie académique semblent en revanche marquées par un relatif isolement, à défaut d'espace collectif accessible : 29% des répondant·es ne se rendent jamais au laboratoire, et 37% ne s'y rendent qu'un jour par mois ou moins. Le plus souvent, la structure d'accueil constitue le lieu principal de travail. Loin de ne constituer qu'un terrain d'enquête, elle

est aussi l'espace où les doctorant·es peuvent trouver les moyens matériels et financiers de réalisation de leurs activités de recherche.

Nos répondant·es Cifre en SHS enseignent en revanche très peu - 62% disent avoir enseigné, mais pour la moitié d'entre eux et elles, il s'agit de moins de 24h « équivalent TD » par an, une différence importante vis-à-vis des contrats doctoraux, souvent liés à une mission d'enseignement. Dans l'ensemble les répondant·es disent aussi très largement que l'enseignement est l'activité à laquelle ils et elles consacrent le moins de temps.

En matière de rémunération, **la Cifre offre pour certain·es un montant supérieur au salaire du contrat doctoral**, qui même avec missions d'enseignement complémentaires, correspond aux ordres de grandeur du montant minimum en Cifre (23 484 euros bruts annuels : un montant inchangé depuis au moins 10 ans). **Mais cet écart est réparti de façon inégalitaire et irrégulière**. De façon similaire à la structure générale des salaires, on constate que les hommes sont globalement mieux payés que les femmes, mais aussi que les Cifre réalisées en ETI (entreprises de taille intermédiaire) ou grandes entreprises sont mieux payées que celles réalisées dans des associations. Certaines disciplines, comme le droit, l'économie, les sciences de gestion et les sciences de la communication semblent mieux rémunérées en Cifre (médiane sup. 1 700€), par rapport aux autres disciplines SHS, mais **globalement les doctorant·es Cifre en SHS sont moins bien rémunéré·es que les doctorant·es Cifre en général**.

Des parcours professionnels marqués par un format doctoral aux marges de l'ESR

A l'entrée en doctorat, 57% des répondant·es déclarent avoir choisi la thèse Cifre pour travailler un sujet « qui les intéresse scientifiquement ». Elles et ils ne sont que 22% à vouloir augmenter leur qualification professionnelle et 9% à choisir la Cifre pour avoir une source stable de revenus. **On constate donc un intérêt des répondant·es pour le champ scientifique**. S'il y a beaucoup d'incertitude en matière de projet à l'entrée (33% ne savaient/savent pas où s'orienter après), les 77% qui se prononcent se projettent dans l'ESR public à 37%, dans la recherche privée à 32%, ou dans le privé hors recherche à 33,5%.

Au moment de la fin de thèse, l'intérêt pour l'ESR est renforcé. Cependant, et au premier abord paradoxalement, alors que la moitié des doctorant·es en fin de thèse envisage d'y travailler, moins de 40% prévoient de faire qualifier leur thèse ou de candidater à un post-doctorat ou à un poste de maître·sse de conférence à l'université ou de chargé·e de recherche au CNRS. Parmi les répondant·es docteur·es, presque 60% n'ont postulé à aucun de ces contrats, et 32% sont resté·es finalement dans l'ESR, mais sans que nous ayons le détail sur le contrat ou le type de poste. Ce pourcentage relativement élevé par rapport aux résultats de l'ANRT peut aussi s'expliquer par les modalités de diffusion de l'enquête, qui a probablement plus facilement touché les docteur·es encore en lien avec le monde académique. **Celles et ceux qui ont fait leur thèse dans les entreprises ont plus tendance à rester dans le privé, tandis que celles et ceux qui ont fait une Cifre dans le secteur associatif ou public s'orientent plus souvent vers la recherche publique**. La discipline joue aussi : pour nos répondant·es en géographie et en sociologie, l'ESR est le débouché principal.

L'enquête révèle ainsi un hiatus entre l'intérêt déclaré pour l'ESR et son choix comme carrière professionnelle. La raréfaction du nombre de postes et la précarisation des carrières en

sont certainement des variables explicatives. Cependant, on saisit également que **la Cifre semble inscrire les doctorant·es dans des parcours qui les éloignent ou les entravent dans la réponse aux critères exigés pour ce type de postes** : moins d'enseignement, moins de participation à des recherches collectives, moins de publications, et davantage de productions pas nécessairement valorisées sur le marché de l'emploi académique. Mais aussi, plus informellement, moins de présence et de liens dans les espaces de socialisation et d'intégration scientifique. Plus qu'une question de contenu des thèses et des recherches, l'éloignement des Cifre de l'ESR semble donc lié au format du parcours doctoral, tendant à restreindre une possibilité de carrière académique qui pourtant intéresse les répondant·es.

Conclusion : la Cifre, une voie alternative et supplémentaire d'accès au doctorat en SHS ?

L'enquête est conclue par un constat : **il semble qu'il existe des « Cifre pour la thèse » et des « thèses dans la Cifre »**. Les premières correspondent à une situation où la Cifre se substitue à un autre financement ou représente une ouverture vers un terrain, une promesse de recherche-action qui engage des profils intéressés par cette opportunité mais qui auraient pu ou voulu faire une thèse sans la Cifre. Les secondes, plus nombreuses dans notre population, correspondent à des profils amenés dans la recherche par l'existence du dispositif. Motivé·es par l'inscription dans un domaine spécifique auprès d'une structure d'accueil et par la dimension qualifiante de la Cifre, ces répondant·es s'éloignent du profil universitaire et disciplinaire, et semblent dessiner les contours d'une expertise sectorielle et professionnalisée. Ils et elles correspondent en cela aux objectifs affichés par l'ANRT dans sa communication. Ainsi, **le dispositif Cifre semble bel et bien produire des chercheur·es particulier·es, aux conditions de recherche particulières et dont les profils ne semblent pas substituables aux autres voies d'accès au doctorat**. En parlant de "thèse dans la Cifre", il ne s'agit cependant pas de juger les thèses en elles-mêmes à l'aune d'un quelconque critère partiel de qualité, mais plutôt de constater des divergences dans les conditions d'exercice de la recherche, qui apparaît parfois dégradée en Cifre.

Cependant, et indépendamment des visées de politique publique de l'ANRT, nous observons aussi que la Cifre rend possible l'accès à une recherche doctorale à des profils qui n'en auraient pas fait autrement : pour ces doctorant·es, l'entrée dans le dispositif représenterait une voie significative d'inclusion dans le doctorat. De telles précautions interprétatives n'empêchent cependant pas de constater de potentiels effets indésirables pour l'ESR. Ainsi, l'éventualité d'un changement massif dans le circuit de financement du doctorat, impliquant une substitution de fait, avec (encore) moins de contrats doctoraux et un plus grand recours aux Cifre, à la fois pour réaliser des économies et développer la R&D, pourrait avoir des effets substantiels sur le type de chercheur·ses recruté·es en thèse (leurs profils, leurs motivations), sur la liberté de recherche (faisant l'objet d'une forme de contrôle par une structure tierce), mais aussi sur le type de chercheur·ses finalement formé·es et donc le type de recherches produites à long terme.

Table des matières

Synthèse du rapport	1
Table des matières	5
Pourquoi une enquête sur les Cifre en SHS ?	7
Un dispositif de plus en plus utilisé, avec pour visée l'employabilité et l'insertion professionnelle hors université	7
Les thèses Cifre en SHS : quelles spécificités ?	9
Des enjeux épistémologiques spécifiques aux thèses Cifre en SHS, documentés par des témoignages individuels	11
Présentation de l'enquête : questionnements et méthode	14
Précautions méthodologiques et limites	18
Présentation des répondant·es : qui sont les doctorant·es Cifre en SHS ?	20
Statut, inscription disciplinaire, genre et âge des répondant·es.	20
Une majorité de doctorant·es actuellement en Cifre	20
Plus de 20 disciplines de SHS représentées	21
Répartition géographique et type d'établissements d'inscription	22
Âge et genre des répondant·es	24
Origine sociale et trajectoire des répondant·es	24
Profession des parents	25
Formation initiale	26
Statut avant l'entrée en Cifre	27
Les structures d'accueil : où se sont déroulées les thèses Cifre en SHS ?	28
Le secteur privé dominant, les collectivités locales et les associations bien représentées	28
Une singularité des Cifre en SHS en matière de structures d'accueil ?	29
Comment entre-t-on en Cifre ?	30
L'information en amont sur la Cifre	30
Motivations : des raisons scientifiques plutôt qu'économiques	30
Le projet scientifique en Cifre : un cadre négocié	31
Les conditions d'embauche et les salaires en Cifre	31
Le salaire Cifre au prisme du genre	37
Faire une thèse en SHS en Cifre : les conditions de travail	39
Les espaces-temps du travail en Cifre : permanence de la structure d'accueil, exceptionnalité du laboratoire	39
Combiner recherche doctorale et travail pour la structure d'accueil	41
Travailler pour et/ou sur la structure d'accueil ?	43

Les raisons matérielles d'un investissement important dans la structure d'accueil	43
Intégration des doctorant·es Cifre au monde académique	46
Production scientifique : des situations contrastées mais l'hypothèse d'une moindre adéquation aux demandes de l'ESR	46
Activités d'enseignement : des activités ponctuelles d'enseignement plutôt qu'un réel investissement du métier	48
Les interlocuteur·trices durant la thèse : le rôle central des directions de thèse, à distance de la structure d'accueil	48
Et après ? Sorties de Cifre, sorties de thèse, et débouchés de la Cifre en SHS	51
Sorties de Cifre : comment et en combien de temps finit-on une thèse après un contrat Cifre ?	51
Quelles formes de financement pour terminer la thèse après la Cifre ?	53
Et pour les thèses en cours : quelles perspectives de soutenance ?	54
Sorties de thèse : que fait-on (ou souhaite-t-on faire) après une thèse Cifre en SHS ?	55
Intentions pendant la thèse : poursuivre la recherche dans et hors ESR ?	55
L'après-thèse : rectification des espérances individuelles et distributions équilibrées des parcours	55
Le doctorat Cifre en SHS et les métiers de l'ESR	58
La Cifre, voie alternative d'accès à la thèse, ou parcours propre ?	59
Conclusion - quelles suites pour enquêter sur le dispositif Cifre en SHS ?	61

Pourquoi une enquête sur les Cifre en SHS ?

Un dispositif de plus en plus utilisé, avec pour visée l'employabilité et l'insertion professionnelle hors université

Le dispositif Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche) a été créé en 1981 « dans le double objectif de placer les doctorant·es dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser les collaborations de recherche entre le milieu académique et les entreprises »¹. Sa mise en œuvre a été déléguée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT). Dans le cadre de la convention, une structure d'accueil (entreprise, association ou collectivité locale²) embauche un·e doctorant·e en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de 36 mois et se voit allouer une subvention annuelle d'un montant de 14 000 euros (valeur 2018) par l'ANRT. L'organisme d'accueil signe ensuite un contrat de collaboration avec un laboratoire de recherche pour une durée de trois ans. L'obtention d'un conventionnement Cifre se fait à l'issue d'un processus d'instruction qui évalue à la fois le projet scientifique du ou de la doctorant·e, par le recours à des chercheur·ses, et la capacité de l'organisme d'accueil à encadrer les travaux sur trois ans³. Dans le cadre du dispositif, le ou la doctorant·e doit consacrer l'intégralité de son temps à sa recherche doctorale, qu'il ou elle réalise en partie dans l'entreprise et en partie dans le laboratoire⁴ (selon une répartition très variable, mais censée osciller autour du 50% laboratoire, 50% structure d'accueil).

En plus des documents produits par l'ANRT, la Cifre a déjà fait l'objet de nombreuses études, évaluations, exercices de réflexivité, constituant une littérature grise et informative. Plusieurs sources peuvent être distinguées et mobilisées : ministérielles⁵, associatives⁶ (ADCifre-SHS, association des doctorant·es Cifre en SHS), évaluations économiques du dispositif⁷, ou exercices de réflexivité collective menés par des doctorant·es Cifre⁸. Nous renvoyons à ces différents rapports, et nous proposons ici notre propre synthèse des autres sources consultées.

¹ Plaquette de l'ANRT 2019 [URL : <http://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/Cifre-plaquette-2019.pdf>, consulté le 12 septembre 2019].

² Le dispositif Cifre a été ouvert aux associations, collectivités locales, établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ou administratif (EPA) ainsi qu'aux groupements d'intérêt public et chambres consulaires en 2006 [URL : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-Cifre.html>, consulté le 13 septembre 2019).

³ Site web de l'ANRT, « Conditions générales d'octroi et d'éligibilité des conventions industrielles de formation par la recherche », 2019, URL : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/conditions_doctroi_et_de_suivi_des_Cifre_-_edition_2019.pdf, consulté le 30 septembre 2021.

⁴ Site web de l'ANRT, « Le dispositif Cifre », URL : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-Cifre-7844>, consulté le 30 septembre 2021.

⁵ Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) produit ainsi régulièrement des plaquettes ou des fiches sur le dispositif Cifre, fondées sur leurs propres statistiques ou des statistiques ANRT.

⁶ Fondée en 2014, l'association ADCifre-SHS propose de fédérer les doctorant·es Cifre en SHS, et réalise différentes campagnes (de collecte) d'information. cf. le site web de l'association, <https://adcifreshs.wordpress.com/>.

⁷ GUILLOUZOUIC, Arthur, MALGOUYRES, Clément, *Évaluation des effets du dispositif Cifre sur les entreprises et les doctorants participants*, Rapport de l'Institut des Politiques Publiques, n°28, Octobre 2020.

⁸ COLLECTIF REDI (REcherche Doctorale Impliquée), *Une génération hybride entre recherche et action*, Compte rendu du premier séminaire sur les recherches Cifre, décembre 2011.

Le recours aux Cifre augmente depuis plusieurs années : entre 2008 et 2018, le nombre de conventions signées par an a presque doublé, passant d'environ 900 à environ 1500⁹. La loi de programmation de la recherche (LPR), votée en 2020, prévoit d'aboutir à 2150 signatures de thèses Cifre par an en 2027. Cette loi annonce également la création d'un contrat doctoral privé, confirmant la volonté de recourir de plus en plus au secteur privé pour le financement de la recherche doctorale, mais aussi pour assurer l'insertion professionnelle des doctorant·es.

En effet, le dispositif Cifre est le plus souvent évalué au regard d'un objectif d'employabilité des doctorant·es et en particulier de leur insertion professionnelle dans le secteur privé. Les données sur les Cifre, peu nombreuses, sont principalement produites par l'ANRT. Ainsi, *l'Enquête sur le devenir professionnel des docteurs ayant bénéficié du dispositif Cifre l'année 2000*, publiée en 2012, revient sur les 15 000 thèses réalisées durant les 30 premières années du dispositif¹⁰, à partir de 1973 réponses¹¹. Les résultats insistent sur la bonne intégration professionnelle des doctorant·es, 90% d'entre elles et eux indiquant avoir trouvé un emploi dans les 6 mois suivant leur soutenance. L'enquête montre que 69% des doctorant·es intègrent le secteur privé et 25% l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), dont les 3/4 dans le public (19% de la population totale)¹². Un tiers des répondant·es indiquent avoir été embauché·es dans leur structure d'accueil (le pourcentage est plus important pour les hommes). Au-delà des taux d'emploi, cette enquête met en valeur la part des répondant·es ayant des responsabilités d'animation d'équipe, les niveaux de rémunération¹³, ainsi que le type de contrat (CDD ou CDI) des doctorant·es Cifre, concluant à une bonne reconnaissance et employabilité des doctorant·es Cifre.

Par ailleurs, cette enquête de l'ANRT cherche à démontrer que la thèse est valorisée par les doctorant·es comme apportant une plus-value à leur carrière, et que la Cifre « semble accompagner les doctorants là où ils aspirent à aller » (la faible évolution des projets professionnels au cours de la thèse en témoignerait). L'ANRT souligne aussi que réaliser une thèse en Cifre permettrait d'acquérir des compétences spécifiques, liées à la « biculturalité » des doctorant·es, imprégné·es à la fois des codes de l'entreprise et de ceux du monde académique. Parmi les savoir-faire identifiés comme utiles dans le monde professionnel, l'ANRT indique que les doctorant·es Cifre savent travailler en équipe, de manière interdisciplinaire, en réseau, à l'international ; et qu'ils et elles ont des compétences en conduite de projet, construction d'une stratégie de recherche, ou encore en management¹⁴.

⁹ GUILLOUZOUIC, MALGOUYRES, 2020, op.cit.

¹⁰ ANRT, *Enquête sur le devenir professionnel des docteurs ayant bénéficié du dispositif Cifre l'année 2000*, juillet 2012.

¹¹ Parmi les répondant·es, 13% ont réalisé une thèse en Sciences humaines ou Sciences de la société, soit environ 256 personnes.

¹² Des résultats similaires sont identifiés dans l'enquête sur les doctorant·es ayant soutenu en 2016. L'enquête de l'ANRT menée en 2017 indique que 9 doctorant·es Cifre sur 10 intègrent directement le marché du travail, dans le secteur privé pour 8 doctorant·es sur 9. Cf ANRT, *Regards croisés. Doctorants, employeurs et directeurs de thèse sur 1000 Cifre. Évaluation en fin de Cifre – année 2016*, 2018.

¹³ Sur ce point, l'enquête montre que près de la moitié des doctorant·es (48%) ayant terminé leur thèse entre 2000 et 2011 gagnent entre 25 000 et 40 000 euros par an, et 37% entre 40 000 et 60 000 euros par an. L'enquête souligne que les rémunérations sont les plus faibles en physique et en sciences humaines (et plus hautes en sciences de la société et en mathématiques). Les femmes ont des rémunérations inférieures à celles des hommes. L'enquête de 2016 (cf. ci-après) indiquera que le salaire médian des doctorant·es Cifre au début de leur carrière (après la thèse) est de 38 000 euros par an.

¹⁴ Les compétences étaient proposées par le questionnaire (et non identifiées par les doctorant·es eux et elles-mêmes).

L'enquête *La Cifre, un passeport pour l'emploi en entreprise*¹⁵, publiée en 2016 par l'ANRT, évalue également le « succès » du dispositif en termes de professionnalisation des doctor·es et de leur adéquation au secteur privé. L'enquête indique que les thèses Cifre ont un taux de soutenance très élevé (98%), mais aussi que les doctor·es Cifre témoignent d'une meilleure insertion professionnelle que la population générale des doctor·es : 2/3 des doctor·es Cifre interrogé·es font carrière en entreprise (64% conservent une mission de recherche), ils et elles ont un salaire médian supérieur de 23% aux doctor·es travaillant en entreprise, et sont très majoritairement satisfait·es de leur emploi.

Le tropisme consistant à n'aborder les Cifre que pour leur contribution à une professionnalisation des doctorant·es et à l'insertion professionnelle de celles et ceux-ci se retrouve dans d'autres enquêtes publiées sur le sujet. Le rapport de l'Institut des Politiques Publiques de septembre 2020¹⁶, par exemple, s'intéresse aux effets de la Cifre sur la carrière des doctor·es (probabilité de soutenance, probabilité d'obtenir un emploi stable, niveau de salaire) ainsi que sur les entreprises qui les accueillent (emplois dédiés à la R&D, hausse de la valeur ajoutée). Ce rapport a cependant le mérite de souligner que malgré une insertion professionnelle plus « réussie » dans le secteur privé, les doctor·es Cifre sont moins productif·ves en termes académiques (ce qui est mesuré par les publications dans une revue à comité de lecture), et sont moins souvent qualifié·es aux fonctions de maître·sse de conférence (qualification CNU).

Ainsi, alors même que le « projet professionnel » à l'entrée en doctorat n'est pas une variable pertinente pour déterminer la probabilité d'un parcours académique (Bernela, Bertrand, 2018, p.413), tout se passe comme si le fait de démarrer un doctorat en Cifre était nécessairement l'indicateur d'un « choix » de s'orienter vers le secteur privé¹⁷. Ceci opposerait la Cifre aux contrats doctoraux, qui, couplés à une expérience d'enseignement, constituent une voie quasi-exclusive pour obtenir un poste dans l'enseignement supérieur et la recherche publique, dans un contexte de décroissance du nombre de postes mis au concours (Bernela, Bertrand, 2018, p.396). La reconnaissance académique de la thèse Cifre est encore incertaine : si certain·es considèrent que la thèse Cifre est aujourd'hui « moins mal vue du monde académique », ils ou elles appellent cependant à l'évaluer « en fonction de son contexte et non comme un produit exclusivement académique » (Ferchaud et al., 2016, p.136).

Les thèses Cifre en SHS : quelles spécificités ?

Le dispositif Cifre a été originellement formulé pour favoriser la réalisation de doctorats en sciences « dures » et axé sur l'industrie et les sciences de l'ingénieur, comme en témoignent encore les documents officiels, qui mettent l'accent sur les méthodes et les résultats de ces disciplines (par exemple, l'importance accordée à la question des brevets dans la littérature grise

¹⁵ ANRT, *La Cifre, un passeport pour l'emploi en entreprise. Résultats de l'enquête 2016 sur les situations de fin de Cifre en 2010 et en 2014*, 2016.

¹⁶ GUILLOUZOUIC, MALGOUYRES, 2020, op. cit..

¹⁷ Lors d'une enquête de l'ANRT en 2016, 67% des répondant·es, ancien·nes doctorant·es Cifre toutes disciplines confondues, indiquent qu'ils et elles ont démarré leur thèse avec l'objectif de poursuivre une carrière dans le secteur privé, et n'ont pas changé d'avis (ANRT, *Regards croisés...*, op.cit.).

de l'ANRT¹⁸). On peut donc s'interroger sur la spécificité des thèses Cifre en SHS, moins nombreuses, mais aussi dont les résultats sont peut-être moins directement « brevetables » ou « applicables », et qui sont souvent présentées comme permettant d'inclure davantage de petites entreprises, de collectivités territoriales et d'associations dans le dispositif.

A nouveau, les données manquent sur ce sujet, la plupart des enquêtes sur les thèses Cifre ne distinguant pas la population des chercheur·ses en sciences humaines et sociales des autres répondant·es. Les enquêtes de l'ANRT soulignent cependant que les doctorant·es en SHS semblent rester moins longtemps dans l'ESR¹⁹, que les doctorant·es Cifre en SHS ont des durées de thèse plus longues que celles des autres doctorant·es Cifre²⁰ (sans indiquer comment les doctorant·es finissent la thèse après la fin de leur conventionnement), et que les thèses Cifre sont plus souvent à l'initiative du ou de la doctorant·e que du laboratoire ou de la structure d'accueil (*via* un appel à candidature et une mise en concurrence)²¹.

Le dispositif Cifre est encore présenté comme étant à ses débuts pour les SHS, mais des signes d'institutionnalisation sont repérés. En 2017, près de la moitié des directeur·trices de thèse en SHS interrogé·es par l'ANRT indique que la Cifre est même « une habitude avec toujours plusieurs en cours » (p.12), et moins d'un·e sur dix déclare qu'il s'agit de sa première expérience d'encadrement de Cifre²². A l'occasion d'un colloque dédié aux Cifre en SHS organisé par l'ANRT et ses partenaires en 2020²³, l'ANRT publie un document de quatre pages²⁴ qui souligne que depuis l'ouverture du dispositif Cifre aux institutions publiques et associations (en 2006), le nombre de thèses Cifre en SHS a doublé. L'ANRT dénombre 1000 thèses en cours en 2020, et indique que les thèses en SHS représentent 28% des Cifre en 2018 (principalement en sciences de l'information et de la communication, en droit privé et sciences criminelles, et en sciences de gestion).

Ces doctorant·es sont plus souvent accueilli·es par le secteur tertiaire (25% des thèses Cifre en SHS, contre 2% pour les autres disciplines), ainsi que les collectivités ou associations (20% des thèses Cifre en SHS). Le document indique également que les doctor·es Cifre en SHS font plus souvent carrière dans le secteur public (33%) que les autres doctor·es Cifre (20%), sont plus souvent recruté·es dans des PME, et restent moins souvent dans leur structure d'accueil après la fin de leur Cifre. Enfin, les doctor·es Cifre en SHS sont moins souvent recruté·es au niveau cadre, mais sont plus nombreux·ses à se lancer dans la création d'entreprise que les doctor·es Cifre en général. Les résultats dans cette publication mettent encore l'accent sur la proportion de thèses soutenues (90% pour les SHS), l'insertion professionnelle des doctor·es, et les apports des doctorant·es Cifre en SHS aux structures qui les accueillent, que cela soit pour favoriser

¹⁸ Notons tout de même qu'au-delà de cet affichage, 85% des doctorant·es, toute discipline, interrogé·es en 2013 déclarent n'avoir produit aucun brevet. C'est donc loin d'être une norme du dispositif (cf. ANRT, 2018, « Regards croisés », op. cit., p.38).

¹⁹ L'enquête de 2012 indique que parmi les doctor·es en SHS (catégories « sciences humaines et humanités » et « sciences sociales ») ayant répondu à l'enquête, 12 à 14% ont réalisé un post-doctorat (contre 22% pour l'ensemble des doctor·es Cifre). ANRT, *Enquête sur le devenir professionnel...*, op.cit.

²⁰ ANRT, *Regards croisés...*, op. cit.

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Colloque du 5 mars 2020, *La recherche partenariale en SHS : l'expérience des Cifre*, programme disponible à l'URL : <https://www.anrt.asso.fr/fr/actualites/colloque-la-recherche-partenariale-en-shs-enjeux-et-conditions-de-reussite-33355> et compte-rendu ici : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/compte_rendu_du_colloque_5_03.2020.pdf

²⁴ ANRT, *La recherche partenariale en SHS : l'expérience des Cifre*, 2020, p.1

l'innovation et l'adaptation au changement, pour renforcer les politiques de RSE, pour comprendre de nouvelles pratiques ou pour se positionner sur de nouveaux marchés.

Cherchant à valoriser les SHS, le document indique enfin que ces disciplines « apportent une capacité à anticiper les conditions d'usage, comprendre les mécanismes d'appropriation, proposer de nouveaux modèles d'organisation ou de pensée, indispensable aux partenaires socio-économiques. Elles contribuent à l'innovation en proposant des grilles de lecture disruptives, permettant de 'sortir du cadre'. » Les thèses Cifre en SHS sont donc aussi évaluées en fonction de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des doctorant·es ainsi que de leurs apports aux secteurs non-académiques, dans la lignée de l'histoire du développement et des réorientations stratégiques du dispositif Cifre²⁵.

Des enjeux épistémologiques spécifiques aux thèses Cifre en SHS, documentés par des témoignages individuels

Une rapide revue de littérature sur l'expérience de la Cifre en SHS montre que les doctorant·es et docteur·es en ayant fait l'expérience soulignent des conditions matérielles spécifiques (organisation du travail, ressources, dépendance envers l'employeur) qui influencent la production de la recherche doctorale et les postures de recherche, et peuvent produire des investissements différenciés des mondes professionnel et académique de la part des doctorant·es. Il faut ici souligner que la Cifre est le plus souvent abordée à une échelle individuelle du point de vue du ou de la chercheur·se, et n'est quasiment jamais questionnée à travers une perspective d'analyse de politiques publiques ou de sociologie politique des sciences²⁶. Plus généralement, la Cifre en tant qu'objet à part entière reste peu traitée dans la littérature de sociologie des sciences ou d'études méthodologiques²⁷, à l'exception d'une tentative d'étude de la Cifre comme « un indicateur de la structuration spatiale de la recherche »²⁸.

²⁵ Guillaume Petit montre que les Cifre en SHS sont pleinement compatibles avec des orientations centrées sur l'employabilité et les débouchés économiques. Malgré une part plus importante de Cifre réalisées dans les collectivités territoriales ou les associations, la majorité d'entre elles sont réalisées en entreprise et dans l'industrie. Si elles ne débouchent pas nécessairement sur des brevets ou des progrès de production, elles répondent à des enjeux d'innovation organisationnelle et managériale, qui constituent tout autant des marges de gains de productivité et de profit, notamment pour des marchés arrivés à saturation. Elles s'inscrivent plus généralement dans le paradigme d'économie de la connaissance ou de capitalisme cognitif, qui fait de la capacité d'apprentissage de la force de travail une ressource pour la productivité des entreprises. Cf. Guillaume PETIT, « Le développement des Cifre en sciences sociales, entre orientation réfléchie de la recherche et impératif réflexif dans la recherche » dans M. PESLE et G. GALLENGA (eds.), *La recherche en funambule : le cas des thèses Cifre en sciences humaines et sociales*, Presses Universitaires de Provence., Marseille, (coll. « Travail et Gouvernance »), 2021 (à paraître).

²⁶ Sur cette distinction entre « rendre compte de *sa* Cifre » et « étudier *la* Cifre », voir : PETIT G., « Le développement des Cifre en sciences sociales... », op. cit.

²⁷ L'entrée « thèses Cifre » renvoie 31 résultats sur cairn.info et 72 sur journals.openedition, en adoptant le paramétrage le moins sélectif, qui inclut donc des mentions uniques ou cosmétiques dans des articles qui portent sur d'autres sujets. Si on se limite aux entrées qui affichent « Cifre » dans leur titre, la liste tombe à 7 sur cairn et à 14 sur open edition.

²⁸ LEVY, Rachel et WOESSNER, Raymond, « Les thèses Cifre, un indicateur de la structuration spatiale de la recherche », *Formation emploi*, 97 | 2007, 51-66.

Des exigences contradictoires influençant la production de la recherche

Dans l'une des premières communications réalisées sur la thèse Cifre en SHS, ici en SIC, Laurent Morillon distingue trois types de déroulements d'une thèse Cifre : « idyllique », où le ou la doctorant·e consacre l'intégralité de son temps à la recherche, « mixte », avec un partage plus ou moins équitable du temps entre recherche doctorale et missions opérationnelles, et « détournement », volontaire ou non, lorsque le ou la chercheur·se se consacre à ses activités salariales au détriment de la recherche doctorale, celle-ci devant être réalisée de manière indépendante²⁹.

Les témoignages de doctorant·es en Cifre comme les recommandations exprimées par des chercheur·es soulignent la nécessité de « se ménager des espaces de liberté »³⁰, « s'intégrer à un véritable collectif de recherche »³¹, mobiliser des ressources qui sont autant de « repères d'identification » au monde académique, comme la supervision du·de la directeur·trice de thèse, l'échange avec des chercheur·es ou la participation à des ateliers doctoraux³².

Par ailleurs, les difficultés associées à la subordination salariale sont quasiment toujours présentes dans les récits de thèse Cifre, deux tiers des doctorant·es disant avoir des difficultés avec leur organisme d'accueil³³. Les exigences contradictoires sont bien documentées, notamment la gestion des temporalités différentes³⁴ qui peuvent mener à prioriser les missions professionnelles (plus urgentes) au détriment de la recherche doctorale³⁵. Même dans le cas d'un cadrage initial précis à travers le contrat de travail³⁶, ainsi qu'une explicitation des postures et des rôles au début de la collaboration, une Cifre demande une négociation permanente³⁷. De par sa dépendance matérielle envers l'employeur, le ou la doctorant·e ne dispose pas d'une marge de manœuvre qui lui permettrait de refuser certaines tâches pour se consacrer à sa recherche doctorale³⁸. L'acculturation aux activités de recherche dépend parfois d'une seule personne dans la structure d'accueil, sans laquelle la recherche doctorale finit par être réalisée de manière « autonome et cloisonnée »³⁹. Ceci peut avoir un impact considérable sur la réalisation d'une thèse, avec des temps dédiés à la recherche doctorale qui sont limités et irréguliers.

²⁹ MORILLON Laurent, « De l'idylle au détournement, quels apports des Cifre en Sciences de l'Information et de la Communication », *Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC)*, 2008, p.5-6.

³⁰ BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel et MABI Clément, « Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? », *Participations*, 2016, N° 16, n° 3, p. 5-17., p.13.

³¹ HELLEC Florence, « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE », *Sociologies pratiques*, 6 juin 2014, n° 28, n° 1, p. 101-109, p.108.

³² FOLI Olivia et DULAURANS Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 1 juin 2013, n° 40, p. 59-76, p.8 ; FERCHAUD Flavie, MOUALY Sabine El, BAUELLE Guy et SCHMUTZ Thomas, « Faire sa thèse dans le cadre d'une Cifre : retour d'expériences », *ESO, travaux & documents*, octobre 2016, n° 41, p. 129-137, p.132.

³³ FERCHAUD et al., 2016, op.cit., p.130.

³⁴ PERRIN-JOLY Constance, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*, 27 décembre 2010, §28.

³⁵ DE FERAUDY, Tatiana, « Être acteur et chercheur de son terrain : stratégies, contournements et « bricolages » pour la réalisation d'une enquête de terrain en thèse Cifre », communication au colloque *Sciences sociales et expertises dans les mondes politiques et sociaux contemporains*, octobre 2019, IEP de Rennes.

³⁶ HELLEC, 2014, op.cit.

³⁷ MORILLON, 2008, op. cit., p.5.

³⁸ BLONDIAUX et al., 2016, op.cit., p.13.

³⁹ FOLI, DULAURANS, 2013, op.cit., p.6..

Un accès privilégié aux données et au terrain ?

Au-delà d'un attrait pour une éventuelle professionnalisation, les témoignages concernant la Cifre ont tendance à mettre en avant les apports de la thèse en Cifre pour une meilleure compréhension de l'objet de recherche et un accès à des données autrement inaccessibles. Cet apport de la Cifre est considéré comme une « évidence » par la plupart des acteurs. Ainsi la recherche en Cifre peut en effet permettre d'adopter une démarche ethnographique au long cours, surtout lorsque la structure d'accueil est l'objet de la thèse⁴⁰. Plus largement, la familiarisation avec les acteurs dans le temps, tout comme la possibilité de « se mettre à la place » des acteurs, de « faire les mêmes gestes »⁴¹ apporterait une compréhension plus fine du monde social étudié. Les événements vécus sur le terrain en tant qu'acteur permettraient de faire évoluer l'objet⁴². Enfin, la posture « embarquée » permise par la Cifre a pu être décrite comme porteuse de gain heuristique, les manquements et les fautes de conduite que la posture de chercheur suppose mettant en lumière les codes du milieu social étudié⁴³.

Toutefois, si ces apports peuvent distinguer la Cifre d'une immersion plus « traditionnelle » sur le terrain, on peut cependant se demander si la description de la recherche en Cifre comme un « processus collaboratif très fertile »⁴⁴ ou l'injonction à « transformer les difficultés en expérience heuristique fertilisant finalement les travaux de recherche »⁴⁵ ne contribuent pas à une forme d'écriture enchantée ou « héroïque »⁴⁶ du terrain⁴⁷. En effet, les témoignages de doctorant·es soulignent des difficultés spécifiques à cette position « d'entre-deux »⁴⁸ qui caractérise la recherche en Cifre. La récolte de données suppose que le ou la doctorant·e soit reçu·e et perçu·e comme un·e enquêteur·trice sur le terrain. Or, le statut de chercheur·se est associé à une posture de neutralité et d'extériorité, qui justifie un regard perçu comme inquisiteur⁴⁹. Dans le cadre d'une Cifre, ce statut peut entrer en tension avec un rôle professionnel auquel sont associées d'autres « caractéristiques »⁵⁰ et intérêts spécifiques, menant à une relative fermeture du terrain.

Incertitude identitaire et production de la recherche

L'incertitude identitaire du ou de la doctorant·e Cifre, à la fois chercheur·se et acteur·trice, a souvent été soulignée⁵¹. Cette combinaison de multiples identités peut rendre plus complexe la

⁴⁰ FERCHAUD et al., 2016, op. cit., p.132.

⁴¹ BLONDIAUX et al., 2016, op. cit., p.10.

⁴² FOLI, DULAURANS, 2013, op. cit. p.9.

⁴³ ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'MIEL Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, 2012/3 (n° 87), p. 155-173. Voir aussi GAGLIO, Gérald, « En quoi une thèse Cifre en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos* [Online], 3, 2008.

⁴⁴ FERCHAUD et al., 2016, op. cit., p.132.

⁴⁵ FOLI, DULAURANS, 2013, op.cit., p.8.

⁴⁶ MORILLON, 2008, op. cit., p.7.

⁴⁷ Cette (sur)valorisation de l'immersion permise par la Cifre peut aussi être liée à une obligation de justifier *a posteriori* la réalisation d'un doctorat en Cifre, modalité qui, nous l'avons vu, est parfois mal reconnue dans le monde académique.

⁴⁸ FERCHAUD et al., 2016, op. cit., p.130.

⁴⁹ FOLI, DULAURANS, 2013, op. cit., p.3.

⁵⁰ Everett C. Hughes souligne que les acteurs associent à différents « statuts » des traits et caractéristiques auxiliaires qui créent des attentes en termes de posture et de comportements (HUGHES Everett Cherrington, « Dilemmas and Contradictions of Status », *American Journal of Sociology* 1 mars 1945, vol. 50, n° 5, p. 353-359. (p.353)).

⁵¹ PERRIN-JOLY, 2010, op. cit., §26 ; HELLEC, 2014, op. cit., p.107 ; FOLI ET DULAURANS, 2013, op. cit., p.7.

« distanciation »⁵², ou supposer un investissement accru de l'impératif de réflexivité⁵³. Comme d'autres chercheur·ses « embarqué·es » en sciences humaines et sociales, les doctorant·es Cifre peuvent aussi avoir un rôle de médiation entre recherche et société. Leur engagement dans leur travail, puisqu'il participe à la reproduction ou à la modification des rapports de pouvoir dans le champ, demande une attention particulière aux attentes des acteurs du terrain (qui peuvent sincèrement souhaiter la production de résultats scientifiques ou l'apport d'une contribution critique, mais aussi simplement être intéressés par une caution scientifique pour leur activité)⁵⁴.

Cette position a des effets particuliers pour les doctorant·es. Par exemple, la communication de résultats de recherche peut être délicate pour les doctorant·es Cifre. Face aux stratégies d'appropriation et de légitimation, le statut de doctorant·e ne confère pas une légitimité suffisante pour affronter une remise en question ou contredire une appropriation détournée des résultats par les acteurs⁵⁵, d'autant plus en sciences sociales où les acteurs se sentent plus légitimes à discuter les résultats⁵⁶. Ainsi, l'accumulation de ressources valorisées dans le champ académique (communications, publications, enseignement) est compromise par les conditions de réalisation de recherche et les exigences des acteurs, notamment en termes de confidentialité.

En termes très concrets, envisager une carrière académique suppose de « compenser » ces manques au cours des années suivantes : de réaliser un effort de distanciation, mais aussi d'avoir le temps et les moyens de se réintégrer au monde académique (par l'enseignement, un poste d'ATER, ou d'autres contrats de recherche). Plus largement, les témoignages montrent que les doctorant·es Cifre réalisent leur travail dans une situation de distance relative du monde académique, ce qui peut mener à ne pas (ou ne plus) envisager une carrière dans ce milieu⁵⁷. Si l'on considère le doctorat comme première expérience de socialisation à la recherche, le manque d'accès aux informations tacites sur les procédures de recrutement, comme le sentiment que les épreuves menant à une carrière académique sont trop coûteuses ou que la qualification est hors de portée peuvent les amener à privilégier une thèse « professionnelle »⁵⁸. La question des conditions matérielles de réalisation de la Cifre est donc intrinsèquement liée à celle des enjeux épistémologiques de production de recherche en sciences humaines et sociales, et à la reconnaissance académique de la valeur des résultats produits.

Présentation de l'enquête : questionnements et méthode

Une thèse Cifre est-elle une thèse « comme une autre » ?

Notre enquête partait donc d'un triple constat : la concentration sur la thèse Cifre comme modalité de professionnalisation tournée vers le secteur privé, les spécificités mal comprises des thèses Cifre en SHS, et l'articulation entre conditions matérielles de réalisation de la recherche et

⁵² BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Quatrième édition augmentée, Paris, La Découverte (coll. « Grands Repères »), 2017, 334 p., (p.40).

⁵³ L'investissement de la réflexivité peut aussi être une stratégie délibérée des docteur·es Cifre qui se destinent au monde académique et cherchent à marquer leur distance avec le monde professionnel : Guillaume Petit parle d'une attente ou d'une anticipation d'un « sur-jeu » réflexif chez ces docteur·es (PETIT, 2021, op.cit., p.29).

⁵⁴ BLONDIAUX et al., 2016, op. cit., p.11 et p.15.

⁵⁵ HELLEC, 2014, op. cit., p.107.

⁵⁶ PERRIN-JOLY, 2010, op. cit., §36.

⁵⁷ Ibid., §32

⁵⁸ BERNELA Bastien et BERTRAND Isabelle, « Faire carrière ici ou là. Les trajectoires d'accès à l'emploi des jeunes docteurs », *Géographie, économie, société*, 2018, Vol. 20, n° 4, p. 395-421.

enjeux épistémologiques. Plus généralement, notre question de départ était de comprendre, alors que le recours aux financements non-académiques pour la réalisation de recherches doctorales s'institutionnalise, quels sont les effets de cette modalité de réalisation d'une recherche en sciences sociales à la fois sur la recherche produite, et sur le ou la chercheur·se qui la produit (en termes de reconnaissance et de trajectoire). Notre enquête visait donc à comprendre si une thèse Cifre était une thèse « comme une autre », à la fois dans les motivations, les trajectoires et les débouchés professionnels des doctorant·es, dans les conditions de travail et de réalisation de la recherche, mais aussi (ou surtout) en termes de reconnaissance académique.

Nous souhaitons en effet tout d'abord prendre au sérieux le doctorat en Cifre comme formation *à et par* la recherche. La Cifre suppose un conventionnement avec un laboratoire de recherche, un encadrement par une direction de thèse, et une soutenance face à un jury de titulaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et pourtant, la Cifre se définit encore comme « industrielle » (et non scientifique) et de « formation par la recherche » (et non « à la recherche »)⁵⁹. Mesurer quelles chances s'offrent réellement aux doctorant·es Cifre qui souhaitent s'orienter vers l'ESR public et comprendre si cette modalité de réalisation de thèse permet réellement de répondre aux exigences académiques est nécessaire car dans le cas contraire, nous formulons l'hypothèse que la Cifre s'apparenterait à un dévoiement du doctorat.

Ce dévoiement serait double. Tout d'abord, le dispositif pourrait profiter à des organisations qui souhaitent « s'offrir » un·e salarié·e qualifié·e à bas coût⁶⁰, sans que celle ou celui-ci n'ait ensuite une réelle possibilité de devenir chercheur·se. Ensuite, dans un contexte de baisse du nombre d'inscriptions en doctorat⁶¹, ainsi que des financements non-fléchés des laboratoires et institutions publiques d'enseignement et de recherche, la Cifre présente le double avantage de permettre de maintenir des activités de recherche et d'encadrement doctoral sans en supporter le coût, et d'éviter que les nouveaux et nouvelles docteur·es Cifre ne contribuent aux taux de pression déjà élevés⁶² sur les postes publics de l'ESR (puisqu'ils et elles se destineraient à une carrière dans le secteur privé ou le secteur public hors-ESR).

Ensuite, comprendre si les thèses Cifre en SHS étaient des thèses « comme les autres » supposait de vérifier si le dispositif Cifre permettait d'élargir le recrutement social des doctorant·es, et donc de permettre à des personnes qui n'auraient pas fait une thèse sans ce dispositif d'obtenir un doctorat. Il s'agissait donc d'identifier qui sont les personnes qui ont pu réaliser une thèse à travers ce dispositif (en tenant compte de leur origine sociale et de leur trajectoire scolaire notamment), et quelles étaient les conditions d'accès puis de réussite pour une thèse Cifre en SHS.

⁵⁹ CLERC Françoise, « Formation à la recherche, formation par la recherche », *Recherche et formation*, 59, 2008, p. 5-10; ÉTIENNE Richard, « « Professionnalisation », « formation à et par la recherche » », *Recherche et formation*, 59, 2008, p. 121-132.

⁶⁰ Plusieurs enquêtes soulignent que le dispositif Cifre peut permettre à l'employeur d'embaucher une personne diplômée à un coût moindre (voir notamment FOLI, DULAURANS, 2013, op.cit. ; HELLEC, 2014, op. cit.).

⁶¹ « Hausse des effectifs universitaires en 2020-2021, portée par les néo-bacheliers », *SIES*, note n°10, juin 2021 [URL : https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2021/74/7/NF2021.10-Universites.num_1410747.pdf].

⁶² Sur ce point, voir le travail de l'ANCMSP pour la sociologie et la science politique (www.ancmsp.com), et celui de la CPESR pour les autres disciplines (URL : <https://cpesr.fr/>), notamment le rapport sur l'entrée dans la carrière des enseignant·es chercheur·ses (GOSSA Julien, FIGON Florent, « L'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs », rapport CPESR, Septembre 2021 [En-ligne]).

Présentation du questionnaire

Nous avons privilégié une enquête par questionnaire pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agissait d'obtenir des données d'ensemble sur la population des doctorant·es et docteur·es ayant l'expérience de la Cifre en SHS, afin d'aller au-delà des témoignages individuels réflexifs existants dans la littérature (cf. supra). Ceci permettait aussi de construire une population spécifique encore peu définie au sein de l'objet « thèses en Cifre », celles des doctorant·es Cifre en SHS. Ensuite, le questionnaire permettait de réaliser un inventaire des conditions pratiques de réalisation de la thèse, en accord avec l'idée que le questionnaire sociologique sied mieux à la mise en perspective des pratiques qu'à l'agrégation des opinions, afin à nouveau d'objectiver des parcours et des conditions de travail plutôt que de récolter des appréciations subjectives. Nous avons distingué trois séquences dans la réalisation d'une Cifre, qui recourent l'organisation de questionnaire.

La première phase, « avant la Cifre », comportait des questions pour objectiver qui sont les doctorant·es qui font une thèse en Cifre et d'où ils et elles viennent (formation initiale, expérience professionnelle, motivations). Ces éléments étaient complétés par des questions statistiques en fin de questionnaire (âge, sexe, lieu de résidence, profession des parents...). L'objectif était d'interroger l'influence des trajectoires et des dispositions des doctorant·es sur le déroulement de la Cifre (par exemple pour analyser leur degré d'autonomie, leur capacité de négociation, ou encore leur perception par la structure d'accueil).

La deuxième phase comportait des questions sur le déroulement de la thèse en Cifre, afin de mieux qualifier l'investissement des milieux académique et professionnel. Les principaux indicateurs construits sont le temps passé dans chaque lieu de travail, la primauté accordée aux activités professionnelles ou de recherche, le nombre de communications/publications scientifiques, les tâches d'enseignement, mais aussi les formes d'engagement dans les activités de la structure d'accueil ou encore la reconnaissance salariale obtenue, entre autres.

Enfin, une troisième partie s'intéressait aux manières de terminer une thèse Cifre après la fin du conventionnement et aux débouchés des doctorant·es (à la fois souhaités et obtenus). Recenser les candidatures effectuées et les postes effectivement obtenus permettait de comprendre que deviennent les docteur·es Cifre en SHS, mais aussi de rapporter ces données aux trajectoires identifiées et aux modalités de réalisation de la thèse (degré d'intégration au monde académique pendant la Cifre, projet initial et parcours avant la Cifre, déroulement plus ou moins « réussi » de la Cifre, etc.).

Déroulé de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en plusieurs séquences, de novembre 2019 à avril 2021. Un questionnaire a tout d'abord été développé collectivement par les quatre chercheur·ses, et adapté pour permettre des réponses de doctorant·es comme de docteur·es. Le questionnaire a été testé auprès de cinq personnes ayant eu une expérience de la Cifre en avril 2020. Après sa finalisation, il a été diffusé en mai 2020 à travers des réseaux disciplinaires et généralistes (ANCMSP, ASES, AD-Cifre-SHS), ainsi que par l'ANRT, qui l'a publicisé auprès de l'ensemble des doctorant·es et docteur·es Cifre de son réseau le 14 octobre 2020. Les réponses ont donc été saisies sur une période de 5 mois entre juin et octobre 2020. La relance ANRT a été particulièrement utile, puisqu'il a plus que doublé le nombre de répondants (185 avant la relance du 14 octobre, 206

entre le 14 octobre et la clôture de l'enquête fin octobre, soit respectivement 47% et 53%). D'un point de vue de la représentation disciplinaire, la relance ANRT a été productive, puisqu'elle nous a permis de toucher d'autres publics, en témoigne le tableau ci-après concernant la répartition des répondants par « discipline 1 » avant et après la relance. Les sciences de gestion et les SIC, qui constituent la majorité des Cifre, ont largement été touchées grâce à la relance, là où nous premiers répondants se trouvaient plutôt dans le périmètres des enquêteur·trices (sociologie, science politique, cf. la section « limites et précautions » ci-après).

Discipline d'inscription (première citée)	Avant relance (%)	Après relance (%)	Avant relance (n)	Après relance (n)
Anthropologie	5%	1%	9	3
Archéologie	0%	0%		1
Architecture	1%	1%	2	3
Arts	0%	1%		2
Démographie	0%	0%		1
Droit	9%	14%	17	28
Économie	6%	6%	11	13
Etudes urbaines/ Urbanisme/Aménagement	6%	3%	11	6
Géographie	10%	5%	18	11
Histoire	2%	3%	4	6
Histoire de l'art	1%	0%	2	1
Linguistique	1%	2%	2	4
Philosophie	1%	0%	1	1
Psychologie	8%	9%	14	18
Santé publique	0%	1%		2
Science politique	12%	4%	23	9
Sciences de gestion	6%	16%	12	32
Sciences de l'éducation	4%	4%	8	9
SIC	4%	17%	7	36

Sociologie	23%	8%	43	17
STAPS	1%	1%	1	3
Ensemble	100%	100%	185	206

Tableau 1. Répondant·es par disciplines avant et après la relance ANRT (élaboration propre)

Ces réponses ont été traitées par les enquêteur·trices afin d'exclure les répondant·es non-inscrit·es en sciences humaines et sociales et supprimer les doublons et les réponses non-exploitable. Sur près de 500 réponses récoltées, 391 réponses ont été exploitées⁶³. Le traitement statistique (recodage des réponses, création de nouvelles catégories, analyses) s'est déroulé de novembre 2020 à avril 2021, accompagné d'un traitement partiel des réponses ouvertes.

Ce rapport est donc un rapport d'étape visant à présenter les données et les principaux résultats identifiés à ce jour, mais n'épuise pas la richesse des données collectées. D'autres formes d'analyse (analyse textuelle notamment) et d'enquête (par entretien notamment) sont envisagées par les enquêteur·trices.

Précautions méthodologiques et limites

Si l'enquête a été préparée avec l'objectif de limiter toute distorsion, et qu'elle représente une source de données exploitable novatrice, certains biais doivent cependant être signalés. D'abord, un biais lié à l'expérience propre en Cifre des 4 enquêteur·trices, inscrit·es en sociologie ou en science politique et ayant une vision nécessairement partielle des enjeux de la thèse en Cifre, comme des enjeux propres à chaque discipline des SHS. A titre d'exemple, à ce jour les questions posées sur l'objet de recherche et la méthode utilisée se sont révélées difficilement exploitables, du fait de la diversité des réponses récoltées.

La diffusion, principalement par des réseaux disciplinaires pré-identifiés, explique une sur-représentation des disciplines proches de celle des enquêteur·trices (sociologie, science politique, sciences de l'information et de la communication), que la diffusion de l'enquête par l'ANRT n'a pas suffi à combler. Au-delà des biais d'auto-sélection inhérents à toute enquête (les personnes qui répondent sont celles qui se sentent le plus concernées et légitimes à le faire, ce qui s'explique par des propriétés sociales), on peut aussi faire l'hypothèse que les chercheur·ses de certaines disciplines sont particulièrement attentif·ves aux possibilités de faire (re)connaître leur expérience.

De plus, il y a dans l'ensemble une faible accessibilité de la population. Malgré l'existence d'une association récente (l'Association des Doctorants et docteurs Cifre en Sciences Humaines et Sociales - ADCifre-SHS), dont la création marque aussi l'intérêt grandissant de docteur·es et de

⁶³ L'écart s'explique par un important nombre de répondant·es (une centaine environ) issues de disciplines non-SHS : mathématiques, physique, biologie...ayant complété l'intégralité du questionnaire alors que celui-ci mentionnait explicitement qu'il s'agissait d'une enquête sur les SHS, ainsi que des individus ayant répondu deux fois à deux dates différentes.

doctorant·es à se reconnaître et se faire connaître comme « Cifre en SHS », il n'existe pas de groupe constitué qui corresponde pleinement à notre objet. Enfin, la sur-représentation des doctorant·es par rapport aux docteur·es semble signaler que les second·es sont moins inséré·es dans les réseaux académiques mobilisés mais aussi dans le réseau de l'ANRT, ce qui peut en soi être considéré comme un résultat de l'enquête. Les thèses abandonnées (et les doctorant·es sortis de l'ESR et de ses réseaux) sont également très peu représentées.

En ce qui concerne les données, la temporalité de l'enquête implique un biais car l'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Les doctorant·es en première année de thèse ont donc très probablement vécu une situation particulière qui a pu influencer leurs réponses, notamment sur les conditions de travail, tandis que celles et ceux qui ont vécu d'autres périodes pouvaient prendre en compte et indiquer des conditions de travail pré-pandémie.

L'interprétation des données comporte elle aussi un certain nombre de limites, la plus importante étant la difficulté à établir une population de référence à laquelle comparer nos répondant·es. Nous avons souligné l'absence de données sur la population des Cifre en SHS (qui était aussi une des motivations de notre enquête), ce qui nous empêche de pondérer notre échantillon et d'attester de sa représentativité. Nous manquons également de points de comparaison avec les doctorats en général, réalisés avec un autre type de financement (contrat doctoral, autre emploi, ou sur fonds propres), ou encore avec les doctorats en Cifre non-SHS.

Enfin, les questions ouvertes et notre boîte mail de contact nous ont permis d'entrevoir le besoin d'un tel questionnaire, et des participant·es à l'enquête nous ont signifié tout le bien qu'elles et ils pensaient d'une telle démarche et en quoi elle était nécessaire pour rendre compte des spécificités de leurs conditions, ce qui encourage à poursuivre le travail entamé.

Présentation des répondant·es : qui sont les doctorant·es Cifre en SHS ?

Statut, inscription disciplinaire, genre et âge des répondant·es.

Une majorité de doctorant·es actuellement en Cifre

L'enquête a récolté **391 réponses** de chercheur·se·s en Cifre ou ayant fait l'expérience de la Cifre en sciences humaines et sociales. Des chercheur·se·s (n=91) d'autres disciplines (physique, science des matériaux, biologie...) ont également répondu à l'enquête suite à une relance générale de l'ANRT, mais nous n'avons pas pris en compte leurs réponses pour cette analyse, concentrée sur les SHS. Le fait d'obtenir 19% de réponses issues de disciplines hors SHS, quand bien même la diffusion et la présentation de l'enquête étaient explicitement orientées vers les SHS illustre d'emblée l'ancrage majoritaire du dispositif.

Parmi les répondant·es SHS, 203 sont actuellement en contrat Cifre, 64 ont terminé leur Cifre mais n'ont pas encore soutenu leur thèse, 118 sont docteur·es, et 6 ont arrêté la thèse au cours de sa réalisation.

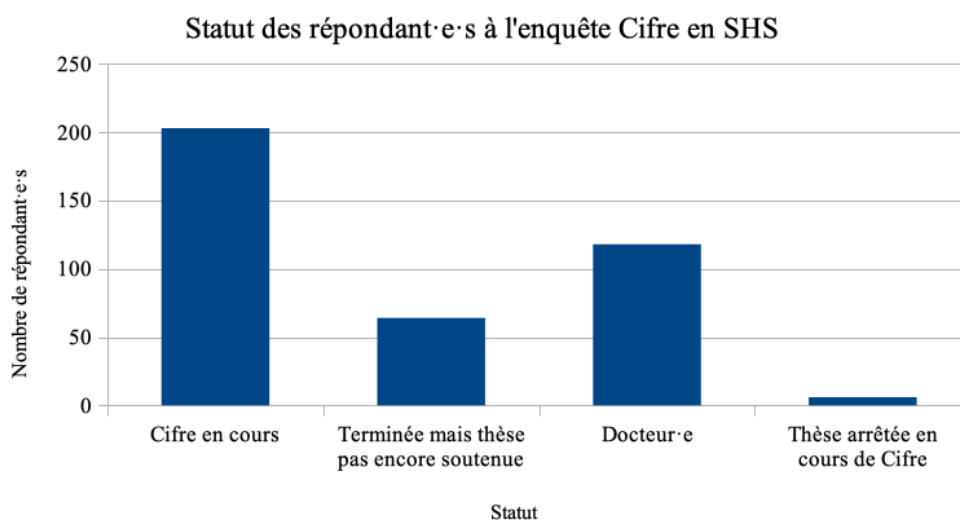


Figure 1. Statut des répondant·es à l'enquête Cifre en SHS (élaboration propre)

Par ailleurs, 82% ont démarré leur thèse entre 2010 et 2019 (et 15% en 2020 ou 2021). Plus précisément, 5 de nos répondant·es ont démarré leur thèse entre 1990 et 1999, 7 entre 2000 et 2009, 322 entre 2010 et 2019 et 58 en 2020 ou 2021. Le graphique ci-dessous montre la répartition des années de début du contrat Cifre. Ces données permettent de souligner que nos répondant·es ont pour beaucoup commencé leur Cifre relativement récemment avant la passation de l'enquête. Ainsi, près de 70% ont commencé entre 2017 et début 2021 (date de clôture de l'enquête).

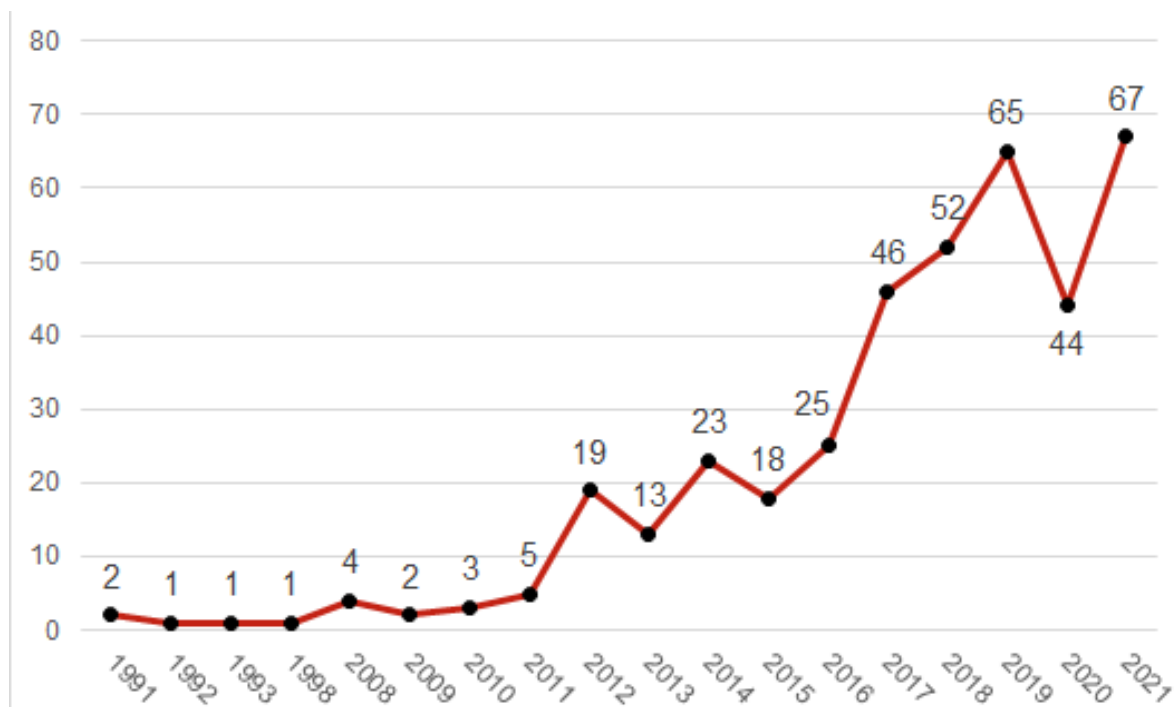


Figure 2. Répartition des répondant·es à l'enquête selon leur année de début de Cifre (élaboration propre)

Nous faisons l'hypothèse que la plus forte représentation de doctorant·es actuellement en Cifre s'explique par leur plus forte intégration dans les réseaux professionnels et disciplinaires de l'ESR. Cette répartition des répondant·es pourrait aussi signifier que les docteur·es ayant réalisé une Cifre sont moins présent·es dans les réseaux généralistes de l'ESR après leur soutenance. Ils·elles pourraient toutefois être inséré·es dans des réseaux spécifiques et ne pas fréquenter les réseaux sociaux et les listes de diffusion généralistes des SHS sur lesquelles nous avons diffusé l'enquête. Ainsi, l'enquête touche plus difficilement ceux ayant cessé de suivre l'actualité de la recherche et du doctorat en Cifre.

Plus de 20 disciplines de SHS représentées

Les disciplines représentées sont très variées. Les répondant·es sont principalement inscrit·es dans les champs disciplinaires de la sociologie (15% des répondant·es), du droit (12%), des sciences de gestion et des sciences de l'information et de la communication (SIC) (11% pour chacune). La science politique (8%), la psychologie (8%), la géographie (7%) et les sciences économiques (6%) sont également relativement bien représentées. Si l'enquête donnait la possibilité d'inscrire deux disciplines principales (« discipline 1 » et « discipline 2 »), les données précédentes et suivantes concernent la « discipline 1 » (la catégorie « autre » a été recodée) par souci de consolidation. De plus, seulement 40 répondant·es ont souhaité indiquer une seconde discipline de rattachement, dont 1/3 pour la sociologie.

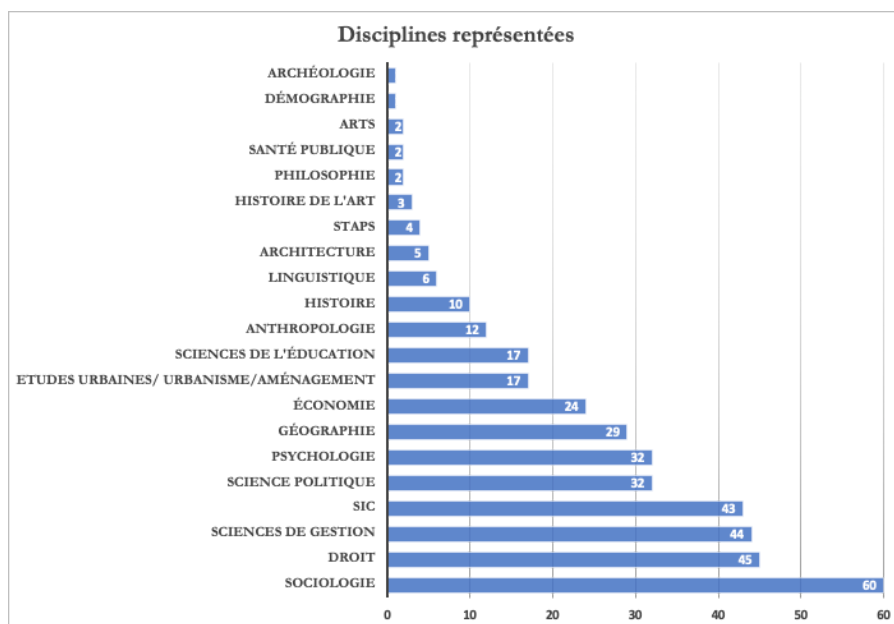


Figure 3. Répartition disciplinaire des répondant·es à l'enquête Cifre en SHS (élaboration propre)

Une requête via la base de recensement nationale *theses.fr* centrée sur cette même liste de disciplines renvoie 96.949 résultats (sur 326.299 toutes disciplines confondues). Leur distribution permet d'estimer l'adéquation de la représentation des disciplines dans notre échantillon. Ainsi, notre échantillon fait clairement une meilleure place à la sociologie, aux SIC et à la science politique par rapport à leur poids dans cet inventaire national ; tandis que l'économie et même le droit, bien que bien représentés, pèsent moins qu'ils ne le devraient. Les autres disciplines semblent représentées en accord avec leur représentation dans l'ensemble des thèses recensées. De manière générale, à l'exception de la science économique, les disciplines les plus représentées dans l'enquête sont aussi celles qui comptent le plus grand nombre de doctorant·es en Cifre en SHS⁶⁴. Le biais, déjà signalé (cf. 1.E. *Précautions méthodologiques et limites*), de nos canaux de diffusions de l'enquête et de nos relais doit également être rappelé ici.

Répartition géographique et type d'établissements d'inscription

La très grande majorité des répondant·es sont inscrit·es ou ont été inscrit·es dans une université à Paris ou en Région. Les inscrit·es à l'étranger sont quant à elles·eux très peu présent·es dans la population.

⁶⁴ Les disciplines les plus représentées sont les Sciences de l'information et de la communication (25% des thèses Cifre en SHS), le Droit privé et sciences criminelles (13%) et les Sciences de gestion (12%), suivies par les Sciences économiques (9,5%), la Psychologie ainsi que la Sociologie et démographie (7,9% chacune). Ces chiffres portent sur 2561 thèses Cifre en SHS entre 2012 et 2018. (cf. ANRT, « La recherche partenariale en SHS... », op.cit., p.2).

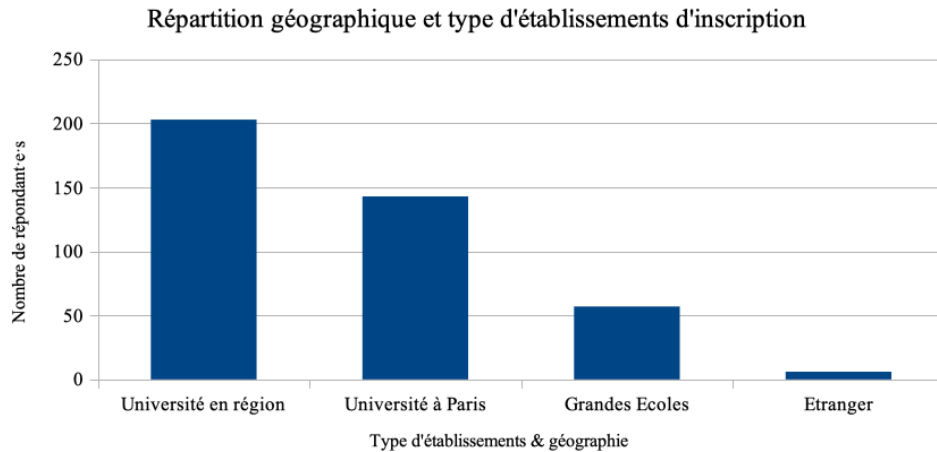


Figure 4. Répartition géographique et par type d'établissements d'inscription des répondant·es à l'enquête Cifre en SHS (élaboration propre)

Remarque : Le total dépasse 391 car il y a 18 doubles inscriptions, dont les 6 réponses « à l'étranger » qui sont des co-tutelles. Nous avons également 10 répondant·es qui font une co-tutelle entre une Université et une Grande École, et 2 entre une Université francilienne et une Université « en région ».

L'Ile-de-France est extrêmement surreprésentée dans les régions de résidence des répondant·es. L'écart concernant l'Ile-de-France entre les chiffres de la localisation de l'établissement d'inscription des répondant·es et ceux de la région de résidence montre que nombre de doctorant·es Cifre en SHS inscrit·es dans des universités en région habitent en Ile-de-France.

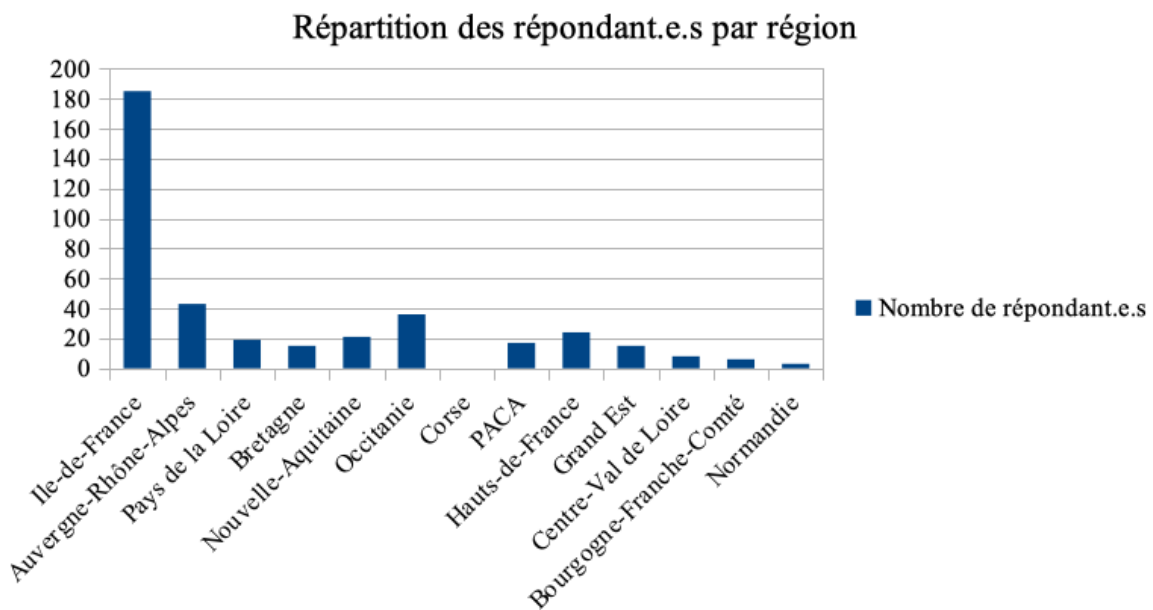


Figure 5. Répartition des répondant·es par région de résidence (élaboration propre)

Âge et genre des répondant·es

Ne s'écartant pas des tendances habituellement repérées dans l'ESR de manière générale⁶⁵, les répondant·es à l'enquête sont 60% de femmes et 40% d'hommes. 51% d'entre elles et eux ont entre 20 et 30 ans, 43% entre 30 et 40 ans. L'âge médian d'entrée dans le contrat Cifre est de 26 ans pour nos répondant·es.

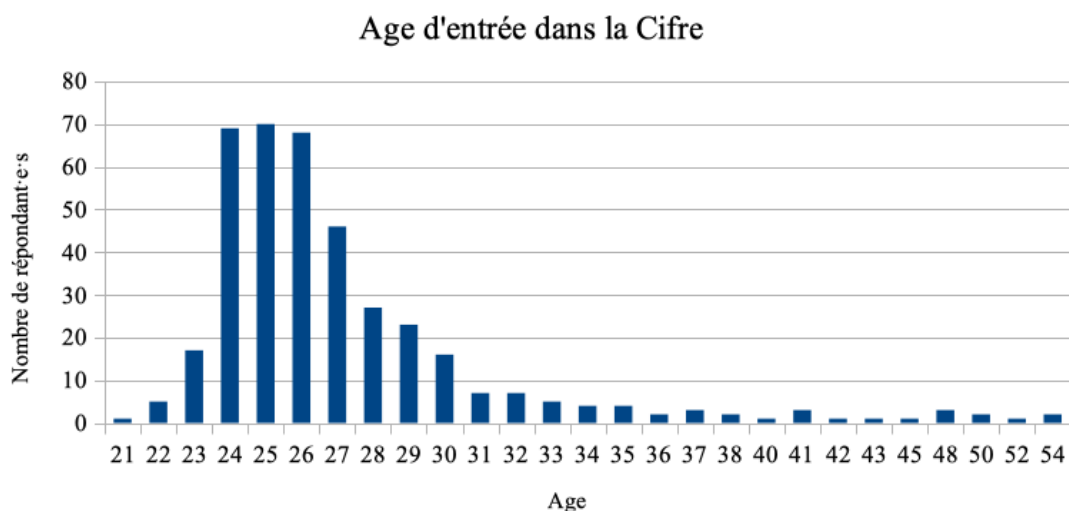


Figure 6. Répartition des répondant·es par âge d'entrée dans la Cifre (élaboration propre)

Comme le précise un rapport de l'Institut des Politiques Publiques⁶⁶, « les statistiques de la base Cifre de l'ANRT permettent [...] de dresser un portrait initial des caractéristiques des doctorants Cifre et de leur évolution. [...] Ces derniers ont principalement entre 23 et 28 ans à la date d'effet de leur Cifre, avec un pic à 24 - 25 ans. Cependant, on voit quelques étudiants plus âgés, ayant autour de trente ans, bénéficier chaque année de la Cifre » (p. 23).

Origine sociale et trajectoire des répondant·es

En toute fin de questionnaire, nous avons demandé aux répondant·es des informations sur les professions de leurs deux parents. Les multiples métiers et professions indiqués par celles·eux-ci ont été recodés pour correspondre aux 8 professions et catégories socioprofessionnelles couramment employées par l'INSEE⁶⁷.

⁶⁵ VOURC'H, Ronan, « Les doctorants - Profils et conditions d'études », Observatoire de la vie étudiante, note n°24, Juin 2010.

⁶⁶ GUILLOUZOUIC, MALGOUYRES, 2020, op. cit.

⁶⁷ INSEE, PCS 2003, accessible [ici](#).

Profession des parents

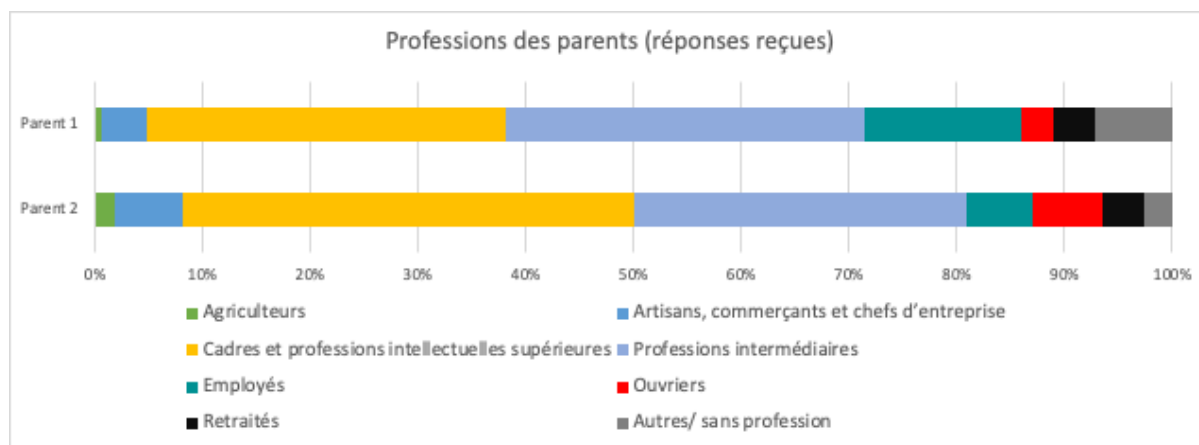


Figure 7. Répartition des répondant·es en fonction de la PCS de leurs parents (élaboration propre)

De façon analogue à la population générale des doctorant·es (toutes disciplines confondues) telle qu'étudiée par l'Observatoire des inégalités (OI, cf. tableau suivant), on constate que nombre de nos répondant·es ont une origine socioéconomique plutôt favorisée : les 3/4 d'entre elles·eux ont au moins un parent « cadre », « profession intellectuelle supérieure » ou « profession intermédiaire ». Bien que les méthodologies de comptage diffèrent entre notre enquête et celle de l'OI, notamment en matière de « retraités »⁶⁸, on constate que nos répondant·es ont plus souvent un ou deux parents issus des professions intermédiaires (jusqu'à 30%) vis-à-vis de la population générale (11%). La proportion « d'employé·es » est également plus importante dans notre échantillon (15% pour le parent 1, contre 8.7% dans la population étudiée par l'OI).

Bien que nos données demeurent superficielles sur ce point, nous avons été surpris·es de constater ces différences de proportions. Partant de ce point précis, on pourrait explorer l'hypothèse d'une Cifre ouvrant d'autres accès au doctorat en comparaison aux voies académiques comme le contrat doctoral, et en tout cas creuser les récits de vie des doctorant·es Cifre pour mieux comprendre l'influence de leur milieu dans la décision d'entreprendre une thèse (notamment quand l'entourage personnel ne contient pas de docteur·e ou de chercheur·se).

Origine sociale des étudiant·es à l'université selon l'OI

⁶⁸ Ce re-codage a été réalisé à l'aide de la nomenclature INSEE, en rapprochant les données fournies par les répondant·es des catégories les plus proches dans la nomenclature. Notons que le questionnaire ne précisait pas de date pour situer le statut des parents, et certain·es ont ainsi précisé la profession avec la mention retraité·e. Nous avons fait le choix d'inclure la profession dans la catégorie « active » et non en « retraite ». Sont conservés en catégorie « retraités » les parents pour lesquels aucune autre précision n'a été donnée.

Origine sociale des étudiants à l'université par cursus			
Unité : %			
	Licence	Master	Doctorat
Agriculteurs	1,4	1,7	1,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,9	7,4	6,5
Cadres supérieurs	29,3	40,2	40,3
Professions intermédiaires	16,0	13,5	11,0
Employés	19,8	12,8	8,7
Ouvriers	12,3	8,5	5,9
Retraités, inactifs	13,3	16,0	26,2
Ensemble	100	100	100

Lecture : 12,3% des étudiants en licence ont des parents ouvriers.

Source : ministère de l'Éducation nationale – Données 2019-2020 - © Observatoire des inégalités

Figure 8. Origine sociale des étudiant·es à l'université par cursus (élaboration Observatoire des Inégalités)⁶⁹

Formation initiale

En matière de formation initiale, on constate une répartition assez équitable entre nombre de masters professionnels (n=235) et nombre de masters recherche (n=233) détenus par nos répondant·es (en comptant les répondant·es possédant plus d'un master). 29% (n=115) de notre échantillon a obtenu au moins un master dans une grande école. Enfin, 19% de l'échantillon (n=74) a obtenu au moins deux masters.

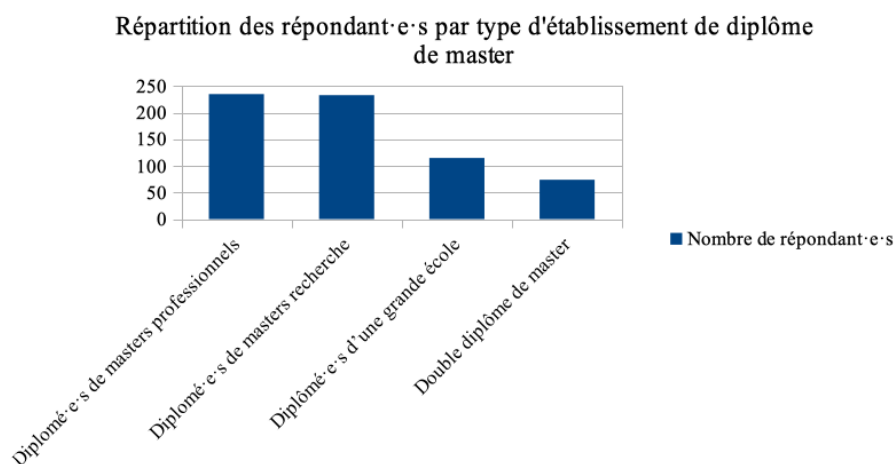


Figure 9. Répartition des répondant·es à l'enquête par type d'établissement dans lequel iels ont obtenu leur(s) master(s) (élaboration propre)

⁶⁹ Observatoire des inégalités, « Les milieux populaires largement sous-représentés dans l'enseignement supérieur », 6 septembre 2021 (URL : <https://www.inegalites.fr/Les-milieux-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur>, consulté le 24 septembre 2021).

Nos répondant·es en SHS semblent relativement proches des doctorant·es Cifre en général : en comparaison de données historiques sur la population générale des Cifre fournies par une récente enquête de l'IPP⁷⁰, on constate en effet que ces doctorant·es sont généralement diplômé·es d'un master recherche mais aussi de masters professionnels ou d'écoles d'ingénieur·es (compréhensible du fait de l'ancrage historique du dispositif autour de la R&D).

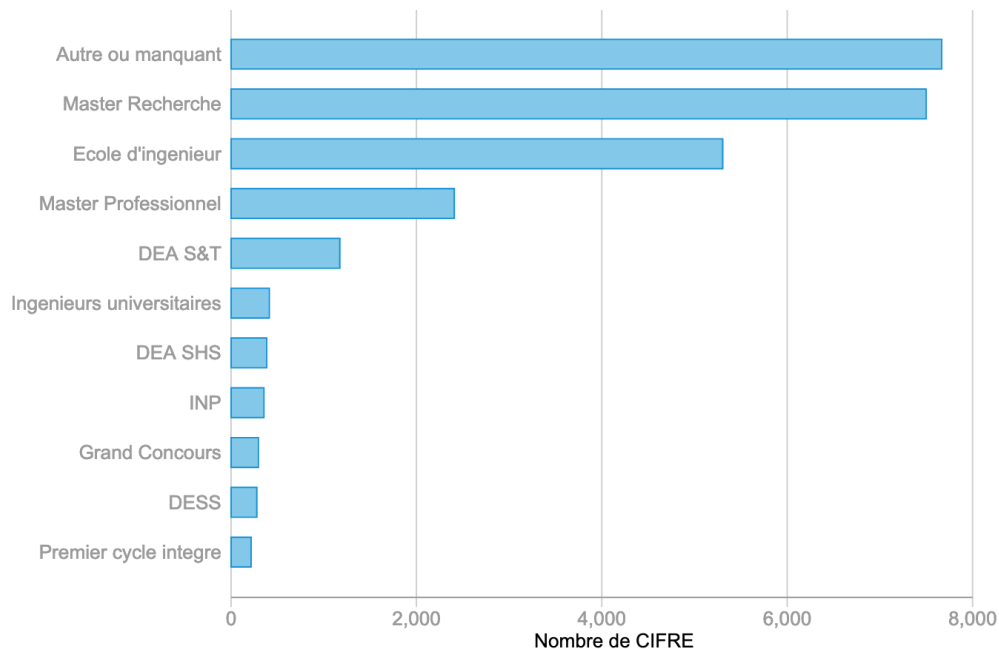


Figure 10. Répartition des doctorant·es Cifre (toutes disciplines confondues) par type de diplôme obtenu avant le début du contrat Cifre (élaboration IPP)⁷¹

De façon analogue, on pourrait se poser la question de la fibre « R&D » en SHS qui amèneraient certain·es diplômé·es de masters professionnels (GE et universités) à s'investir dans un projet de recherche sans avoir mené de premier projet d'une moindre ampleur (en master) ou écrit de mémoire de recherche.

Cette hypothèse doit cependant être considérée à la lumière d'une autre donnée. A la question « auriez-vous fait une thèse si vous n'aviez pas fait de Cifre », 31% des diplômé·es de master recherche répondent oui, contre 22% des masters professionnels, une différence illustrant la détermination plus forte des masterant·es recherche à réaliser un doctorat, quel que soit le financement.

Statut avant l'entrée en Cifre

L'année avant leur entrée en Cifre, 52% des répondant·es sont étudiant·es, et 41% ont un emploi salarié. Une grande partie (n=110) des postes indiqués avant l'entrée en Cifre semble correspondre à des emplois de production intellectuelle dans des structures diverses (consultant·e, chargé·e de mission, ingénieur·e d'études), ce qui suggérerait *a priori* que la Cifre s'inscrit pour une partie de l'échantillon dans la continuité d'un début de vie professionnelle hors

⁷⁰ GUILLOUZOUIC, MALGOUYRES, 2020, op.cit., p. 26.

⁷¹ Ibid.

de l'enseignement supérieur (et non en substitution de « petits boulots » : seuls 31 répondant·es déclarent être à la fois étudiant·es et salarié·es, sur 162 salarié·es).

Nous ne disposons en revanche pas d'informations quant aux motifs de l'engagement dans ce premier emploi : s'agit-il d'attendre un financement doctoral ? Ou au contraire de démarrer une vie active, dans laquelle la Cifre se manifeste ensuite comme une opportunité inattendue, déclenchée une fois la structure d'accueil rejointe ? L'enquête semble suggérer le contraire, dans la mesure où seulement 15% du total des répondant·es a entendu parler du dispositif par la structure d'accueil (quand ils ou elles étaient en stage, par exemple), contre 33% par leur directrice ou directeur de recherche, 23% par bouche à oreille et 26% par des recherches autonomes (les données étant relativement proportionnelles quand on les prend sur la population des « salarié·es » avant l'entrée en Cifre, avec une légère augmentation du nombre de répondant·es ayant été mis au courant de l'existence du dispositif par la structure d'accueil [environ 17%]).

Les structures d'accueil : où se sont déroulées les thèses Cifre en SHS ?

Le secteur privé dominant, les collectivités locales et les associations bien représentées

Parmi les réponses à l'enquête, les différents types de structure sont plutôt bien représentés, ainsi que le récapitule le graphique ci-dessous. La majorité des thèses Cifre en SHS recensées via cette enquête s'effectuent dans le secteur privé marchand (orange ; 58%), le secteur public (bleu ; 19%) ou le secteur privé associatif (vert ; 19%). On constate aussi qu'elles tendent à s'effectuer dans des entreprises, grandes ou moyennes. Les TPE ou les associations à rayonnement local ne représentent que 17% (11% et 6% respectivement) des structures accueillant des répondant·es.

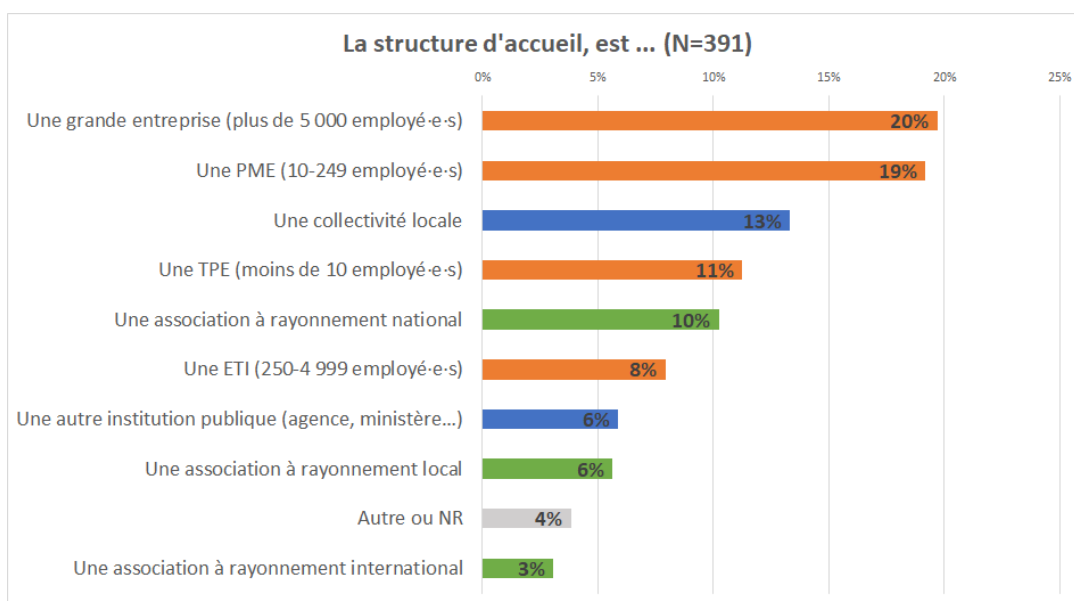


Figure 11. Répartition des structures d'accueil des répondant·es (élaboration propre)

De façon plus surprenante au vu du positionnement du dispositif Cifre en SHS, notamment depuis l'ouverture du dispositif aux collectivités et associations en 2006, on constate que c'est bien le secteur privé qui emploie le plus de Cifre, et d'autant plus le secteur privé lucratif, qui reste majoritaire, même à partir des années 2010. Nos données nuancent ainsi les enquêtes de l'ANRT qui présentent les PME du secteur tertiaire comme correspondant « tout naturellement » aux « disciplines scientifiques SHS »⁷².

Une singularité des Cifre en SHS en matière de structures d'accueil ?

Les Cifre en SHS sont singulières en matière de type de structures d'accueil vis-à-vis de la population générale des Cifre. D'après les données fournies par l'ANRT pour l'année 2018, dernière année disponible, il est possible d'estimer que les presque 1500 Cifre délivrées annuellement (toutes disciplines confondues) se répartissent ainsi : 40% dans des grandes entreprises de plus de 5.000 salarié·es ; 40% dans des entreprises de moins de 250 salarié·es ; 15% dans des entreprises entre 250 et 5000 salarié·es et 5% en collectivités. Parmi les 40% d'entreprises de moins de 250 salarié·es, 39% (n=217) sont des TPE de moins de 10 salarié·es. Cette répartition d'ensemble reste peu ou prou stable sur la période observée dans ce rapport (2012-2018)⁷³ ; elle ne distingue pas le secteur associatif. Par rapport à l'ensemble des Cifre, les Cifre en SHS se distinguent ainsi par une plus forte présence des entreprises de plus petite taille et des collectivités territoriales.

De plus, une majorité des structures d'accueil sondées via les personnes participant à l'enquête sont nouvelles dans le dispositif : 56% n'avaient pas embauché de Cifre auparavant. Cette donnée reste cependant très variable selon la taille et le type de structure. En effet, les trois-quarts des grandes entreprises ou les deux-tiers des collectivités locales avaient, au contraire, déjà accueilli des Cifre avant la personne participant à notre enquête. Nous retrouvons ainsi une donnée observable parmi l'ensemble des Cifre : une tendance à une certaine concentration des Cifre parmi des groupes qui ont tendance à sur-consommer le dispositif. C'est ainsi qu'une centaine de grandes entreprises peut compter pour 40% des Cifre annuellement signées, tandis qu'il faut 550 PME pour aboutir au même pourcentage. Là encore, une particularité des Cifre en SHS est d'avoir étendu cette logique aux collectivités locales. Elle s'observe par ailleurs dans les mécanismes d'appels à projets mis en place par ce type de structure, amenant à la mise en place de positions Cifre récurrentes au sein de certaines administrations (par exemple des grandes villes ou des conseils régionaux)⁷⁴.

⁷² ANRT, 2016, *Regards croisés...*, op. cit., p.6.

⁷³ ANRT, *Présentation du dispositif Cifre*, 2019, 46 p. (URL : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/presentation_type_Cifre_2019.pdf, consulté le 4 novembre 2021), p.17-18.

⁷⁴ Ce phénomène de contractualisation récurrente n'est pas propre à la Cifre : parmi les 10% de réponses « autres » dans la recherche d'autres types de financements, un tiers concernent des collectivités territoriales, autant que pour les ANR et Instituts de recherche.

Comment entre-t-on en Cifre ?

L'information en amont sur la Cifre

L'enquête laisse voir une forte place de l'informel dans la découverte même de l'existence de la possibilité d'une Cifre. Ainsi, les futur·es doctorant·es **entendent principalement parler de la Cifre** par leur directeur·trice (33%), font des recherches autonomes (27%) ou par bouche à oreille (22%).

Par contre, la place des structures, si elle reste importante, est à relativiser, car **44,5% des répondant·es ne connaissaient pas la structure** qui accueillerait leur Cifre. 38,5% y étaient déjà impliquées (stage, salariat.), 17% la connaissaient mais n'y travaillaient pas.

Pour près de la moitié (48%) des répondant·es, leur **directeur·trice avait déjà encadré une Cifre**. Dans cette optique, c'est la connaissance du dispositif qui peut faciliter l'accès à la Cifre, de même qu'une expérience antérieure de la Cifre au sein de la structure d'accueil, ici, 43% des structures avaient déjà employé des Cifre. Ainsi, des directeurs ou directrices de thèse et certaines structures peuvent devenir des maillons dans la transmission des Cifre.

Pour aller plus loin, il pourrait ici être intéressant de recueillir des données pour jauger d'une certaine spécialisation de quelques relais, côté laboratoires ou entreprises, qui encadreraient plus de Cifre que d'autres.

Motivations : des raisons scientifiques plutôt qu'économiques

Ces données d'insertion sont éclairantes, dans la mesure où l'ANRT promeut en parallèle les Cifre comme un dispositif permettant une meilleure insertion des doctor·es, grâce à la connaissance de la structure, qui peut ensuite recruter un·e jeune doctor·e et/ou à l'expérience accumulée au cours du doctorat, qui permet de candidater sur ce marché de l'emploi non académique. Or, nous avons ici **une proportion non négligeable de salarié·es a priori déjà en poste** qui compte pour 41% des réponses. Parmi ces salarié·es, les deux-tiers avaient un revenu mensuel d'au moins 1500€. L'ensemble déclare avoir souhaité en premier lieu et en majorité « **travailler sur un sujet qui les intéresse scientifiquement** » (57%), plutôt que pour « augmenter [leur] qualification professionnelle » (22%), ou pour « avoir une source stable de revenus » (9%). On retrouve les mêmes proportions et la **même logique chez les 59% qui étudiaient** l'année avant la Cifre : 60% déclarent s'investir prioritairement pour traiter un sujet qui les intéresse de façon scientifique. Seuls 6% des répondant·es déclarent avoir cherché avant tout une source de revenus stables.

Autrement dit, du point de vue des motivations à l'entrée en Cifre, **la perspective d'une meilleure employabilité est déclarée de façon négligeable**. S'il est certain que ces facteurs (intérêt scientifique, emploi stable, qualification) sont profondément mêlés et que leur hiérarchisation n'est qu'une image fragile, soumise à de forts biais, il faut néanmoins noter que dans la Cifre, c'est le travail scientifique lui-même qui est retenu comme motivant l'engagement (et le discours à son propos) des répondant·es, avant un gain de compétences ou une insertion facilitée sur le marché de l'emploi.

Dans la mesure où la Cifre peut impliquer des changements en termes de trajectoires de carrières dans les structures d'accueil mais aussi en termes de rémunération, il serait intéressant de pouvoir approfondir au-delà de cette enquête cette question des raisons qui poussent à s'orienter dans la thèse Cifre si un emploi était déjà assuré par ailleurs : quelles représentations associées au doctorat, au travail scientifique, aux perspectives d'évolution futures entourent cette décision ?

Notre enquête en fournit un aperçu. Les projets professionnels annoncés par les répondant·es sont variés au possible, ainsi un tiers déclarent simplement « ne pas en avoir », tandis que celles et ceux qui avancent une réponse se répartissent en trois groupes équivalents, entre un projet de travailler dans l'ESR (37%), dans la recherche dans le secteur privé (32%) ou dans le privé hors recherche (33,5%). La Cifre agrège ainsi les desseins les plus disparates possibles, du point de vue de l'envie de poursuivre, ou non, une carrière dans la recherche publique ou privée.

Le projet scientifique en Cifre : un cadre négocié

Seulement 13% des répondant·es ont répondu à un projet établi par la structure d'accueil et/ou le laboratoire, ce qui tend à signaler une certaine rareté de cette modalité, ce qui est peut-être une spécificité des thèses en SHS. La voie la plus fréquente, pour 57%, est la construction du projet en concertation avec la structure d'accueil et/ou le laboratoire.

A l'inverse, dans 28% des cas le projet de recherche a été développé avant de rechercher un financement. Autrement dit, la norme est de décider et d'élaborer ensemble la Cifre et le projet. Un financement Cifre qui vient soutenir un projet déjà développé, soit par la structure ou le·a futur·e doctorant·e, est le cas minoritaire.

Néanmoins, recourir à la Cifre signifie bien que certains éléments peuvent être imposés aux doctorant·es, en particulier l'objet de recherche et le terrain de recherche, mais aussi la ou les personnes en charge de la direction de thèse. Ainsi, 39% indiquent que des éléments étaient imposés par la nature du financement, 31% indiquent que rien ne leur a été imposé, 15% indiquent que les éléments n'ont pas été « imposés » mais que le projet a été discuté, ou qu'ils et elles ont adapté le projet a priori pour qu'il convienne aux besoins de la structure.

Dans l'ensemble, 58% déclarent avoir construit le projet en concertation avec la structure d'accueil ou le laboratoire, 28% avoir leur propre projet de recherche préparé en amont de la recherche d'un financement et 13% avoir répondu à un appel à candidature sur un projet Cifre déjà établi par une structure d'accueil ou un laboratoire.

Enfin, en plus de cette négociation du cadre de recherche et d'emploi, il apparaît que le **temps de traitement de la demande de Cifre** est conséquent. Dans notre échantillon, ce temps a été inférieur à trois mois pour 16%, tandis qu'il a été de **plus de cinq mois pour 62%**, pour qui, faute de ressources, cela peut potentiellement retarder la réalisation du travail de thèse. Si on tient compte de l'obligation d'inscription préalable en école doctorale, alors un décalage peut exister entre l'année d'inscription en thèse et le démarrage effectif de la Cifre.

Les conditions d'embauche et les salaires en Cifre

Plusieurs questions traitent des conditions d'embauche des doctorant·es Cifre ayant répondu à l'enquête. Ils et elles sont d'abord 84% à avoir été recruté·es en CDD de trois ans, contre 16% en

CDI. Un quart (24%) ont également dû renoncer dès l'embauche à la prime de précarité, quand 47% n'y ont pas renoncé et 29% ne savent pas ce qui figure dans leur contrat à ce sujet.

Le salaire d'embauche suit une décroissance linéaire. 35% des doctorant·es Cifre en SHS sont embauché·es au minimum. La part décroît ensuite avec l'augmentation du salaire d'embauche : ils et elles sont 23% à toucher entre 1500 et 1700€, 18% entre 1700 et 1900, 16% entre 1900 et 2200 et 8% plus de 2200€. Il est à noter que seulement 27% des doctorant·es Cifre auront une augmentation pendant la Cifre, la négociation de départ fixe donc quasi définitivement le salaire. Nous détaillons dans les deux graphiques ci-dessous les salaires en fonction de la structure d'accueil, puis en fonction de la discipline

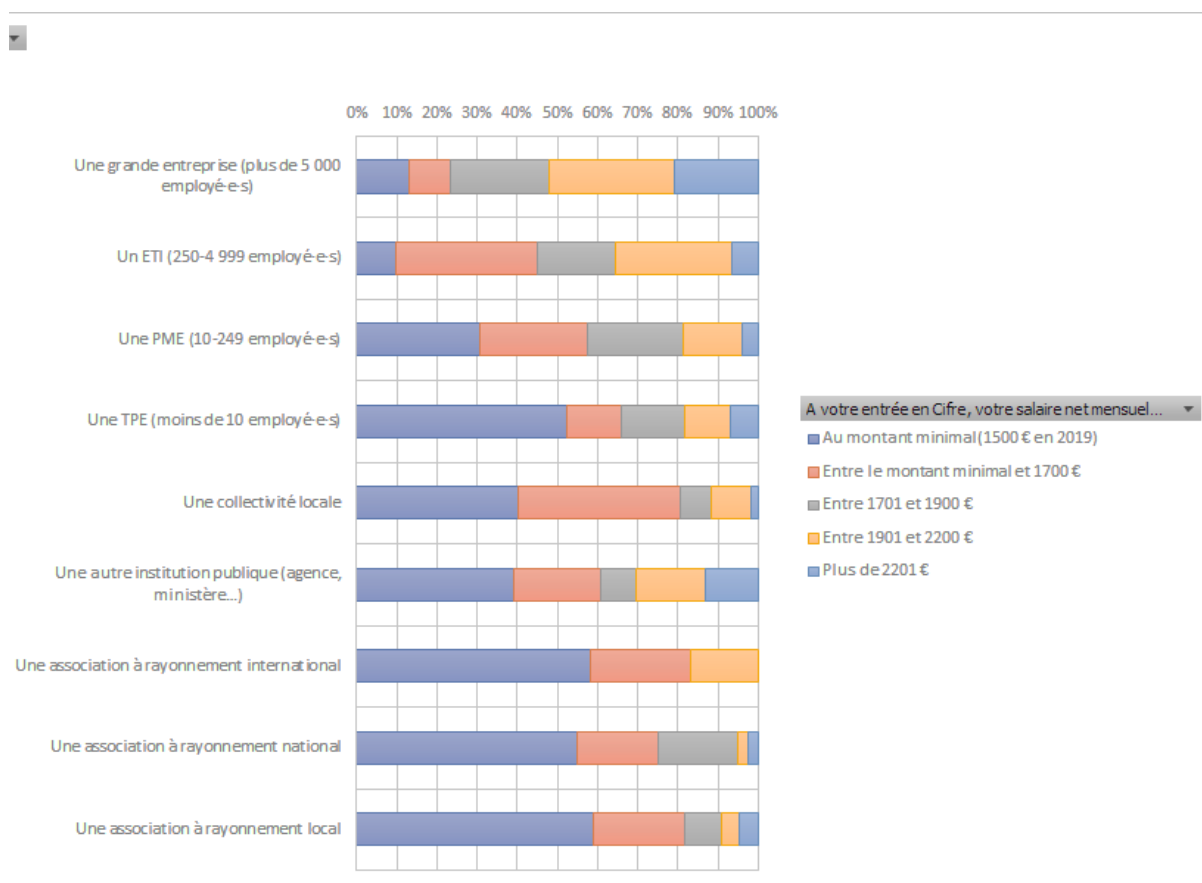


Figure 12. Proportion des niveaux de salaire selon le type de structure d'accueil (élaboration propre)

Par rapport au type de structure, du strict point de vue du salaire, les conditions en Cifre sont les plus avantageuses au sein des grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire, beaucoup moins au sein des associations et des TPE. Les collectivités territoriales constituent un espace intermédiaire.

Les associations paient moins les doctorant·es Cifre, et ce quels que soient leur taille et leur rayon d'action : environ 80% des doctorant·es Cifre dans ce type de structure touche 1700€ ou moins, comparé à environ 48% en moyenne pour les doctorant·es Cifre en entreprise. En collectivité territoriale, les salaires sont également à 80% en dessous de 1700€, mais les associations se contentent davantage du minimum légal. Pour les doctorant·es effectuant leur Cifre en

entreprise, dans ce cas la taille de la structure importe : 23% des doctorant·es Cifre en GE touchent moins de 1700€, alors qu'ils et elles sont 68% à toucher un montant équivalent en TPE.

Dans l'ensemble, les salaires des Cifre demeurent fortement plafonnés. Un site de recrutement pour cadres et jeunes diplômés annonce qu'en 2019, le salaire médian associé aux offres d'emploi ouvertes aux jeunes diplômé·es est de 38.000 € (bruts annuel), soit davantage que le salaire maximal de notre échelle. La subvention associée à la Cifre ne sert ainsi pas d'argument pour mieux rémunérer les jeunes diplômé·es embauché·es sous ce statut. Les 14.000 € de subvention de l'ANRT pourraient permettre d'embaucher au salaire médian relevé, pour faire porter le coût effectif à 24.000€. Mais la situation courante est au strict inverse, les structures employeuses proposent des salaires à 24.000€ pour un coût effectif de 10.000€ hors cotisations patronales. A ce coût déjà moindre, il faut tenir compte de la potentielle éligibilité au CIR (Crédit d'impôt recherche), en particulier pour les grandes entreprises. Si on ajoute le fait que la Cifre permet de dissocier recours au CDD et versement d'une prime de précarité (c'est le cas pour la moitié de l'échantillon), alors nos mesures convergent pour confirmer qu'un·e doctorant·e Cifre est assurément une embauche rentable, et ce même pour les 10 à 20% d'employeurs qui délivrent des salaires conformes à la médiane.

Dans le graphique ci-dessous, en recoupant salaires et disciplines (dans celles qui comptent plus de 20 réponses), on remarque un écart important entre les doctorant·es Cifre inscrit·es en science politique, sociologie et géographie, et les autres. Les doctorant·es des trois premières disciplines ont une échelle de répartition des salaires relativement identique (environ 85% des doctorant·es touchent moins de 1900€). Une deuxième catégorie de disciplines regroupant SIC, psychologie, économie et droit regroupe environ 68% de ses doctorant·es à moins de 1900€. Les sciences de gestion font exception : seulement 50% des doctorant·es de cette discipline touchent moins de 1900€.

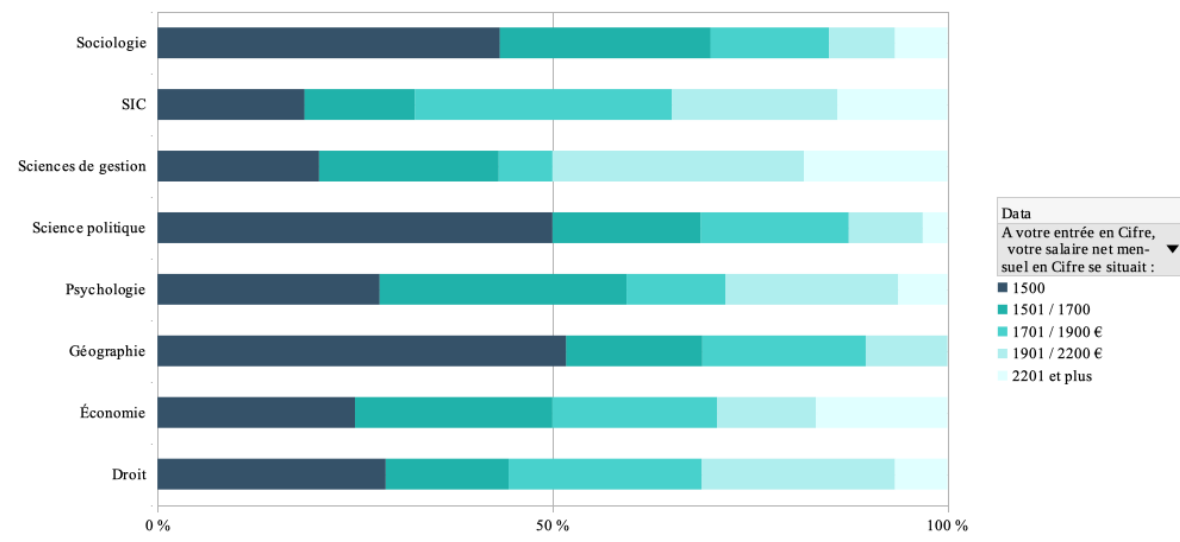


Figure 13. Proportion des niveaux de salaire selon la première discipline déclarée (élaboration propre)

Enfin, outre la discipline d'appartenance, le salaire est aussi potentiellement influencé par des attributs individuels liés à la trajectoire scolaire préalable du·de la doctorant·e Cifre. Ainsi, à

partir de nos données, il ressort qu'un diplôme à l'université (plutôt que grande école) et en recherche (plutôt que professionnel)⁷⁵ tend à tirer le salaire d'entrée en Cifre vers le bas. A l'inverse, le fait d'avoir un double diplôme, d'être passé par une grande école et d'avoir un master professionnel va le tirer vers le haut.

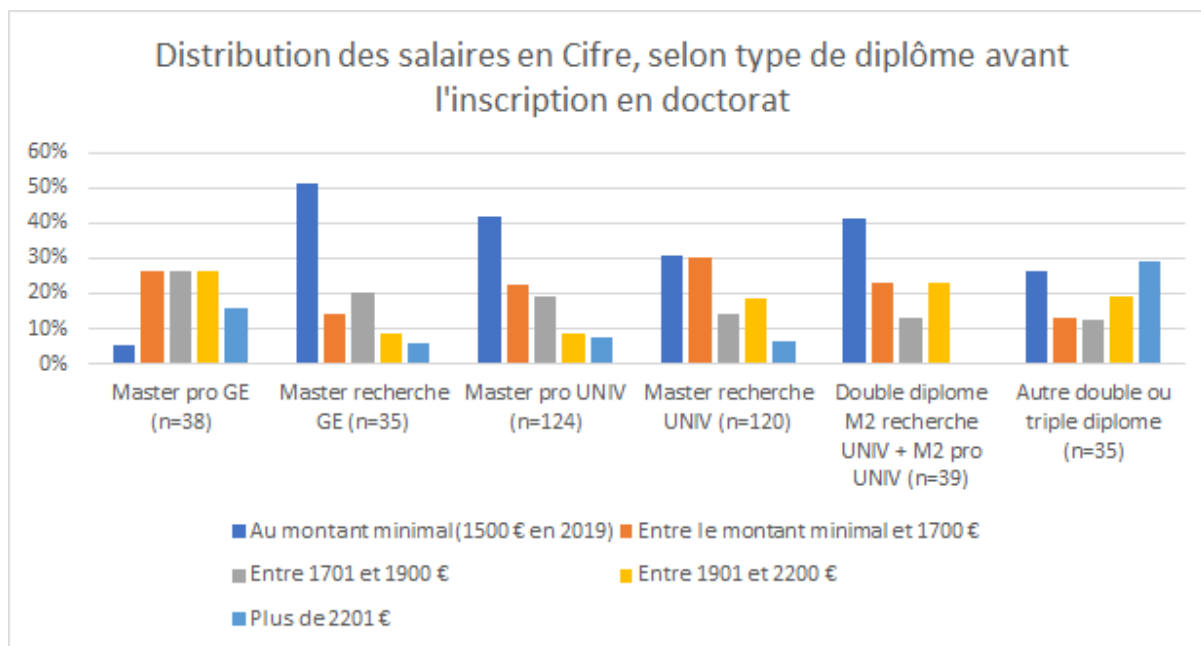


Figure 14. Répartition des niveaux de salaire selon le diplôme obtenu avant le doctorat (élaboration propre. GE: Grande école)

⁷⁵ Rappelons que pour la majorité des répondant·es, au vu de leur date d'inscription, cette distinction ne devrait plus être faite par rapport à la possibilité d'inscription en doctorat, néanmoins des différences demeurent bien notables.

Surface des salaires selon nombre ou type de diplôme

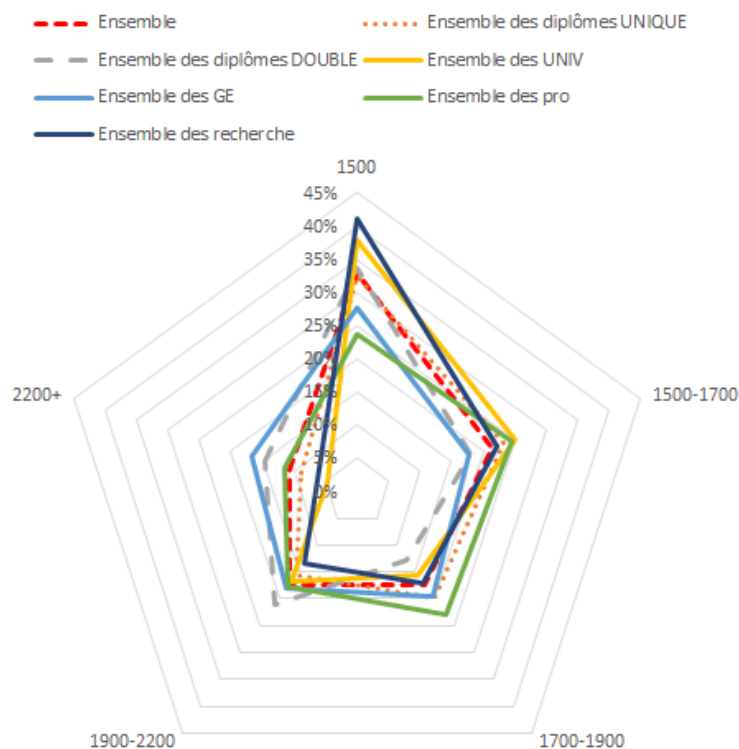


Figure 15. Répartition des niveaux de salaire selon le diplôme obtenu avant le doctorat (élaboration propre)

Ces effets se retrouvent au-delà des variations attribuables au type de structure. Néanmoins la structure de l'échantillon encadre la significativité des résultats : les mesures les plus solides sont l'opposition entre M2 professionnel et M2 recherche en université et l'opposition plus générale entre grande école et université. Dans ces deux oppositions, ce sont les premiers termes (PRO ou GE) qui semblent disposer à l'obtention d'un meilleur salaire initial. Ce trait se confirme si on considère la capacité à obtenir une augmentation de salaire pendant la Cifre, pour laquelle seul le facteur « pro » est distinguant (+10 pts par rapport à moyenne de l'ensemble ; +17 pts par rapport aux diplômées d'un master recherche). Ces différences peuvent être reliées à d'autres points de la présente analyse concernant les anticipations liées à l'après-thèse et le projet professionnel poursuivi⁷⁶.

Pour en revenir aux conditions d'embauche, on s'est intéressé·es aux autres droits et avantages associés au fait de contracter une Cifre. D'abord, la prise en charge des frais de transport, qui ne concerne que 72% de l'échantillon, soit un chiffre encore trop peu élevé pour une obligation légale, par ailleurs plutôt bien intégrée sur le marché du travail ; ce sont d'abord les TPE, avec 61,4% qui prennent en charge et les associations internationales (41,7%) qui abaissent cette moyenne. La différence entre l'attendu et la réalité est encore plus grande pour la prise en charge

⁷⁶ Une analyse plus qualitative serait nécessaire pour déterminer si ces variations dans les salaires accordés par les structures s'expliquent du fait d'une reconnaissance différenciée des valeurs des diplômes par les structures d'accueil, d'une reconnaissance d'une expérience professionnelle passée ou de compétences spécifiques du ou de la doctorant·e, ou encore de sa capacité à négocier son salaire d'embauche. L'ensemble de ces différents éléments étant probablement liés.

des frais d'inscription en doctorat, qui n'est déclarée que par 20,5% des réponses. De façon plus satisfaisante du point de vue du droit des jeunes travailleurs·ses, 64% citent l'accès à une mutuelle, 57% la prise en charge de frais professionnels, 47% l'accès à des titres restaurants et seulement 5% de possibles primes ou intéressement.

La mesure subjective de satisfaction vis-à-vis de leur situation financière divise l'échantillon en deux. Une majorité l'estime confortable (55%), tandis qu'elle est seulement tenable (37%), voire inconfortable (7%) ou intenable (1%) pour les autres. Cette distribution subjective est strictement cohérente avec l'échelle objective des revenus. Les 1% sont tous·tes au salaire minimum, les 7% sont tous·tes en-deçà du barreau médian, et au-delà de 2201€ quasi tous·tes livrent un ressenti confortable.

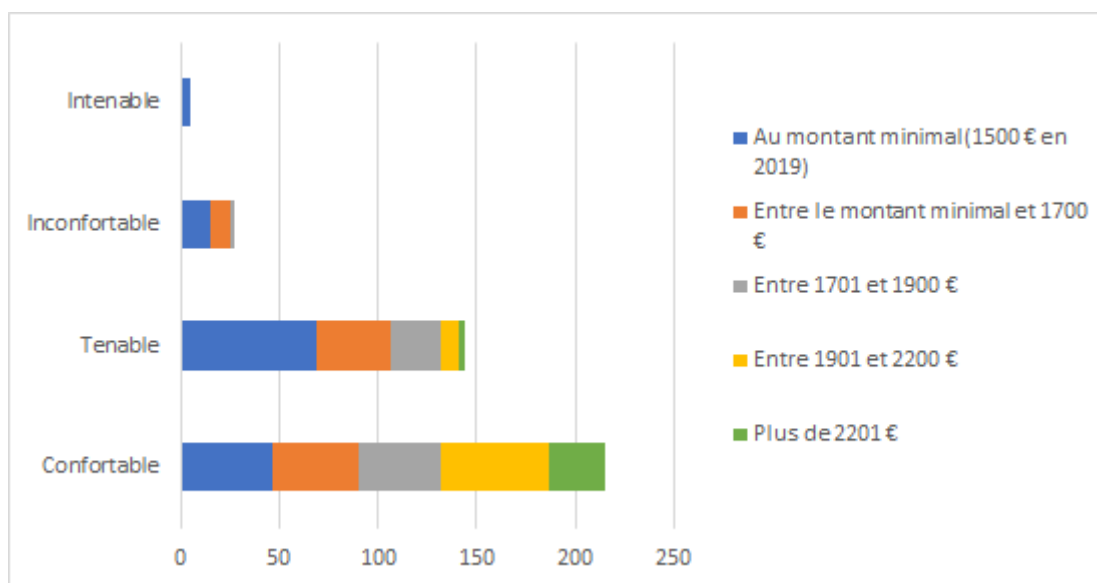


Figure 16. Auto-évaluation des répondant·es de leur situation financière pendant la Cifre (élaboration propre)

Ces échelles de salaire sont aussi à comparer avec les données fournies par l'ANRT, par exemple sur « l'ensemble des Cifre acceptées en 2018 »⁷⁷. Nous convertissons nos données de façon approximative au format « annuel brut » en multipliant la valeur médiane de nos catégories par 12 (mois, année), puis par 1,3 (net, brut), et obtenons ce différentiel. A noter que la donnée « toutes disciplines » englobe les SHS, et que donc l'écart réel est encore plus élevé que ce que nous observons.

	Echantillon Cifre SHS (n=391)	Nouvelles Cifre en 2018 (toutes disciplines)
23400	34,8%	10%
24960	23,3%	30%
28080	17,6%	11%
31980	16,4%	37%

⁷⁷ https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/presentation_type_Cifre_2019.pdf, p.16

34335,6	7,9%	12%
---------	------	-----

Tableau 2. Différence de paie, Cifre SHS / Cifre (élaboration propre)

Notre échantillon est ainsi **nettement moins bien rémunéré qu'un échantillon annuel établi sur l'ensemble des disciplines confondues**. Malheureusement, l'ANRT ne donne pas de données sur le différentiel par disciplines permettant de mieux situer notre échantillon au sein des Cifre en SHS, mais le résultat semble important : les Cifre SHS sont tendanciellement moins bien rémunérées que les autres disciplines ; l'écart se fait surtout par la prévalence des plus bas niveaux de salaires parmi les SHS, tandis que dans l'ensemble des disciplines, les paliers intermédiaires sont davantage investis (30% 25k ; 37% 35k).

Le salaire Cifre au prisme du genre

Nous nous sommes également demandés si le salaire en Cifre pouvait être influencé par le sexe des doctorant·es. Une analyse rapide permet de constater qu'en valeur absolue et en proportion, les femmes tendent à être moins bien payées que les hommes. Près de 38% de répondantes sont payées au salaire minimum, contre 31% de répondants. La proportion s'inverse de l'autre côté de notre échelle de salaires, avec 28% d'hommes payés plus de 1900 euros contre seulement 20% de femmes. La possibilité de négocier son salaire de doctorat, ouverte par la Cifre, semble donc plus profiter aux répondants qu'aux répondantes en matière financière.

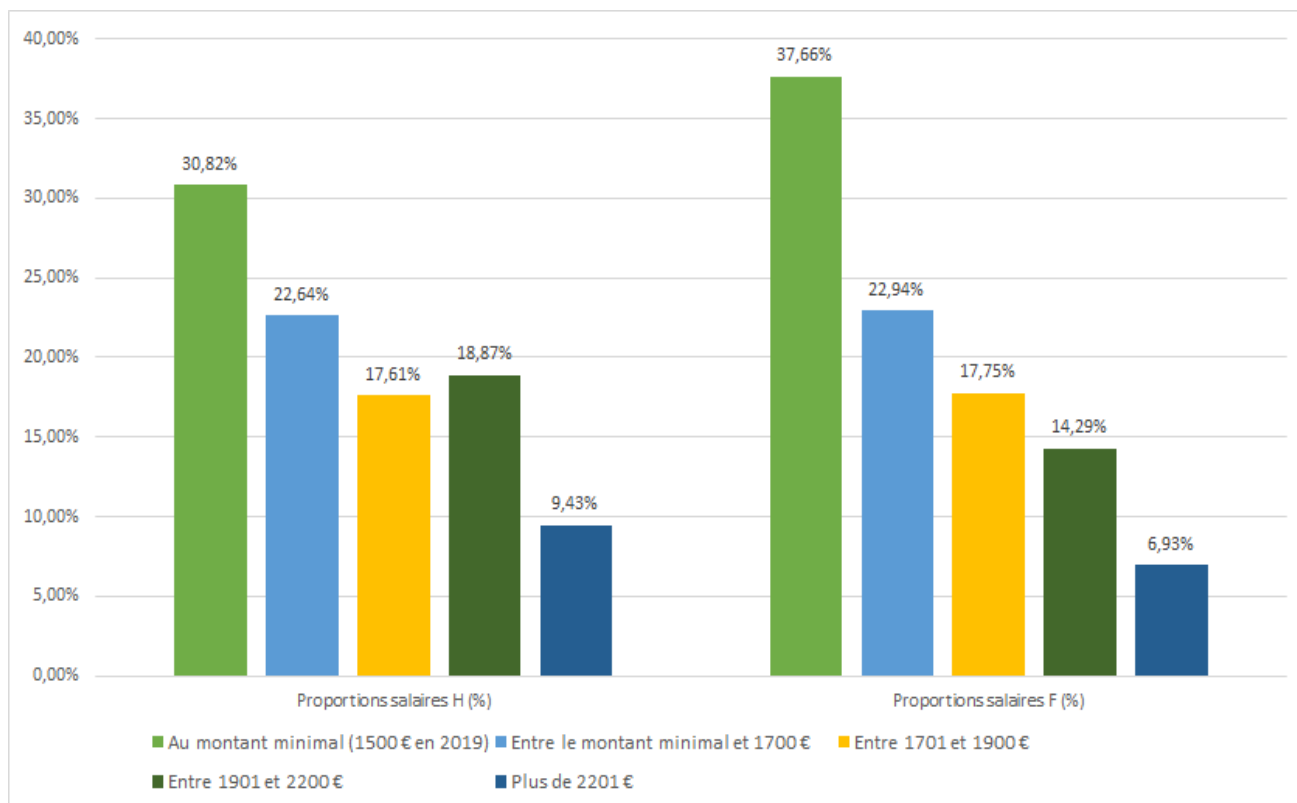


Figure 17. Répartition des salaires entre répondants et répondantes, sur 100% (élaboration propre n=388 du fait de la non déclaration du genre par 3 répondant·es)

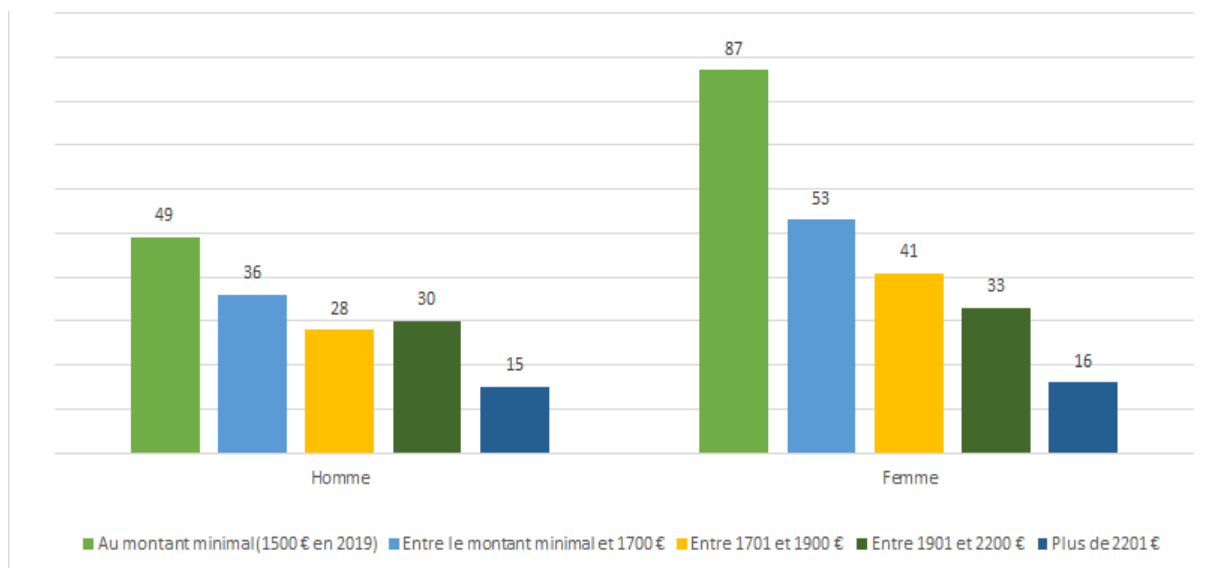


Figure 18. Répartition des salaires entre répondants et répondantes, en valeur absolue (élaboration propre, n=388 du fait de la non déclaration du genre par 3 répondant-es)

Cette donnée peut être croisée avec d'autres caractéristiques, comme le type de structures d'accueil selon le genre. Le graphique ci-dessous souligne qu'en proportion, les femmes sont plus nombreuses dans les associations ou les collectivités locales, tandis que les hommes sont à près d'1/4 en Cifre dans une PME, et plus de 30% dans des ETI ou grandes entreprises.

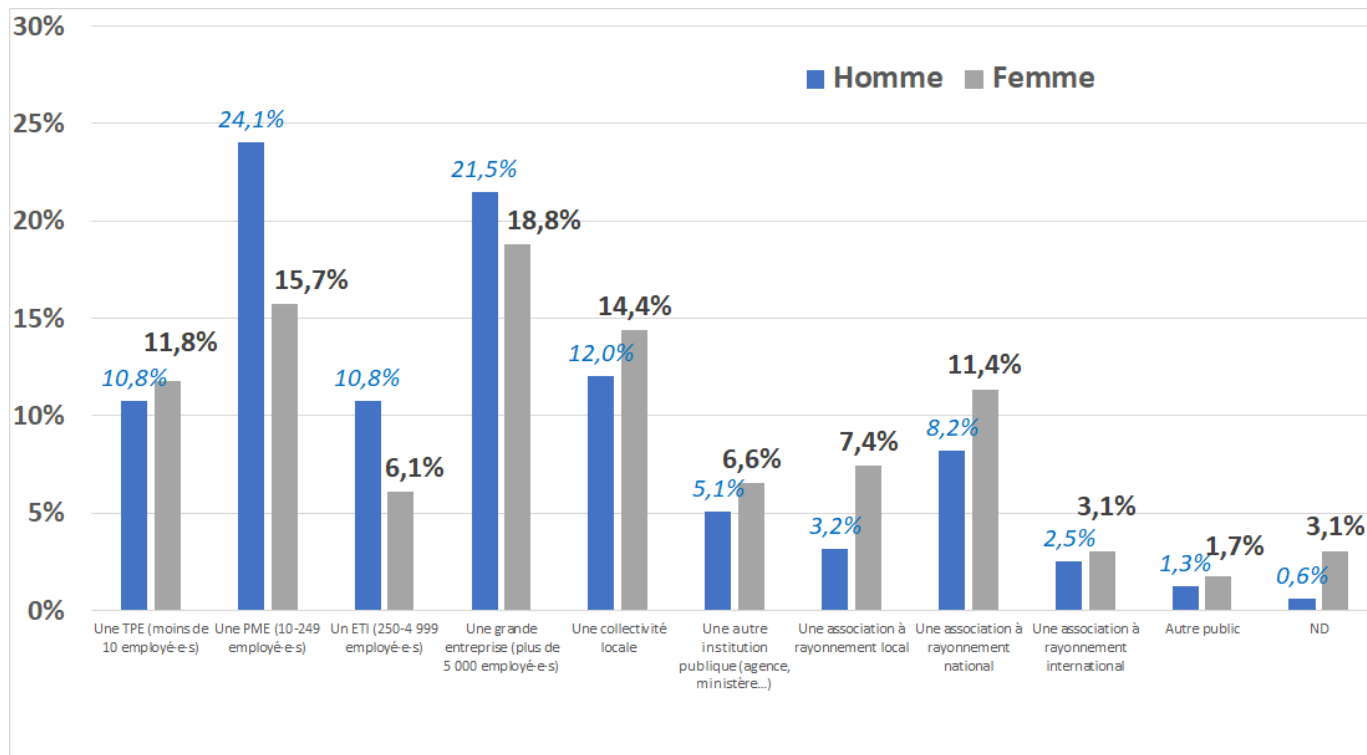


Figure 19. Répartition des répondants et des répondantes selon leur structure d'accueil, en proportion (élaboration propre)

Comme expliqué précédemment, les associations et les TPE paient souvent moins les Cifre que les entreprises ou institutions de plus grande dimension. Une présence plus forte des femmes dans ce type de structure, tel que le montre le graphique ci-après, permet de comprendre en partie la répartition plus générale des salaires entre hommes et femmes. Les motifs de choix de ces structures pourraient ainsi être questionnés, eux-aussi, au prisme du genre.

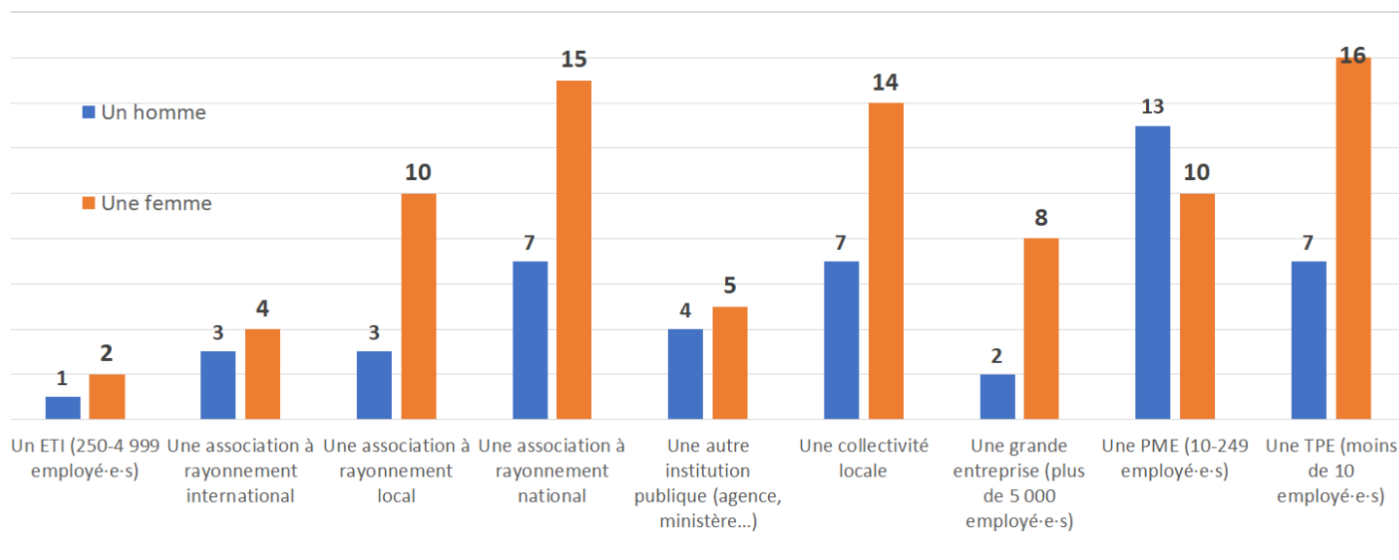


Figure 20. Répartition en valeur des doctorantes gagnant le montant minimum (élaboration propre). Sur les 136 doctorant·es au salaire minimum, 5 travaillant dans des structures non-identifiées ont été écarté·es sur ce graphique, pour des raisons de lisibilité.

Faire une thèse en SHS en Cifre : les conditions de travail

Les espaces-temps du travail en Cifre : permanence de la structure d'accueil, exceptionnalité du laboratoire

L'une des questions de l'enquête porte sur le temps passé dans les différents espaces de travail (estimé en nombre de jours par semaine, en entreprise, au laboratoire, chez soi), et qui peuvent impliquer d'endosser des rôles différents. Tout d'abord, il est notable que les doctorant·es en Cifre passent la **plus grande partie de leur temps de travail dans la structure d'accueil**, mais qu'elles et ils travaillent également beaucoup à leur domicile. 72% des enquêté·es indiquent d'ailleurs y disposer d'un espace de travail estimé confortable⁷⁸. Dans l'ensemble, les locaux les moins visités sont clairement ceux de l'université et du laboratoire (29% indiquent ne jamais s'y rendre, 37% s'y rendent un jour ou moins). Cet éloignement des lieux scientifiques se traduit d'ailleurs par des acrobaties arithmétiques pour estimer le temps hebdomadaire moyen qui y a été passé durant les trois années de Cifre, avec des réponses indiquant 0,1 ou 0,2 jours par semaine, qui viennent en marquer le caractère négligeable. Ces répartitions sont variables selon la position actuelle de la personne, en cours de Cifre, en thèse après la Cifre ou ayant soutenu, mais **dans**

⁷⁸ Notons que le contexte de l'enquête est ici marqué par le confinement généralisé pour les Cifre en cours.

l'ensemble la structure d'accueil demeure l'espace privilégié, avant le domicile, et anecdotiquement l'université.

Ces mesures déclaratives tranchent donc avec les répartitions contractuelles et la norme du 50/50. Elles rappellent aussi une possible difficile adaptation de la Cifre aux SHS, dans des disciplines où la notion de « laboratoire » peut ne pas recouvrir une réalité matérielle concrète, voire ne comporte pas un lieu accessible et ouvert. Ainsi le temps de thèse est loin de recouper le temps hors entreprise. Ainsi, il n'y a pas de « 50% au laboratoire » mais plutôt « 50% seul·es avec sa thèse » (au café, en bibliothèque, à la maison) comme en témoignent les réponses détaillées. Dès lors, en l'absence de soutien collectif ou d'encadrement, ce temps peut s'avérer plus difficile à préserver par rapport aux possibles sollicitations de court terme de la structure d'accueil. La structure d'accueil est donc l'espace le plus permanent, mais aussi parfois refuge, pour le·a doctorant·e Cifre.

Cette question n'est pas évidente, et il est parfois difficile de juger la cohérence des réponses. En effet, à partir de la question « Pendant la Cifre, en moyenne combien de jours par semaine passez-vous... », nous agrégeons des logiques d'organisation et des façons de compter très différentes. De cette reconstruction, il ressort cependant un constat d'ensemble clair, celui d'un **régime de sur-travail généralisé**. Ainsi, 56% des répondant·es renseignent spontanément une semaine de travail comptant plus de 5 jours, voire plus de 7 jours. Dans une autre question, **80% des répondant·es indiquent travailler sur leur thèse le soir, les week-ends, ou pendant leurs congés ; 45 % indiquent le faire souvent**, 35% de temps en temps. Certes, il faudrait une enquête d'une autre ampleur pour juger de ce que ce fait doit à la thèse en SHS en Cifre en particulier, ou si, ce qui est probable, il s'agit simplement d'une situation plus générale des doctorant·es. Néanmoins, la flexibilité propre à la Cifre se traduit par une difficulté à lisser le temps passé dans chacun des lieux, qui se reflète dans la complexité des réponses recueillies, tandis que les répondant·es viennent questionner le caractère nécessairement simplificateur d'une répartition hebdomadaire typique. Plus largement, la question du lieu de travail n'est pas neutre, et reflète des contentieux qui ont pu émerger pendant la réalisation de la thèse. L'espace de commentaires de l'enquête est utilisé pour souligner que la sur-présence dans la structure d'accueil a pu faire l'objet de conflits, voire de rappels à l'ordre de la part de l'école doctorale.

<i>...locaux de la structure d'accueil :</i>	<i>... locaux de l'université :</i>	<i>... domicile :</i>
0 : 6.2%	0 : 28,9%	0 : 18,9%
moins de 1 : 2.4%	moins de 1 : 12.3%	moins de 1 : 2.6%
1 : 5.2%	1 : 24.6%	1 : 28.9%
1-2 : 19.5%	1-2 : 18.7%	1-2 : 24.6%
2-4 : 60%	2-4 : 11%	2-4 : 19.7%
plus de 4 : 14.3%	plus de 4 : 2.6%	plus de 4 : 3.8%

Tableau 3. Répartition sur l'ensemble des réponses du nombre de jours hebdomadaires passés dans chaque type de lieu. En gras, les blocs de réponse majoritaires pour chacun (élaboration propre).

En résumé, une vue d'ensemble centrée sur les ordres de grandeur livre la semaine type des doctorant·es Cifre en SHS : beaucoup d'heures de travail dans l'ensemble, avec beaucoup de temps dans la structure d'accueil, un temps important au domicile, peu à l'université. Cette répartition invite ainsi à poser la question de l'articulation entre travail de thèse et travail pour la structure d'accueil, et condition de l'intégration au monde professionnel ou au monde académique.

Combiner recherche doctorale et travail pour la structure d'accueil

À rebours des recommandations officielles à ce propos, la répartition du temps de travail n'est pas clairement stipulée dans le contrat pour 19% des doctorant·es, soit une minorité non négligeable. Pour 25% des répondant·es, il est prévu qu'elles et ils allouent 100% de leur temps à la thèse, et pour 10%, plus de 50% de leur temps. Cependant, **pour presque la moitié des répondant·es (46%), le temps alloué à la thèse tel que défini dans le contrat de travail est inférieur ou égal à 50%.** Il faut donc se garder de considérer le temps de Cifre comme constituant uniquement un financement de temps pour la thèse. Le·a doctorant·e effectue bien un travail supplémentaire, en lien avec sa rémunération.

Il est acquis que la Cifre suppose des frontières floues entre recherche doctorale et travail pour la structure d'accueil. Néanmoins, les répondant·es arrivent globalement à identifier la période la plus longue pendant laquelle ils et elles ont pu travailler de manière ininterrompue sur leur thèse. **40% des doctorant·es en Cifre n'ont pas eu une période de travail ininterrompue sur leur thèse de plus d'une semaine.** Pour 53% d'entre elles et eux, la période la plus longue de travail ininterrompu sur la thèse est inférieure ou égale à 2 semaines.

Cette donnée peut paraître contradictoire avec celle indiquant que les doctorant·es passent la plus grande partie de leur temps à des activités combinant travail de thèse et travail pour la structure d'accueil, ainsi qu'on le détaille ensuite. Elle semble cependant confirmer l'existence de plusieurs expériences de la Cifre, selon la capacité inégale à faire se confondre travail de thèse et travail pour la structure d'accueil.

Les réponses à la question de l'estimation de ce qui prend le plus de temps durant la Cifre montrent que :

- 41% des doctorant·es déclarent que le **travail pour la structure d'accueil** en rapport avec la thèse est ce qui leur prend le plus de temps. Globalement, 75% des doctorant·es classent cette activité dans les deux activités qui occupent le plus de temps.
- 29% des doctorant·es déclarent que le **travail de thèse sans lien avec la structure d'accueil** est ce qui leur prend le plus de temps. Globalement, 65% des répondant·es classent cette activité dans les deux activités qui occupent le plus de temps.
- 28% des doctorant·es déclarent que le **travail pour la structure d'accueil, sans rapport avec la thèse**, est ce qui leur occupe le plus de temps. Ils et elles sont 50% à classer cette activité dans les deux activités qui prennent le plus de temps.

	Classement rang 1	Classement rang 2	Classement rang 1 ou 2	Score moyen (1-4)
<i>Travail pour la structure d'accueil en rapport avec la thèse</i>	41 %	34 %	75 %	3.06
<i>Travail de thèse sans lien avec structure d'accueil</i>	29 %	36 %	65 %	2.86
<i>Travail pour la structure d'accueil sans rapport avec la thèse</i>	28 %	22 %	50 %	2.58
<i>Enseignement</i>	1,5 %	8,2 %	9,7 %	1.03

Tableau 4. Classement des items en réponse à la consigne : *Qu'est-ce qui, selon vous, vous occupe le plus de temps ?*

Le classement en **première place** du travail utile à la fois à la structure d'accueil et à la thèse **confirme ce que la Cifre suppose en théorie : un travail pour la structure d'accueil en rapport avec la thèse.**

Néanmoins, il reste préoccupant que **près d'un tiers dédie autant de temps au travail pour la structure d'accueil sans lien avec leur thèse.** Ici, il faudrait clarifier à quel point ces conditions influencent, ou non, une expérience moins positive de la thèse en Cifre. Afin d'en juger, nous pouvons confronter ce classement de la perception du temps dédié à chaque activité, selon le sentiment de considération pour le statut de chercheur·e lors de la Cifre. Ainsi on note que celles et ceux qui placent en premier le travail pour la structure d'accueil sans rapport avec leur thèse s'accordent davantage avec la proposition « on ne met pas en avant mon statut de chercheur » (41%, contre 31% et 25% lorsque sont classés en premier le travail de thèse sans lien avec la structure d'accueil ou pour elle). Logiquement, elles et ils déclarent davantage travailler souvent sur leur thèse le week-end ou lors des congés (66% contre 40 et 43%). Enfin, celles et ceux qui avant tout travailler pour la structure sans rapport avec leur thèse, déclarent aussi davantage ne certainement pas avoir fait de thèse sans la Cifre (45% contre 28% et 31%).

Cette mesure est objectivement paradoxale, puisque les répondant·es qui parviennent le moins à cumuler leurs rôles de salarié·es et de chercheur·es se déclarent néanmoins comme les plus redevables de la Cifre⁷⁹. Mais elle éclaire leur moindre sentiment d'auto-habilitation quant à la réalisation d'une thèse. Ce quart de l'échantillon est aussi celui qui déclare le plus n'avoir aucune opportunité de discussion de leur travail scientifique (11% contre 1% et 4%), malgré un éventail d'options positives proposées assez large, allant de la conversation informelle avec des doctorant·es, au séminaire de recherche ou au comité de suivi. Enfin, celles et ceux qui classent en premier le travail pour la structure d'accueil sans rapport avec leur thèse (n=111, 28%), déclarent effectivement bien davantage se voir demander explicitement de participer à certaines activités par rapport au reste de l'échantillon (50% contre 34%).

⁷⁹ Il reste à déterminer si cette situation est imposée par la structure d'accueil ou souhaitée par des doctorant·es qui voudraient s'investir volontairement dans ces activités, et par la suite sur le marché de l'emploi non académique.

Travailler pour et/ou sur la structure d'accueil ?

Une distinction potentiellement importante à ce propos, pour distinguer différents rapports à la Cifre, concerne le fait de faire, ou non, de la structure d'accueil son « objet ou terrain de recherche »⁸⁰. Dans l'ensemble, 62% répondent positivement à cette proposition ; soit une large majorité, mais qui laisse une part non négligeable (38%) de travaux de thèse ne prenant pas directement en compte l'activité de la structure d'accueil.

Ces **situations de non-alignement sont plus fréquentes dans les entreprises privées** (68% contre 56%) par rapport aux organisations publiques (13% contre 25%). Parmi les disciplines qui comptent au moins 10 répondant·es, on constate que **l'alignement est la norme en anthropologie** (83% prennent leur structure d'accueil comme objet ou terrain de recherche), mais aussi **en sciences de l'information et de la communication** (72%), de l'éducation (71%), de gestion (66%), ou encore **en géographie** (66%) ou en sociologie et en psychologie (63% pour chacune des disciplines). Les exceptions, qui ont des taux inférieurs à la moyenne sont : l'économie (54%), la science politique (53%), le droit (47%) et l'histoire (10%).

En termes de distribution du temps de travail, le fait de ne pas prendre la structure comme objet ou terrain ne signifie pas une plus grande part de travail sans lien avec la thèse : dans les deux cas cette modalité est citée par un gros quart (28-29%) des répondants. **Par contre, on mesure logiquement une plus grosse part de travail pour la structure en rapport avec la thèse (46% contre 32%) quand la structure en est l'objet.** Le travail spécifiquement dédié à la thèse, sans lien avec la structure, est plus fréquent chez celles et ceux qui n'en font pas leur objet (36% contre 25%). Ainsi, du point de vue de la structure d'accueil, être « terrain et objet » peut impliquer plus d'heures de travail dédiées.

Par contre, la répartition hebdomadaire des présences dans différents espaces de travail est faiblement impactée par le fait de prendre sa structure comme objet. A la marge, celles et ceux qui disent ne pas prendre leur structure pour objet passent un peu plus de temps dans les locaux de l'université (1,3 jours en moyenne contre 1,1), mais ce temps est pris autant sur le travail à la maison que le temps de présence dans la structure d'accueil.

Les raisons matérielles d'un investissement important dans la structure d'accueil

La structure d'accueil constitue l'objet de la recherche doctorale pour 62% des répondant·es. Parmi les répondant·es, seulement 10,5% ne s'investissent pas du tout dans les activités de la structure d'accueil. **La moitié des répondant·es (51%) indiquent s'investir volontairement dans les activités de la structure d'accueil. Les autres répondant·es (38,5%) s'y investissent également, mais parce que cela leur est imposé.** Si la présente enquête ne permet pas d'entrer dans le détail des formes que peut prendre cette imposition, les commentaires indiquent qu'il peut s'agir d'une obligation formelle, d'une pression directe ou diffuse, ou encore du sentiment que cela est attendu.

⁸⁰ Il est cependant apparu, à la lecture des réponses, que la question (formulée à partir des méthodes de recherche en sociologie et science politique) a pu être interprétée de différentes façons par les répondant·es, ce qui peut amener à relativiser les résultats obtenus ici.

Une hypothèse qui pourrait expliquer l'investissement dans les activités de la structure d'accueil des doctorant·es en Cifre est le temps passé dans la structure d'accueil, qui peut amener à une intégration plus forte dans la structure d'accueil que dans le milieu académique. Concrètement, **les ressources disponibles dans chaque lieu peuvent être à la fois un facteur explicatif et le signe de cette intégration**

En effet, à l'exception des logiciels spécialisés qui peuvent être disponibles au sein des laboratoires, **l'enquête montre que les doctorant·es en Cifre bénéficient de ressources de travail principalement au sein de leur structure d'accueil**. Plus d'un quart des doctorant·es soulignent n'avoir ni poste de travail, ni ordinateur, ni imprimante ou autres ressources nécessaires à la thèse dans leur laboratoire.

	Structure d'accueil	Laboratoire
Bureau/poste de travail	91%	59%
Ordinateur	86%	34%
Imprimante	86%	53%
Logiciels utiles à la thèse	31%	37%
Aucune ressource	3%	27%

Tableau 5. Taux de mise à disposition de ressources matérielles pour les doctorant·es Cifre en SHS (élaboration propre)

En termes de soutien financier accordé à la recherche doctorale, les écoles doctorales ou laboratoires semblent uniquement contribuer au financement de la participation à des colloques lorsque le ou la doctorant·e y intervient (70% des doctorant·es indiquent pouvoir obtenir ce type de financement), ainsi que dans une moindre mesure l'impression de la thèse (34% indiquent pouvoir obtenir un remboursement ou une prise en charge).

La structure d'accueil semble être le premier interlocuteur pour financer un terrain, des déplacements, la participation à des colloques ou l'acquisition de matériel. Cependant, **seulement 30% des doctorant·es ont un budget formellement alloué à leur travail** dans le cadre de la convention Cifre (ce budget est géré dans la moitié des cas par la structure d'accueil, dans l'autre moitié des cas par le laboratoire). Un quart des doctorant·es indiquent ne pas avoir de soutien financier du côté de leur structure d'accueil, et 44% peuvent y prétendre, sans que des ressources ne leur soient réservées.

288 répondant·es, soit près des trois quarts des répondants, disposent de 2000 euros ou moins sur toute la durée du contrat Cifre, et plus de la moitié ne dispose formellement de rien (aucun montant fixé par le contrat de collaboration) ou d'un soutien ponctuel non quantifié. Notons aussi que plus de 10% de la totalité des répondant·es à l'enquête déclarent bénéficier d'un soutien financier de plus de 10 000 euros sur la durée du contrat Cifre, ce montant pouvant même monter dans quelques cas jusqu'à plus de 20 000 euros (n=20)⁸¹.

⁸¹ Ces thèses liées à de plus haut niveaux de financement en soutien à la recherche semblent surtout se faire en économie (6/20), psychologie (4/20) et SIC (4/20), plus souvent en réponse à un appel (6/20) et au sein d'une grande entreprise (10/20).



Figure 21. Nombre de réponses par tranche de budget dédié par la structure d'accueil au financement d'activités liées à la thèse (élaboration propre)

Enfin, l'investissement dans la structure d'accueil peut s'expliquer à la fois par le **pouvoir de contrôle** de cette dernière et sa **capacité à fournir un soutien, sous la forme d'interlocuteur·trices**, aux doctorant·es. Les structures d'accueil ont en effet le plus souvent (83% des répondant·es) un **droit de regard sur la production du ou de la doctorant·e**. Un tiers des doctorant·es indiquent que la structure a un droit de veto, et la moitié des doctorant·es indiquent qu'ils et elles doivent informer la structure lorsqu'ils ou elles publient ou communiquent des résultats de leur recherche.

Ceci dit, **les structures ayant accueilli plusieurs doctorant·es Cifre s'accordent plus souvent un droit de regard sur les publications des doctorant·es**. Ainsi, davantage de soutien vient aussi avec plus de contrôle. Elles sont 43,9% à s'accorder le droit d'empêcher une publication ou de demander des modifications importantes du texte, contre 27,3% des structures n'accueillant qu'un·e seul·e doctorant·e en Cifre. Cela nourrit l'hypothèse d'un encadrement plus important. Cela pourrait expliquer ces différences importantes sur des points déterminants du déroulement de la Cifre. Par ailleurs, cette pratique du droit de regard est aussi plus largement dépendante du type et de la taille de la structure : les entreprises du privé lucratif (38%) la pratiquent davantage que les structures publiques (31%) ou privées associatives (23%) ; de même les grandes entreprises (49%) ou les ministères (43%) comparativement aux PME (27%) ou collectivités locales (25%). Ces différences assez marquées, tant selon le nombre de doctorant·es accueilli·es, que selon la taille et le type de structures, nous ramènent à ce **fait fondamental pour la compréhension du dispositif Cifre : derrière un label unifiant se trouvent une multiplicité de situations et de configurations**.

La moitié des répondant·es soulignent que **l'équipe de la structure d'accueil s'investit dans le travail de thèse**, principalement par la relecture et le commentaire de travaux (28% des répondant·es). Un quart des doctorant·es signale que l'équipe peut s'investir en suggérant des lectures, ou en suggérant des terrains. De plus, le statut de chercheur·se peut être valorisé par la

structure d'accueil, à la fois en interne (pour 55% des répondant·es) et en externe (pour 41% des répondant·es), apportant une reconnaissance au travail réalisé, en même temps qu'une valorisation pour la structure.

Enfin, l'investissement, volontaire ou non, dans les activités de la structure d'accueil varie selon le type de structure. Les collectivités (17%) et les grandes entreprises (12%) sont les structures qui demandent le moins aux doctorants de participer aux activités en dehors de leur recherche. On peut aussi supposer que ces structures (collectivités et grandes entreprises) disposent de davantage de moyens ou de services dédiés à l'intégration des thèses Cifre. D'ailleurs, même si la réponse majoritaire est toujours la co-construction du projet, ainsi qu'observé plus haut, celles et ceux qui réalisent leur Cifre en associations internationales, grandes entreprises, agences étatiques ou collectivités territoriales, sont davantage à avoir répondu à une offre comportant un projet de recherche Cifre déjà établi ; respectivement 25%, 23%, 13% et 16%. Un taux qui tombe à 5-9% dans les TPE, PME et associations locales. Ainsi, ce taux plus faible de « demandes aux doctorants » dans les collectivités et les grandes entreprises répercute une meilleure intégration en amont du travail de recherche à l'intérêt propre, public ou économique, de ces institutions.

De manière générale, on observe que **les expériences passées des structures d'accueil avec les Cifre sont un facteur favorisant pour la réalisation des thèses**. Pendant la Cifre, 65% des doctorant·es sont les seules personnes en Cifre au sein de leur structure d'accueil. Or la proportion de Cifre seul·es dans leur structure ayant 100% du temps dédié à leur thèse est plus faible (-10 points), que pour les doctorant·es ayant eu d'autres collègues en Cifre dans leur structure (21,7% contre 31,1%). A l'inverse, la part des Cifre seules dans leur structure ayant 50% du temps dédié à la thèse est plus faible (-10,5 points) que pour leurs homologues ayant eu des collègues en Cifre (27,3% contre 37,8%). Ces différences ouvrent plusieurs interprétations, quant à l'existence de protocoles routinisés dans les organisations ou quant au fait d'avoir des collègues ayant créé un précédent, ou même au fait de pouvoir collectivement mieux s'informer et se défendre.

De même, le soutien financier accordé à la réalisation de la thèse est plus important (+15 points) pour les doctorant·es Cifre ayant eu des collègues en Cifre dans leur structure. 40% d'entre elles·eux disposent en effet d'un budget spécifiquement alloué à la réalisation de la thèse contre 25% des doctorant·es seul·es en Cifre dans leur structure.

Intégration des doctorant·es Cifre au monde académique

Production scientifique : des situations contrastées mais l'hypothèse d'une moindre adéquation aux demandes de l'ESR

Durant leur Cifre, 41% des répondant·es n'ont pas réalisé de publications scientifiques, 41% en ont réalisé 1 à 2, et 18% plus de 3. En ce qui concerne les communications : 28% n'ont jamais communiqué, 28% en ont réalisé une ou deux, 25% ou quatre, et 18% en ont réalisé plus de cinq. Ces données doivent bien entendu être rapportées au fait qu'une partie substantielle de nos répondant·es a débuté sa thèse assez récemment.

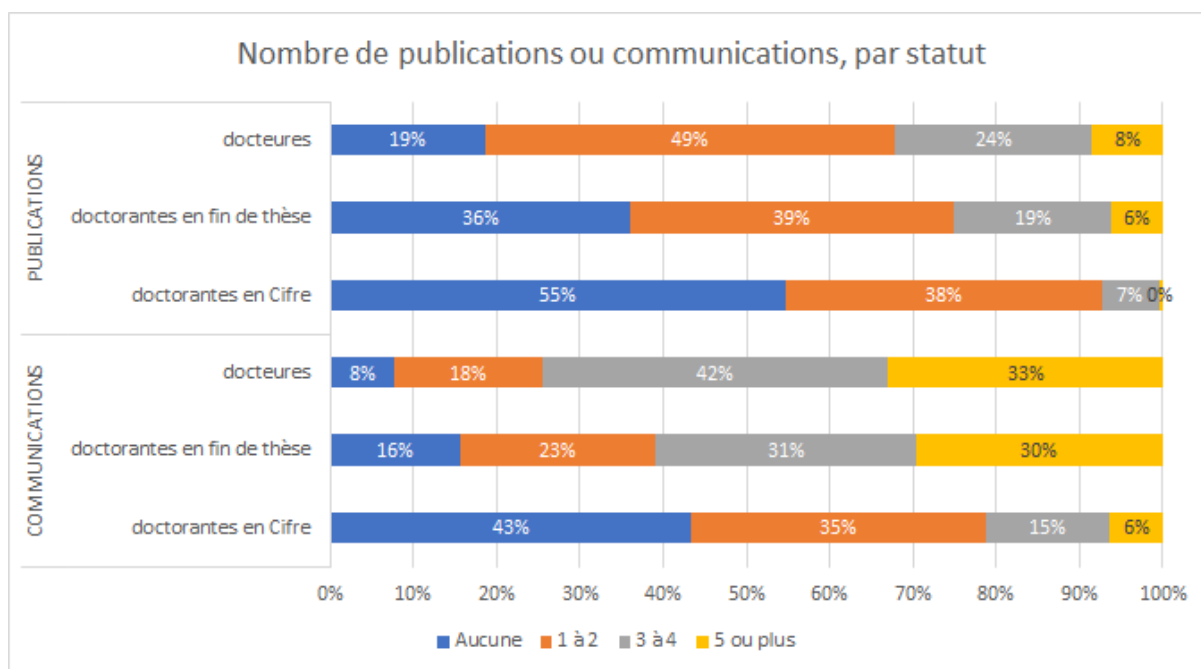


Figure 22. Nombre de publications et de communications selon l'avancement du doctorat (élaboration propre)

Ces chiffres varient bien entendu suivant l'ancienneté de la recherche doctorale, voire de la soutenance. 92% des docteur·es et 84% des doctorant·es en fin de Cifre ont déjà communiqué, contre 57% des doctorant·es en cours de Cifre. La moitié des docteur·es ont au moins une à deux publications et un tiers plus de cinq communications. Dans l'ensemble, la thèse Cifre apparaît ainsi relativement productive et en phase avec les exigences de valorisation des recherches académiques. Néanmoins, la réponse reste difficile à interpréter, car la définition de ce que recouvre une communication ou une publication scientifique peut varier, et inclure par exemple des productions professionnelles et autres rapports d'expertise.

Nous pouvons alors nous reporter à une autre mesure de l'attention envers les enjeux académiques. Nous faisons par ailleurs l'hypothèse (Petit, 2021) qu'il y aurait une plus forte exigence d'investissement de la réflexivité scientifique en Cifre. Parmi nos répondant·es seul un quart indique qu'une de ses communications ou publications concerne les enjeux méthodologiques ou épistémologiques associés à la recherche en Cifre. Ce chiffre évolue de 15% pour les doctorant·es en cours de Cifre jusqu'à 37% pour les docteur·es, ce qui marque une préoccupation croissante au cours de leur carrière scientifique. Ces chiffres semblent ainsi être un autre marqueur de volonté d'insertion dans l'ESR, ils sont par exemple corrélés à l'obtention d'une qualification ou au fait de présenter les concours de l'ESR.

En écho à nos développements précédents sur la distribution du temps, on relève que **36% des doctorant·es en fin de thèse, ayant achevé leur financement Cifre, n'ont pas réussi à réaliser au moins une publication scientifique**. Ce défaut peut alors poser problème pour l'obtention d'un poste d'ATER (alors que la moitié de celles et ceux qui envisagent cette possibilité sont sans publication), et plus globalement pour leur intégration dans le monde académique. Cette situation n'est pas nécessairement spécifique aux Cifre, mais elle apparaît en

strict décalage avec l'exigence de plus en plus forte de publications durant la thèse, qui peut ici apparaître comme un objectif irréaliste pour des doctorant·es par ailleurs salarié·es en dehors des métiers de la recherche et de l'enseignement.

Activités d'enseignement : des activités ponctuelles d'enseignement plutôt qu'un réel investissement du métier

Pourtant, nous observons que contrairement à l'impression d'éloignement que nous avons jusqu'ici relevé, les doctorant·es Cifre enseignent bel et bien en parallèle de leur thèse, même si les heures dispensées sont bien inférieures à celles d'un service d'enseignement pour un·e doctorant·e contractuel·le.

En effet, 62% des répondant·es ont indiqué avoir enseigné pendant leur Cifre : 46% d'entre elles et eux font des interventions ponctuelles en séminaires, 62% sont chargée·es de TD, 22% sont chargée·es de CM. D'ailleurs, pour 60% d'entre elles et eux, l'enseignement n'est pas directement lié au sujet de thèse.

Avez-vous soutenu votre thèse ? // Enseignez-vous pendant votre Cifre ?	Non	Oui	(N=)
doctorantes en Cifre	39%	61%	203
doctorantes en fin de thèse	34%	66%	64
docteurs	32%	68%	118
Arrêt	100%	0%	6
Ensemble	37%	63%	391

Tableau 6. Proportions de répondant·es ayant enseigné pendant la thèse (élaboration propre)

Globalement, parmi les 243 personnes qui indiquent avoir enseigné durant leur Cifre, le maximum d'heures dispensées pendant une année universitaire est de **moins de 24 heures pour 52% des enseignant·es**, 24 à 96 heures pour 46% des enseignant·es, plus de 96 heures pour <1%. Cette mesure constitue une différence notable avec l'expérience de thèse des doctorant·es bénéficiant d'un autre type de financement (contrat doctoral en particulier), ou sans financement avec recours aux vacances, qui détermine en partie leur capacité future à s'engager dans d'autres épreuves d'une carrière académique.

Les interlocuteur·trices durant la thèse : le rôle central des directions de thèse, à distance de la structure d'accueil

Les enquêté·es indiquent que **leur premier·e interlocuteur·trice en cas de difficulté est leur**

directeur·trice de thèse (89%). Les autres doctorant·es arrivent en 2e position (65% des répondant·es), suivi·es par les ami·es (48%), le ou la tuteur·trice dans la structure d'accueil (40%), la famille (24%), et d'autres personnes dans la structure d'accueil (23%). L'école doctorale n'est sollicitée que par 7% des répondant·es. Enfin, 3% indiquent se tourner vers des chercheur·ses titulaires.

Cette réponse laisse présager des relations exclusivement proches avec les directeur·trices de thèse. C'est le cas pour la plupart des répondant·es : **dans 41% des cas, les rencontres se font une fois par trimestre.** 32% indiquent même interagir avec leur directeur·trice une fois par mois ou plus. Il demeure cependant une **part significative des répondant·es, plus d'un quart (27%), qui ne voient leur directeur·trice de thèse qu'une fois tous les 6 mois, ou moins fréquemment.**

Les directeur·trices semblent aussi avoir un rôle important dans les relations avec la structure d'accueil : trois-quart signalent des contacts avec la structure d'accueil (pour 16%, au cours du comité de suivi de thèse, et pour 57%, des réunions sont organisées en dehors du comité de suivi). Néanmoins, 26% des répondant·es indiquent qu'il n'y a pas de relation entre leur directeur·trice et leur structure d'accueil, et seulement 13% soulignent que leur directeur·trice a pu intervenir dans le cas d'un conflit.

Il faudrait également évaluer dans quelle mesure il y a un apprentissage, pour les directeur·trices de thèse, de l'encadrement de Cifre, par rapport à d'autres types de thèse. Ainsi, 174 répondant·es sur 391 indiquent que leur directeur·trice encadre plusieurs doctorant·es en Cifre, ce qui peut jouer sur l'intégration mais aussi sur la forme d'encadrement. Il y a tout de même un taux non-négligeable de Cifre « orphelin·es » du point de vue de leur direction de thèse : 144 répondant·es indiquent ainsi que leur direction de thèse n'a jamais encadré d'autres Cifre, et qu'elles ou ils sont les seuls actuellement en Cifre.

	Votre directeur·trice encadre-t-il·elle d'autres doctorant·es en Cifre aujourd'hui ?	
Votre directeur·trice avait-il·elle déjà encadré un ou plusieurs doctorant·es en Cifre ?	Non	Oui
Non	144	60
Oui	73	114

Tableau 7. Réponses croisées sur l'encadrement d'autres thèses en Cifre (élaboration propre)

En ce qui concerne la discussion des travaux, les autres interlocuteur·trices dans la communauté académique sont principalement les autres doctorant·es, au cours d'interactions informelles (85% des répondant·es). D'ailleurs, 281/391 indiquent connaître d'autres doctorant·es en Cifre dans leur laboratoire. La moitié des répondant·es soulignent cependant interagir de manière informelle avec des enseignant·es-chercheur·ses. **Les lieux d'interaction sont principalement le comité de suivi de thèse (pour 55% des répondant·es), les colloques dans le cadre de communications (50%),** les séminaires de recherche (42%) et les ateliers doctoraux (38%). Là encore, un tel fait n'est pas nécessairement spécifique à la Cifre, et il faut différencier des profils qui cumulent plus ou moins ces différentes scènes d'échanges et de contacts avec des interlocuteurs académiques.

La mise en place des comités de suivi de thèse avait pour objectif de prévenir les dérives et difficultés dans la réalisation de la thèse, en particulier les situations de harcèlement, mais pas uniquement. Dans le cadre de l'enquête, 22% n'ont pas de comité de suivi, mais 16% sont docteur·es et n'avaient peut-être pas cette obligation lors de leur thèse. 16% ont un comité de suivi mais ne l'ont pas encore réuni. Enfin, 53% des doctorant·es voient les membres de leur comité de suivi de thèse une fois par an, et 10% plus d'une fois par an. Ainsi, **les membres du comité de suivi ne sont des interlocuteur·trices privilégié·es que pour 1 doctorant·e sur 10.**

Par ailleurs, **les trois-quart des doctorant·es Cifre n'adhèrent à aucune association disciplinaires ou locales au sein de leur université, le dernier quart des répondant·es adhérant à une ou plusieurs associations**⁸². Les répondant·es indiquent participer surtout aux associations locales de doctorant·es (9% des répondant·es au total), et à l'ADCifreSHS (8,4%). Au niveau disciplinaire, reflétant aussi les conditions de passation et l'ancrage disciplinaire de cette enquête : 6,1% des répondant·es indiquent adhérer à l'AFS et 3,3% à l'ASES, 4,1% à l'ANCMSP et 1% à l'AFSP.

En termes d'intégration plus générale, **un quart des répondant·es déclare s'investir dans leur école doctorale** pour organiser des colloques ou des séminaires, une proportion non-négligeable (15%) ont ou ont eu un rôle de représentant·e, ou un engagement syndical pour une petite minorité (1,5%). Enfin, **si l'école doctorale n'est que très peu sollicitée en cas de difficulté, elle reste un endroit privilégié pour l'intégration au monde académique** : 80% des répondant·es indiquent assister aux séminaires qui y sont organisés, et 36% indiquent y être intervenu·es. Notons que la participation à ces activités peut être obligatoire pour la formation doctorale. Au contraire, **84% des répondant·es indiquent ne pas participer aux événements organisés par l'ANRT**, dont on rappelle qu'ils s'adressent le plus souvent aux sciences de la nature ou sciences exactes.

⁸² La proportion de doctorant·es Cifre en SHS adhérant à une association, de l'ordre d'un quart, paraît de fait assez élevée, mais il faudrait pouvoir la comparer à celle de la population des doctorant·es en général et en SHS en particulier. Elle peut aussi laisser supposer que l'enquête a touché des doctorant·es plus investi·es dans la reconnaissance et la défense de leur statut.

Et après ? Sorties de Cifre, sorties de thèse, et débouchés de la Cifre en SHS

Sorties de Cifre : comment et en combien de temps finit-on une thèse après un contrat Cifre ?

Le questionnaire saisit la durée des thèses en Cifre à travers trois dates : l'inscription en doctorat, le début du financement Cifre et l'éventuelle date de soutenance. Deux points majeurs doivent ici être notés :

1) Le lien temporel entre thèse et contrat peut se montrer très distendu :

La durée moyenne entre la première inscription en doctorat et le début du financement Cifre est de 3 mois et demi. Cette mesure surprend par son ampleur. De fait, elle recouvre une très forte diversité de situations et de compréhensions de la question. D'abord, alors que l'inscription en doctorat est censée être une condition de l'obtention de la Cifre, 10% des réponses indiquent une date de début de la Cifre antérieure à la date de première inscription en doctorat. 35% des réponses considèrent le début de la Cifre et la première inscription en doctorat comme simultanée, même mois même année, ce qui suggère qu'une partie des doctorant·es interrogé·es ont débuté une Cifre dans le cadre d'un montage pré-établi entre structure d'accueil et laboratoire. **De fait, au-delà de possibles cas d'arrangements et d'inscriptions rétrospectives, il est impossible d'exclure une interprétation erronée de cette question, et d'une assimilation rétrospective des deux moments chez les répondant·es.** Si on ne retient que les réponses cohérentes, alors la durée moyenne déclarée entre l'inscription et le début du contrat est de 7 mois, mais là encore avec de fortes disparités. Pour 14% des réponses cette durée est d'au moins 10 mois, soit plus d'une année universitaire. Ainsi ces réponses laissent présager des décalages dans la façon de compter le nombre d'années en thèse, entre la première inscription en école doctorale et le début de la Cifre, qui peuvent se répartir sur deux années différentes.

2) La thèse Cifre en trois ans est un mythe.

Les doctorant·es ayant participé à l'enquête déclarent une durée moyenne de thèse de 52-56 mois, entre l'inscription à leur école doctorale, le début de la Cifre et la soutenance. Ainsi, **les thèses Cifre en sciences sociales se font en moyenne sur 4,5 ans.**

Seules 14% des réponses correspondent à une thèse de moins de 3 ans (durée égale ou inférieure à 36 mois), à partir du commencement du contrat Cifre, et seulement 9% en prenant comme point de départ l'inscription effective en doctorat.

La Cifre, si elle est parfois vantée comme un facteur de réduction de la durée des thèses, est donc loin de tenir dans la durée contractuelle des 3 ans. De fait, 38% des répondant·es ont eu besoin d'une année supplémentaire et 46% d'encore davantage, au-delà de leur financement Cifre. **Un quart des doctorant·es interrogé·es ont soutenu plus de 5 ans après le début de leur contrat Cifre.** Cette proportion monte même jusqu'à un tiers si on tient compte (comme pour les autres voies d'accès au doctorat) de la date d'inscription en école doctorale.

Cette durée est variable suivant les disciplines, ci-dessous classée par ordre décroissant de durée entre le début du contrat et la soutenance :

	Durée moyenne en années	Nombre d'individus
Arts	8,1	1
Démographie	7,3	1
Science politique	5,2	13
Histoire	5,2	6
Économie	4,8	10
Sociologie	4,6	18
Etudes urbaines/ Urbanisme/Aménagement	4,5	4
Psychologie	4,4	10
Droit	4,1	10
Géographie	4,0	7
Sciences de gestion	3,8	20
Sciences de l'éducation	3,7	1
SIC	3,5	13
Linguistique	3,4	1
STAPS	3,4	2
Anthropologie	3,3	1
TOTAL	4,5	118

Tableau 8. Durée moyenne des thèses Cifre soutenues selon la discipline (élaboration propre)

Note : Les lignes qui ne sont pas en gras sont des moyennes calculées sur un nombre de doctorant·es inférieur à 10, voire sur une seule observation, et ne sont donc pas ici pertinentes. Pour celles pour lesquelles on compte plus de dix individus, les durées de thèse opposent un pôle long constitué de science politique, économie et sociologie, un pôle intermédiaire avec psychologie et droit, et un pôle court avec gestion et communication.

Ces résultats doivent cependant être modulés au regard d'une certaine sous-estimation du temps pris pour réaliser la thèse. Le tableau ci-dessous compare les estimations déclaratives des

enquêtées et nos propres calculs à partir des dates fournies, pour mettre en lumière une certaine incohérence et une **tendance à minorer la durée de la thèse**. Quand on demande aux doctor·es avec quels financements leur thèse a-t-elle été achevée, 28 sur 118, soit 23,7 %, déclarent avoir soutenu à la fin des trois ans. Or, la durée moyenne depuis l'inscription que nous observons pour ces réponses « oui, en 3 ans » serait plutôt de 44.2 mois. Autrement dit, déclarer avoir soutenu à la fin de la période de Cifre, en 36 mois, s'accompagne en moyenne de « l'oubli » de 4 à 8 mois sans financement. Ainsi, **la question du financement de la thèse au-delà du financement Cifre se pose réellement.**

Après votre Cifre, comment avez-vous terminé votre thèse ? [j'ai soutenu à la fin de la période de Cifre (thèse en 3 ans)]	N=	Durée moyenne entre inscription en doctorat et soutenance (en mois)	Durée moyenne entre début de la Cifre et soutenance (en mois)
Non	90 (76.3%)	59,3	56,3
Oui	28 (23.7%)	44,2	40,8
Ensemble	118	55,6	52,5

Tableau 9. Proportion des soutenances en trois ans (élaboration propre)

Quelles formes de financement pour terminer la thèse après la Cifre ?

Ici, le questionnaire distingue deux populations : 118 doctor·es et 64 doctorant·es en fin de thèse, mais dont le contrat Cifre est achevé. Il s'agissait d'une question à choix multiples, les répondant·es ont donc pu combiner des sources de financement.

- Pour la première, la situation majoritaire pour achever leur thèse a été : **le chômage** (37,3% plus de 6 mois, 4,2% moins de 6 mois) ou **la prolongation de la collaboration avec la structure d'accueil** (20,3%). Elles et ils sont 14,4% et 10,2% à se tourner vers l'enseignement, respectivement avec un **ATER** ou des **vacations**. Un quart a également terminé sa thèse tout en retrouvant **un autre emploi, de moins de 6 mois** (4,2%) ou de **plus de 6 mois** (18,6%). Seule une extrême minorité (2,5%) déclare utiliser des **fonds propres** pour finir leur thèse.
- Pour la seconde, actuellement en train d'achever leur thèse, la répartition est similaire, mais avec un poids d'autant plus fort du **chômage** (50,5%) et des **vacations** d'enseignement (20,3%). 12,5% ont pu obtenir un contrat d'ATER. La part restante dans la structure d'accueil est un peu moindre, 15,7%, dont 9,4% avec une mission de recherche (plutôt que hors recherche). On note aussi une plus forte part, de l'ordre d'un tiers (29,7%) qui a retrouvé un emploi, long (21,9%) ou court (7,8%) pour achever la

thèse. Dans cette catégorie, ils et elles sont aussi davantage à recourir à des fonds propres, 9,4%.

Et pour les thèses en cours : quelles perspectives de soutenance ?

Pour les doctorats qui sont encore en cours, **les répondant·es sont dans l'ensemble assez confiant·es quant à leur capacité à aller au bout de la thèse**. Une donnée qui confirme les propos de l'ANRT comme quoi les Cifre sont des thèses qui tendent à être plus soutenues que la population générale des doctorant·es. Seulement 3,4% des répondant·es déclarent ne pas savoir si leur thèse sera soutenue. Ces cas minoritaires se plaignent d'un manque d'encadrement ou d'une série d'incompréhensions dans la partie d'expression libre du questionnaire (« aussi bien par l'ANRT, que la structure d'accueil, que mon université », « impression d'avoir été embauchée par ma structure pour un gain financier plus que pour ma qualité de chercheuse », « je suis reléguée à un rôle de stagiaire », « l'entreprise qui m'accueille ne comprend pas le dispositif, mais comprend qu'il est subventionné »).

Leur propos reflètent ainsi, en anticipation, les autres répondant·es, encore plus minoritaires dans l'échantillon (n=6), qui déclarent avoir abandonné leur thèse durant la Cifre. Ces quelques cas sont tous liés à des raisons extra-scientifiques et impliquent des relations antagonistes ou distendues avec les structures d'accueil, mais aussi une absence de liens avec d'autres doctorant·es de leur laboratoire. La situation des doctorant·es qui ne savent pas s'ils soutiendront (n=7) est différente : 5 d'entre eux déclarent principalement réaliser des tâches « non-thèse » et trois voyaient dans la Cifre une solution d'emploi avant tout. Un encart libre mentionne également que le montage a principalement été motivé par la volonté de la structure de bénéficier de subventions (et qu'il s'agit donc d'un emploi déguisé en Cifre). Pour ces doctorant·es, la Cifre semble permettre de s'intégrer dans une structure intéressante pour eux, qui peut les recruter, sans que la thèse soit véritablement au cœur de la démarche ; ici l'évaluation scientifique des projets de thèse et l'évaluation annuelle ne suffisent pas à éviter ces détournements à la marge.

Pour les autres, qui envisagent bel et bien de soutenir, la plupart, **près de 58% des répondant·es ayant leur Cifre en cours, estiment pouvoir l'achever dans un délai d'à peu près 3 ans**, soit une mesure en décalage avec nos autres données. Le tableau ci-dessous distingue ces mesures optimistes en vert, et les autres en orange, qui anticipent un dépassement des trois ans. Ici, il est **difficile de trancher entre d'une part un optimisme irréaliste ou une prise en compte de l'injonction à faire tendre la durée des thèses vers trois ans**.

Cifre en cours, année de début de la Cifre	2017	2018	2019	2020	2021	Ensemble
<i>Envisagez-vous de soutenir votre thèse ?</i>						
<i>Je ne sais pas si je soutiendrai ma thèse</i>	0,0%	1,0%	1,5%	1,0%	0,0%	3,4%
<i>Oui, dans moins d'un an</i>	1,5%	9,4%	1,0%	0,5%	0,0%	12,3%
<i>Oui, dans moins de 6 mois</i>	1,5%	3,9%	0,0%	0,0%	0,0%	5,4%
<i>Oui, dans moins de deux ans</i>	2,5%	12,8%	18,2%	1,5%	0,0%	35,0%
<i>Oui, dans plus de deux ans</i>	0,0%	2,0%	18,2%	23,2%	0,5%	43,8%

Tableau 10. Horizon de soutenance estimé pour les thèses en cours (élaboration propre)

Sorties de thèse : que fait-on (ou souhaite-t-on faire) après une thèse Cifre en SHS ?

Intentions pendant la thèse : poursuivre la recherche dans et hors ESR ?

Pour les doctorant·es n'ayant pas soutenu, encore sous contrat Cifre (n=203) ou après le contrat (n=64), les métiers de l'ESR sont envisagés par presque 50% des répondant·es, à quasi-égalité avec le secteur privé hors-recherche, suivis de près par la recherche dans le secteur privé (entreprises, associations, fondations...). On note cependant **une part non négligeable d'incertitude professionnelle** (21%).

A l'issue de votre thèse, vous envisagez de travailler dans...	l'enseignement supérieur et de la recherche	l'enseignement secondaire	le secteur public (hors ESR)	la recherche privée (entreprise ou association)	le secteur privé (hors recherche)	Ne sait pas
Ensemble (n=267)	126 (48%)	20 (7%)	87 (33%)	124 (46%)	132 (49%)	57 (21%)

Tableau 11. Distribution, souhait après-thèse pour doctorat en cours (élaboration propre)

L'après-thèse : rectification des espérances individuelles et distributions équilibrées des parcours

Nous avons également demandé à celles et ceux ayant déjà soutenu leur thèse de se prêter à l'exercice, en leur proposant d'émettre toutefois un jugement rétrospectif sur leur intention au moment de leur l'entrée dans la Cifre, en comparaison de leur situation actuelle. L'analyse comporte une part de reconstruction a posteriori, mais il reste intéressant de noter une forme de

circulation des aspirations entre le début et la fin de la thèse, tel que le souligne le diagramme de Sankey ci-dessous. D'abord, le chômage est minoritaire. Le flux entre les intentions et le parcours effectif montre ainsi le grossissement de la catégorie « secteur privé hors recherche », mais aussi, celle des métiers de l'ESR publics. A nouveau, il est fort probable que les doctor·es ayant continué leur parcours dans l'ESR soient sur-représenté·es dans cette enquête, qui a circulé principalement dans des réseaux scientifiques. De plus, les limitations du recrutement d'emploi permanent en France pourraient changer ces chiffres à l'avenir, dans des proportions qu'il reste à étudier.

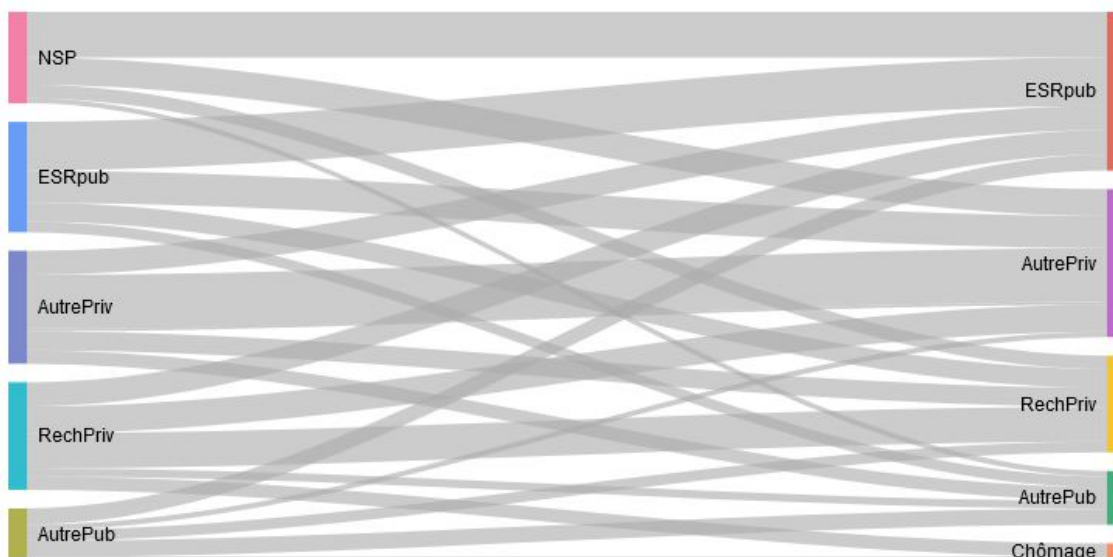


Figure 23. Circulation entre ambitions initiales et situations présentes pour les thèses soutenues (élaboration propre)

Note : “ESRpub” correspond aux postes CNRS, universitaires... tandis que “recherche privé” correspond aux postes de recherche dans le secteur privé (entreprises, associations, centres de recherche à fonctionnement commercial). La catégorie « Autre » (public ou privé) signifie un emploi ne comportant pas de recherche.

Dans l'ensemble, on observe ainsi une répartition équilibrée des débouchés chez les doctor·es :

Dans quel secteur travaillez-vous maintenant ?	% (n=118)
Dans le secteur privé (hors recherche)	32%
Dans le secteur public (recherche)	32%
Dans le secteur privé (recherche)	20%
Dans le secteur public (hors recherche)	11%
Chômage	4%

Tableau 12. Proportions des secteurs où travaillent actuellement les doctor·es Cifre (élaboration propre)

Cette répartition des doctor·es entre secteur privé et public, recherche ou hors-recherche, est variable suivant les disciplines. On note ainsi une plus forte affinité avec le secteur privé (hors recherche) dans le droit, les sciences de gestion, la science politique ou la psychologie. La recherche privée est par contre plus présente pour des disciplines comme les SIC ou l'économie. Enfin, la recherche publique est un débouché plus présent que les autres pour les diplômé·es en sociologie.

On observe des disparités conséquentes selon le type de structure dans laquelle la Cifre a été réalisée, qui prennent la forme de continuités. Ainsi, avoir réalisé sa thèse dans le secteur privé lucratif porte plus à y rester (40%), tandis que le secteur associatif et public débouche davantage vers la recherche publique (55 et 38%).

	Chômage	Dans le secteur privé (hors recherche)	Dans le secteur privé (recherche)	Dans le secteur public (hors recherche)	Dans le secteur public (recherche)
Sciences de gestion	5%	45%	15%	15%	20%
Sociologie	6%	11%	6%	11%	67%
Science politique	0%	38%	15%	15%	31%
SIC	8%	46%	38%	0%	8%
Droit	0%	60%	10%	20%	10%
Économie	0%	0%	50%	20%	30%
Psychologie	0%	40%	30%	0%	30%
Géographie	0%	29%	14%	0%	57%
Histoire	17%	0%	50%	17%	17%

Tableau 13. Discipline d'inscription pendant la thèse / Situation actuelle des doctor·es. Uniquement disciplines comprenant au moins entre 5 et 20 individus (élaboration propre)

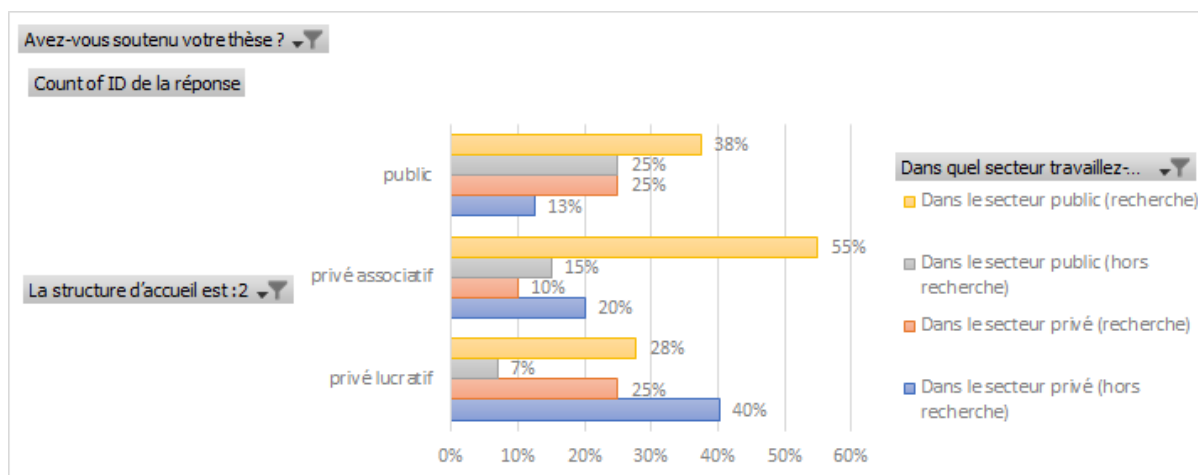


Figure 24. Traitement croisé des secteurs des structures d'accueil (pendant la Cifre) et des secteurs d'emploi actuels (des doctor·es) (élaboration propre)

Cette continuité agrégée est bien confirmée à l'échelle individuelle, puisqu'on note qu'environ 25% des doctor·es sont en définitive resté·es dans leur structure d'accueil, et que presque la moitié d'entre elles et eux n'a aujourd'hui plus de mission de recherche. Un tel résultat qualifie de façon non-négligeable la Cifre en SHS comme dispositif de pré-recrutement pour les structures d'accueil. Les disciplines qui sont le plus concernées par ces recrutements sont la géographie (3 sur 7), le droit (4 sur 10), la psychologie (4 sur 10), la science politique (6 sur 13) et les SIC (5 sur 13). De tels recrutements se font surtout dans le privé, d'abord dans les TPE (7 sur 18), les PME (6 sur 19) et les GE (9 sur 28), et parfois dans une agence ministérielle ou une association internationale (2 sur 6 dans ces deux cas de figure).

Êtes-vous resté·e dans la structure d'accueil après votre soutenance ?	docteurs
Non, je ne suis pas resté·e dans la structure après la soutenance	74,6% (n=88)
Oui, je suis resté·e et j'ai une mission de recherche	13,6% (n=16)
Oui, je suis resté·e et je n'ai plus de mission de recherche	11,9% (n=14)

Tableau 14. Taux de continuité d'emploi dans la structure d'accueil chez les thèses soutenues (élaboration propre)

Le doctorat Cifre en SHS et les métiers de l'ESR

Enfin, **notre enquête évalue directement la perspective d'une poursuite de carrière dans l'ESR**, telle qu'envisagée avant, ou effective après, la soutenance. On distingue à ce propos plusieurs étapes ou options : qualification, concours MCF, concours CNRS et contrats de recherche post-doctoraux. Ces informations ne concernent que le groupe des répondant·es ayant achevé leur Cifre (n=64) ou soutenu leur thèse (n=118).

	Envisage... (n=64)	Demandé et obtenu... (n=118)	Demandé mais pas obtenu... (n=118)
Qualification (CNU)	31%	29%	5%
Concours de MCF	22%	11%	9%
Concours de CR CNRS	14%	2%	4%
Contrat post-doctoral	30%	16%	3%
Je n'envisage pas / Aucune de ces options	41%	57%	
Je ne sais pas	27%	NC	NC

Tableau 15. Suite de carrière dans les métiers de l'ESR (plusieurs options possibles) (élaboration propre)

Le point qui ressort est d'abord un **fort degré d'incertitude**. Nombre de répondant·es ne savent ou ne se retrouvent pas dans ces options. Le choix de ne pas poursuivre une carrière académique est aussi clairement affirmé. **Celles et ceux qui s'engagent dans la voie de l'ESR sont minoritaires**. Par ailleurs, quand bien même il ne s'agit pas des mêmes individus, on observe un clair écart entre les voies envisagées et les candidatures effectives. **L'effet de sélection opère ainsi dès l'étape de la candidature**. Par exemple, 30% envisagent un contrat post-doctoral, 16% candidatent effectivement et 3% l'obtiennent.

Plus largement, **après la thèse Cifre, l'obtention d'une qualification n'est pas acquis, et surtout, son obtention ne préjuge pas d'une candidature** (29% déclarent avoir obtenu une qualification, mais la somme des candidatures aux concours de MCF ne compte que pour 20%). Les postes de MCF obtenus, dont la proportion interroge notre échantillon au sein de la population enquêtée, sont surtout dans les disciplines de type : sociologie, urbanisme, géographie, dont il faudrait interroger les raisons d'une possible valorisation de la Cifre ; par exemple via une dimension appliquée plus fréquente, via des cabinets d'étude. Mais ici, les effectifs sont trop faibles, et les facteurs en dehors de la Cifre sont trop nombreux pour permettre de supporter une interprétation.

La Cifre, voie alternative d'accès à la thèse, ou parcours propre ?

Le questionnaire se conclut par une question d'évaluation rétrospective sur ce que le fait d'avoir fait une thèse doit au fait d'avoir pu faire une Cifre. Fait-on une thèse si on n'a pas d'accès à une Cifre ? Bien qu'il s'agisse d'un questionnement rétrospectif sujet à des biais de confirmation, plusieurs éléments soulignent en quoi le fait d'obtenir une Cifre semble pour les participant·es à l'enquête un facteur déterminant dans l'entreprise d'un doctorat, le premier d'entre eux étant leur propre appréciation à ce propos.

Question : Avec le recul, auriez-vous fait une thèse sans contrat Cifre :

- Non, certainement pas : 34,8% (*Cifre en cours* : 33.5%, *Cifre achevées* : 40%, *thèses soutenues* : 34.7%)
- Non, probablement pas : 38,9%
- Oui, probablement : 16,4%
- Oui, certainement : 10% (*Cifre en cours* : 12.3%, *Cifre achevées* : 7.8%, *thèses soutenues* : 5.9%)

Cette proposition isole un groupe d'un quart de répondant·es (26,4%), qui affirment que leur capacité à réaliser une thèse vaut au-delà de la Cifre. Autrement dit, on peut dire que ce quart envisage la thèse avant la Cifre, et se trouvent en mesure d'imaginer rétrospectivement d'autres voies et moyens qui leur auraient permis d'atteindre ce but. Néanmoins, dans ces réponses positives le probable l'emporte sur la certitude.

Par ailleurs, on constate que les métiers de l'ESR semblent davantage envisagés par celles et ceux qui auraient projeté de faire une thèse même sans Cifre (71%), par rapport au secteur public hors ESR (28%) ou le secteur privé hors recherche (38%). En revanche, les répondant·es qui déclarent qu'elles et ils n'auraient probablement ou certainement pas fait de thèse sans avoir obtenu de contrat Cifre se projettent davantage dans le secteur privé hors-recherche (54%) que dans l'ESR (38%).

A l'issue de votre thèse, vous envisagez de travailler dans...	l'enseignement supérieur et de la recherche	l'enseignement secondaire	le secteur public (hors ESR)	la recherche privée (entreprise ou association)	le secteur privé (hors recherche)	Ne sait pas
« auraient fait une thèse sans Cifre » (n=72)	51/72 (71%)	5/72 (7%)	20/72 (28%)	40/72 (56%)	27/72 (38%)	13/72 (18%)
« n'auraient pas fait de thèse sans Cifre » (n=195)	75/195 (38%)	15/195 (8%)	67/195 (34%)	84/195 (43%)	105/195 (54%)	44/195 (23%)

Tableau 16. *Souhaits pour l'après thèse et appréciation de l'importance de la Cifre (élaboration propre)*

Quand on déclare qu'on aurait pu faire une thèse même sans Cifre, on est plus enclin à s'intéresser aux métiers de l'ESR public. Inversement, celles et ceux qui lient thèse et Cifre sont plus enclins à envisager le secteur privé. En tendance, c'est surtout le fait de poursuivre ou non la recherche, qui distingue ces sous-groupes.

Il s'agit d'un résultat éclairant les particularités de la Cifre. Qu'il s'agisse de facteurs financiers, d'accès aux terrains, ou de configurations personnelles difficilement quantifiables (et accessibles par les zones d'expression libre dans le questionnaire), **la Cifre est bien perçue comme la voie privilégiée, voire la seule voie d'accès au doctorat pour près de 74% des répondant·es**. Si les facteurs peuvent être multiples (promotion institutionnelle réussie du dispositif, plus du tiers des répondant·es ayant entendu parler du dispositif dans leur formations, choix financièrement déterminé vis-à-vis d'autres bourses plus faibles...), **la Cifre serait donc en tout cas choisie pour elle-même, et non en deuxième intention après l'échec d'obtention d'autres financements**. On signale ici qu'au total, **83% des répondant·es n'ont pas postulé à un contrat doctoral ou à un autre type de financement**. Ainsi, dans l'intention, il **semblerait qu'on fasse une Cifre avant de faire une thèse**. Les thèses Cifre ne sont pas des secondes chances après échec au contrat doctoral, mais bien une voie alternative d'accès au doctorat empruntée par des doctorant·es qui ne souhaitaient pas, ou avaient déjà intégré l'idée, qu'elles et ils ne feraient pas un contrat doctoral.

Conclusion - quelles suites pour enquêter sur le dispositif Cifre en SHS ?

Grâce au questionnaire et aux 391 réponses exploitées, nous disposons désormais de riches informations concernant le parcours et le devenir d'une partie des Cifre en SHS. Cette enquête a permis de poser des résultats, en écho à la littérature existante, d'affiner un certain nombre d'hypothèses et d'apporter un nouvel éclairage par son focus sur les conditions de travail des Cifre en SHS. Il reste que l'enquête par questionnaire comporte des limites pour saisir pleinement et plus finement la complexité de l'engagement des doctorant·es Cifre dans leur thèse et au-delà. Dans la nécessaire poursuite des recherches sur les Cifre et leurs effets, plusieurs questions importantes ressortent suite à ce premier volet.

Il s'agit d'abord de mieux comprendre la population « satisfaite » de sa Cifre et les conditions qui rendent cette appréciation possible. En effet, nous avons pu constater qu'une portion non négligeable des répondant·es se déclarait satisfaite du passage en Cifre et du lien avec la structure d'accueil. Or, une partie de ces doctorant·es fréquentent peu ou différemment les espaces et les cadres de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dès lors, comment est conçu le rapport à la recherche, et l'utilité de cette dernière ? Que peut-on dire plus finement du profil de ces doctorant·es, notamment vis-à-vis d'une population plus critique vis-à-vis de son expérience Cifre ?

Plus largement, une approche qualitative permettrait de rentrer dans le détail des processus de formation et de professionnalisation au cours de la thèse, en les liant aux différents parcours. Comment se sont déroulées, dans le détail, les recherches de nos répondant·es ? Quels comportements ont-ils et elles eu vis-à-vis de la structure d'accueil ? Quels ont été les éventuels points de tensions ou « facteurs de réussite » (soutenance et sentiment de réussite) au cours de la Cifre ?

Ces questions sont d'autant plus intéressantes à l'heure où les Cifre sont appelées à se multiplier, et où elles peuvent présenter une solution de substitution aux contrats doctoraux publics (par

mesure d'économie budgétaire). Si la Cifre requiert des conditions bien précises, du côté de la structure d'accueil, de la direction de recherche et/ou des doctorant·es, pour assurer son succès pour les trois parties, il sera important d'encore mieux les saisir.

Nous espérons que les données issues de notre enquête pourront être utiles à de futures recherches sur les conditions d'exercice de la recherche en France. Dans une période de remise en cause des circuits de financement et d'encadrement publics de la recherche, l'étude d'un dispositif désormais « ancien » tel que la Cifre donne des pistes intéressantes pour saisir comment s'exerce une recherche « sous contrainte » ou « sur commande », essayant aujourd'hui comme autant de dispositifs de financement hybride, dont les effets méritent d'être interrogés et mieux connus.

Bibliographie

Littérature académique

ALAM Thomas, GURRUCHAGA Marion, O'MIEL Julien, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés Contemporaines*, 2012/3 (n° 87), p. 155-173.

GAGLIO Gérald, « En quoi une thèse Cifre en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos* [Online], 3, 2008.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Quatrième édition augmentée, Paris, La Découverte (coll. « Grands Repères »), 2017, 334 p.

BERNELA Bastien et BERTRAND Isabelle, « Faire carrière ici ou là. Les trajectoires d'accès à l'emploi des jeunes docteurs », *Géographie, économie, société*, 2018, Vol. 20, n° 4, p. 395-421.

BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel et MABI Clément, « Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? », *Participations*, 2016, N° 16, n° 3, p. 5-17.

CLERC Françoise, « Formation à la recherche, formation par la recherche », *Recherche et formation*, 59, 2008, p. 5-10.

ÉTIENNE Richard, « « Professionnalisation », « formation à et par la recherche » », *Recherche et formation*, 59, 2008, p. 121-132.

DE FERAUDY, Tatiana, « Être acteur et chercheur de son terrain : stratégies, contournements et « bricolages » pour la réalisation d'une enquête de terrain en thèse Cifre », communication au colloque *Sciences sociales et expertises dans les mondes politiques et sociaux contemporains*, octobre 2019, IEP de Rennes.

FERCHAUD Flavie, MOUALY Sabine El, BAUDELLE Guy et SCHMUTZ Thomas, « Faire sa thèse dans le cadre d'une Cifre : retour d'expériences », *ESO, travaux & documents*, octobre 2016, n° 41, p. 129-137.

FOLI Olivia et DULAURANS Marlène, « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 1 juin 2013, n° 40, p. 59-76.

HELLEC Florence, « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE », *Sociologies pratiques*, 6 juin 2014, n° 28, n° 1, p. 101-109.

HUGHES Everett Cherrington, « Dilemmas and Contradictions of Status », *American Journal of Sociology*, 1 mars 1945, vol. 50, n° 5, p. 353-359.

LEVY Rachel et WOESSNER, Raymond, « Les thèses Cifre, un indicateur de la structuration spatiale de la recherche », *Formation emploi*, 97 | 2007, 51-66.

MORILLON Laurent, « De l'idylle au détournement, quels apports des CIFRE en Sciences de l'Information et de la Communication », Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC), 2008 (URL : http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article42).

PERRIN-JOLY Constance, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*, 27 décembre 2010.

PEIT Guillaume, « Le développement des Cifre en sciences sociales, entre orientation réfléchie de la recherche et impératif réflexif dans la recherche » dans M. Pesle et G. Gallenga (eds.), *La recherche en funambule : le cas des thèses CIFRE en sciences humaines et sociales*, Presses Universitaires de Provence., Marseille, (coll. « Travail et Gouvernance »), 2021 (à paraître).

Rapports, littérature grise et sites web

ANRT et al., Compte-rendu du colloque « *La recherche partenariale en SHS : l'expérience des Cifre* », 5 mars 2020, MSH Paris Nord (URL : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/compte_rendu_du_colloque_5_03.2020.pdf)

ANRT, *Enquête sur le devenir professionnel des docteurs ayant bénéficié du dispositif Cifre l'année 2000*, Juillet 2012 (URL : <https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/enquete-devenir-professionnel-docteurs-cifre.pdf>)

ANRT, *La Cifre, un passeport pour l'emploi en entreprise. Résultats de l'enquête 2016 sur les situations de fin de Cifre en 2010 et en 2014*, 2016 (URL : <https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/devenir-des-docteurs-enquete-cifre-2016.pdf>)

ANRT, *La recherche partenariale en SHS : l'expérience des Cifre*, 2020, (URL: https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/la_recherche_partenariale_en_shs_lexemple_des_Cifre.pdf)

ANRT, Plaquette de présentation du dispositif Cifre, 2019 (URL : <http://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/Cifre-plaquette-2019.pdf>, consulté le 12 septembre 2019)

ANRT, *Présentation du dispositif Cifre* 2019, 46 p. (URL : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/presentation_type_Cifre_2019.pdf, consulté le 4 novembre 2021)

ANRT, *Regards croisés. Doctorants, employeurs et directeurs de thèse sur 1000 Cifre. Évaluation en fin de Cifre – année 2016*, 2018 (URL : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/enquete_1000_fin_de_cifre_2016_vf2.pdf)

COLLECTIF REDI (REcherche Doctorale Impliquée), *Une génération hybride entre recherche et action*, Compte rendu du premier séminaire sur les recherches Cifre, décembre 2011.

GOSSA Julien, FIGON Florent, « L'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs », rapport CPESR, Septembre 2021 [En-ligne] (URL : <https://raw.githubusercontent.com/cpesr/emploiESR/main/emploiEC/cpesr-emploiEC-rapport.pdf>)

GUILLOUZOUIC, Arthur, MALGOUYRES, Clément, *Évaluation des effets du dispositif Cifre sur les entreprises et les doctorants participants*, Rapport de l'Institut des Politiques Publiques, n°28, Octobre 2020 (URL : <https://www.ipp.eu/publication/octobre-2020-evaluation-effets-dispositif-cifre-sur-entreprises-et-doctorants-participants/>)

Observatoire des inégalités, « Les milieux populaires largement sous-représentés dans l'enseignement supérieur », 6 septembre 2021 (URL : <https://www.inegalites.fr/Les-milieux-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur>, consulté le 24 septembre 2021).

SIES, « Hausse des effectifs universitaires en 2020-2021, portée par les néo-bacheliers », note du SIES n°10, juin 2021 (URL : https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2021/74/7/NF2021.10-Universites.num_1410747.pdf).

Site web de l'ANCMSP (Association Nationale des Candidat·es aux Métiers de la Science Politique), URL : <https://ancmsp.com>.

Site web de l'ANRT, « Conditions générales d'octroi et d'éligibilité des conventions industrielles de formation par la recherche », 2019, URL : https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/conditions_doctroi_et_de_suivi_des_Cifre_-_editio_n_2019.pdf, consulté le 30 septembre 2021.

Site web de l'ANRT, « Le dispositif Cifre », URL : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-Cifre-7844>, consulté le 30 septembre 2021.

VOURC'H Ronan, « Les doctorants - Profils et conditions d'études », Observatoire de la vie étudiante, note n°24, Juin 2010 (URL : http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/OVE_infos_24.pdf).